

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL



MINISTRE DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT



LOI DE FINANCES N° 2022-974 DU 20 DECEMBRE 2022 PORTANT BUDGET DE L'ETAT POUR L'ANNEE 2023

ANNEXE 2 : RAPPORT ECONOMIQUE ET FINANCIER

**LOI DE FINANCES N° 2022-974 DU 20 DECEMBRE 2022
PORTANT BUDGET DE L'ETAT POUR L'ANNEE 2023**

ANNEXE 2 : RAPPORT ECONOMIQUE ET FINANCIER

SOMMAIRE

SYNTHESE DU RAPPORT ECONOMIQUE ET FINANCIER 2023	8
INTRODUCTION GENERALE	17
PREMIERE PARTIE : EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE.....	18
DEUXIEME PARTIE : SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE L'ANNEE 2022	25
I. L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL	25
I.1- L'évolution de la situation économique dans les principaux pays et grandes zones	26
I.1.1- Les États-Unis d'Amérique	26
I.1.2- La Zone Euro.....	26
I.1.3- Le Japon.....	26
I.1.4- Le Royaume Uni	26
I.1.5- Les pays émergents et en développement	27
I.2- L'inflation et les taux de change.....	28
I.2.1- L'inflation dans le monde	28
I.2.2- Les taux de change.....	29
I.3- Les cours des matières premières.....	29
I.3.1- Les produits alimentaires	30
I.3.2. Les produits industriels.....	31
II - LE CADRAGE DE L'ECONOMIE IVOIRIENNE EN 2022	32
II.1- La production agricole.....	35
II.2- La production minière et pétrolière	38
II.3- La production industrielle	39
II.4- La production et la consommation d'énergies commerciales.....	41

MINISTERE DE L' ECONOMIE ET DES FINANCES

II.5- Les activités tertiaires	41
II.7- L'évolution des prix à la consommation	45
II.8- Les échanges extérieurs	46
II.9- Les finances publiques	50
II.10- La situation monétaire et le secteur boursier	51
II.10.1- La masse monétaire et ses contreparties	52
II.11- Les estimations macroéconomiques pour l'année 2022	54
II.11.1- L'offre	54
II.11.1.1- Le secteur primaire	54
II.11.1.2- Le secteur secondaire	55
II.11.1.3- Le secteur tertiaire.....	56
II.11.2- La demande	57
II.11.3- Les prix	57
II.11.4- Les comptes extérieurs	58
II.11.5- La situation monétaire.....	58
III- LA SITUATION DES FINANCES PUBLIQUES A FIN 2022.....	59
III.2 - L'exécution des dépenses totales et prêts nets	63
III.3- La dette publique	65
IV - LA MISE EN ŒUVRE DES REFORMES EN 2022	67

TROISIEME PARTIE : PERSPECTIVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES POUR 2023	69
I. LES PERSPECTIVES ECONOMIQUES POUR L'ANNEE 2023	69
I.1- L'environnement économique international.....	69
I.2- L'environnement national.....	70
I.2.1- Du côté de l'offre.....	70
I.2.1.1- Le secteur primaire.....	70
I.2.1.2- Le secteur secondaire.....	70
I.2.1.3- Le secteur tertiaire.....	70
I.2.1.4- Les droits et taxes.....	70
I.2.1.5- Le secteur non marchand.....	70
I.2.2- Du côté de la demande.....	70
I.2.3- La balance des paiements.....	71
I.2.4.- La situation monétaire	72
II. PERSPECTIVES DES FINANCES PUBLIQUES POUR L'ANNEE 2023	73
II.1- Les recettes totales et dons.....	73
II.1.1- Les recettes fiscales.....	73
II.1.2- Les recettes non fiscales.....	74
II.2- Les dons.....	75
II.3- Les dépenses publiques.....	75
II.3.1- Les dépenses courantes.....	75
II.3.2- Les dépenses d'investissement.....	75
III. LES REFORMES STRUCTURELLES POUR L'ANNEE 2023	76
CONCLUSION GENERALE	78

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1: REPARTITION DU PIB PAR SECTEUR D'ACTIVITES EN 2021	8
TABLEAU 2 : REPARTITION DU PIB PAR SECTEUR D'ACTIVITES EN 2022.....	11
TABLEAU 3 : REPARTITION DU PIB PAR SECTEUR D'ACTIVITES EN 2023.....	14
TABLEAU 4 : MOBILISATION DE CONCOURS EXTERIEURS DE 2020 A 2023	14
TABLEAU 5 : TAUX DE CROISSANCE DU PIB DANS LES PAYS AVANCES (EN %)	26
TABLEAU 6 : TAUX DE CROISSANCE DU PIB DANS LES PAYS EMERGENTS ET PAYS EN DEVELOPPEMENT (EN %).....	27
TABLEAU 7 : TAUX DE CROISSANCE DU PIB DES PAYS DE L'UEMOA.....	27
TABLEAU 8 : VARIATION DE L'INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION DANS LES PRINCIPAUX PAYS ET GRANDES ZONES (EN %)	28
TABLEAU 9 : COURS DES MATIERES PREMIERES A FIN JUIN 2022	29
TABLEAU 10 : PRINCIPALES PRODUCTIONS DE L'AGRICULTURE D'EXPORTATION	34
TABLEAU 11 : PRINCIPALES HYPOTHESES DE L'AGRICULTURE D'EXPORTATION	54
TABLEAU 12 : PRINCIPALES HYPOTHESES DE L'EXTRACTION MINIERE.....	55
TABLEAU 13 : ÉVOLUTION SECTORIELLE.....	56
TABLEAU 14 : SITUATION MONETAIRE INTEGREE	58
TABLEAU 15 : RECETTES FISCALES 2020 A 2023 PAR REGIES FINANCIERES (OPTIQUE TOFE).....	60
TABLEAU 16 : RECETTES TOTALES ET DONS 2020 A 2023 (OPTIQUE TOFE).....	61
TABLEAU 17 : DEPENSES TOTALES DE L'ÉTAT 2020-2023 (OPTIQUE TOFE).....	64
TABLEAU 18 : SITUATION D'EXECUTION DU SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE EN 2022	65
TABLEAU 19 : SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE REGLE 2019-2022.....	66
TABLEAU 20 : COURS DES MATIERES PREMIERES DE 2021 A 2023	68
TABLEAU 21 : CADRAGE MACRO-ECONOMIQUE 2020-2023.....	70
TABLEAU 22 : BALANCE DES PAIEMENTS 2021-2023.....	71
TABLEAU 23 : SITUATION MONETAIRE INTEGREE	72

LISTE DES FIGURES

FIGURE 1 : ÉVOLUTION DES COURS DU CAFE VERT ROBUSTA EN F CFA/KG	29
FIGURE 2 : ÉVOLUTION DES COURS DU CACAO EN F CFA/KG	29
FIGURE 3 : ÉVOLUTION DES COURS DU SUCRE ET DU RIZ F CFA/KG	30
FIGURE 4 : ÉVOLUTION DES COURS DE L'HUILE DE PALME EN FCFA/KG	30
FIGURE 5 : ÉVOLUTION DES COURS DE L'OR EN FCFA/ONCE	31
FIGURE 6 : ÉVOLUTION DES COURS DU COTON EN FCFA/KG	31
FIGURE 7 : ÉVOLUTION DES COURS DU PETROLE F CFA/BARIL	31
FIGURE 8 : ÉVOLUTION DU TAUX DE CHANGE EFFECTIF REEL	33
FIGURE 9 : PRODUCTION DE CACAO (EN TONNES)	35
FIGURE 10 : PRODUCTION DE CAFE (EN TONNES)	35
FIGURE 11 : PRODUCTION DE SUCRE (EN TONNES)	36
FIGURE 12 : PRODUCTION DE COTON (EN TONNES)	36
FIGURE 13 : PRODUCTION D'ANACARDE (EN TONNES)	37
FIGURE 14 : PRODUCTION DE PETROLE BRUT (MILLIERS DE TONNES)	37
FIGURE 15 : PRODUCTION DE GAZ (MILLIONS DE M ³)	37
FIGURE 16 : ÉVOLUTION DE L'INDICE HARMONISE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE	38
FIGURE 17 : INDICE DE PRODUCTION DU SECTEUR MANUFACTURIER	39
FIGURE 18 : INDICE DE PRODUCTION DES INDUSTRIES EXTRACTIVES	39
FIGURE 19 : ÉVOLUTION DE L'INDICE DU CHIFFRE D'AFFAIRES DU COMMERCE DE DETAIL	41
FIGURE 20 : REPARTITION DES PASSAGERS AU DEPART D'ABIDJAN PAR DESTINATION	42
FIGURE 21 : ÉVOLUTION DU TRAFIC GLOBAL DE MARCHANDISES (EN MILLIERS DE TONNES) DANS LE TRANSPORT MARITIME	42
FIGURE 22 : ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET DES ABONNES DANS LA TELEPHONIE MOBILE	43
FIGURE 23 : TAUX D'INFLATION	45
FIGURE 24 : REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES EXPORTATIONS A FIN JUIN 2022	47
FIGURE 25 : REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES IMPORTATIONS A FIN JUIN 2022	47
FIGURE 26 : INDICATEURS DES FINANCES PUBLIQUES A FIN JUIN 2022 (EN MILLIARDS DE FCFA)	50
FIGURE 27 : PRINCIPAUX AGREGATS MONETAIRES (EN MILLIARDS DE FCFA	51
FIGURE 28 : PRINCIPAUX INDICATEURS DU MARCHE BOURSIER DE L'UEMOA	52

SYNTHESE DU RAPPORT ECONOMIQUE ET FINANCIER 2023

L'élaboration de la Loi de Finances 2023 intervient dans un contexte régional et international marqué d'une part, par la persistance des effets de la pandémie à coronavirus (covid-19) et d'autre part, par les conséquences négatives de la guerre en Ukraine qui a démarré le 24 février 2022. En effet, les mesures de lutte contre la covid-19 ont induit un dérèglement des chaînes d'approvisionnement au niveau mondial et freiné la reprise économique. Concernant la crise en Ukraine, les sanctions prises contre la Russie perturbent les échanges extérieurs entre le binôme Russie-Ukraine et le reste du monde. Elles entraînent une flambée des prix des produits énergétiques ainsi que de certains produits alimentaires et biens intermédiaires.

Par ailleurs, selon les dernières estimations du Fonds Monétaire International (FMI), publiées en juillet 2022, l'économie mondiale s'est affichée à 6,1% en 2021 après une baisse de 3,1% en 2020, avec une reprise à la fois dans les pays avancés (+5,2%) et dans les pays émergents et pays en développement (+6,8%). Mais ce regain d'activité s'est accompagné d'une inflation de 4,7% contre 3,2% en 2020. La reprise dans les pays avancés est imputable notamment à la mise en œuvre de plans de relance, à l'amélioration du climat des affaires, au rebond à la fois de la production et des dépenses de consommation des ménages.

Quant aux économies des pays émergents et pays en développement, la forte croissance s'explique par l'effet de la reprise de l'activité économique et la vigueur des exportations et de la demande des consommateurs.

En 2022, la croissance mondiale devrait connaître une décélération pour aboutir à 3,2% contre 6,1% en 2021. Au niveau régional, la morosité de l'économie mondiale s'est aussi fait ressentir : dans les

pays avancés le taux de croissance s'est établi à 2,5% contre 5,2% en 2021 et à 3,6% contre 6,8% en 2021 dans les pays émergents et pays en développement en raison notamment du conflit russo-ukrainien.

Le présent Rapport Économique et Financier (REF) 2023, annexé à la Loi de Finances 2023, s'articule autour de trois parties.

La première partie fait un rappel de la situation économique en 2021 tant au niveau national qu'international, marquée par une reprise économique dans la plupart des pays.

La deuxième partie traite des principales évolutions de l'économie mondiale et de la situation conjoncturelle nationale à mi-parcours ainsi que des estimations à fin 2022.

Enfin, la troisième partie du Rapport aborde les perspectives économiques et financières pour l'année 2023.

Rappel de la situation économique et financière en 2021

Après une année 2020 morose, du fait de la pandémie à coronavirus (Covid-19), l'activité a repris dans la plupart des économies en 2021. Cette reprise a été possible grâce aux programmes de vaccination mis en œuvre à travers le monde, à l'assouplissement des mesures barrières contre la propagation de la Covid-19, aux soutiens budgétaires massifs et au maintien des conditions financières favorables, notamment la poursuite des politiques monétaires accommodantes.

Dans ce contexte, la croissance de l'économie mondiale s'est affichée à 6,1% en 2021 après une baisse de 3,1% en 2020, avec une reprise à la fois dans les pays avancés (+5,2%) et dans les pays émergents et

pays en développement (+6,8%). Mais ce regain d'activité s'est accompagné d'une inflation de 4,7% contre 3,2% en 2020.

En lien avec cette reprise de l'économie mondiale, l'activité économique au sein de **l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA)** s'est accélérée en 2021 dans tous les Etats membres. Le taux de croissance du PIB s'est hissé à 6,1%, après une hausse de 1,8% en 2020. Cette performance a résulté de la poursuite de la mise en œuvre des plans de relance ainsi que du retour à la normale de l'activité dans les sous-secteurs du transport, du tourisme et des loisirs, à la faveur de l'atténuation de la crise sanitaire due à la Covid-19.

Au plan national, l'activité économique a tiré profit en 2021, (i) du redressement de l'économie mondiale qui a entraîné une hausse de la demande des matières premières et donc de leurs cours, (ii) de la poursuite de la mise en œuvre du Plan de Soutien Economique, Social et Humanitaire, (iii) de l'exécution continue du Plan de riposte sanitaire, (iv) de l'allègement des mesures de lutte contre la Covid-19, (v) du maintien de l'orientation accommodante de la politique monétaire, et (vi) de l'amélioration du climat des affaires.

Tableau 1: Répartition du PIB par secteur d'activités en 2021

	Primaire	Secondaire	Tertiaire	Non Marchand	Droits et taxes	PIB Total
Croissance (%)	2,3	4,4	10,5	5,8	9,1	7,4
Pondération (%)	15,5	21,1	46,4	9,6	7,4	100
Contribution à la croissance du PIB	0,3	0,9	4,9	0,6	0,7	7,4

Source : MEF/DGE/DPPSE

Les évolutions sectorielles de l'offre et de la demande se présentent comme suit :

Au niveau de l'offre, le secteur primaire a connu une hausse de 2,3% en relation avec la hausse de l'agriculture d'exportation (+4,9%) et de la pêche (+0,7%) en dépit du repli de l'agriculture vivrière (-0,4%) et de la sylviculture (-23,7%). L'agriculture d'exportation a bénéficié de la bonne tenue des cours, de la normalisation de la commercialisation, de l'entrée en production de nouvelles variétés à haut rendement en ce qui concerne les cacaoyers et d'une bonne pluviosité. Quant à l'agriculture vivrière, la baisse est en lien principalement avec la perturbation des ensemencements intervenue en 2020 du fait notamment, (i) des restrictions de déplacement qui ont réduit la main d'œuvre provenant des pays voisins et perturbé les calendriers de mise en cultures de certaines productions, (ii) des dérèglements climatiques et (iii) du déficit pluviométrique.

Le secteur secondaire a progressé de 4,4% en 2021 après une hausse de 1,9% en 2020. Cette progression est en lien avec l'accélération des BTP (+8,3%), des produits pétroliers (+9,8%), de l'extraction minière (+3,2%) et des autres industries manufacturières (+9,6%), en dépit des baisses des industries agro-alimentaires (-2,5%) et l'énergie (-5,5%). Ce secteur, soutenu par les investissements publics et privés, a bénéficié (i) de la poursuite des différents chantiers d'infrastructures, (ii) de l'ouverture de nouvelles mines et de l'exploitation de nouveaux minerais et (iii) de la progression des produits pétroliers a été soutenue par la vigueur de la consommation intérieure.

Le secteur tertiaire a progressé de 10,5% en 2021 après la légère hausse de 0,7% en 2020 grâce aux transports (+15,1%), aux télécommunications (+11,8%), au commerce (+10,8%) et aux autres services (+8,0%). Cette dynamique est induite par les performances

au niveau des secteurs primaire et secondaire et aussi par le rebond de la demande des services comparativement à l'année 2020.

Du côté de la demande, la croissance a été tirée par la reprise de la consommation finale (+8,6% contre -1,8% en 2020) et la consolidation des investissements (+12,5% après +8,4% en 2020).

Pour ce qui est **des échanges extérieurs**, les importations de biens et services se sont affichées en hausse de 12,1% après 11,9% en 2020 sous l'impulsion du dynamisme de l'économie. Les exportations de biens et services ont connu une hausse de 10,1% contre une baisse de 3,9% en 2020, en raison notamment de la bonne tenue des produits transformés et des spéculations de l'agriculture d'exportation. En outre, il faut noter que les entraves au commerce international dues aux mesures prises pour contenir la propagation de la Covid-19 ont été allégées et cela a permis de booster les échanges internationaux de biens et services.

Relativement à **l'inflation**, elle est ressortie à 4,2% en 2021 après 2,4% en 2020, Ce niveau largement au-dessus du seuil communautaire maximum (3%) est en lien principalement avec l'augmentation des prix des produits comestibles (+7,4%).

En 2021, la situation des **finances publiques** a été marquée d'une part, par une amélioration continue de la mobilisation des recettes totales par rapport à 2020 (+16,1%) et, d'autre part, par une augmentation des dépenses totales (+11,7% par rapport à 2020), essentiellement due aux mesures prises (plan de riposte sanitaire, plan de soutien à l'économie...) pour juguler l'impact de la pandémie, à la crise énergétique et à un besoin de renforcement supplémentaire du dispositif sécuritaire en lien avec la montée de la menace terroriste au nord du pays.

Les recettes totales et dons sont ainsi ressortis à 6 140,2 milliards en 2021, en hausse de 16,1% par rapport à 2020, composés de 5 955,6 milliards de recettes (fiscales et non fiscales) et 184,6 milliards de dons.

Les recettes fiscales se sont établies à 4 887,8 milliards, en hausse de 737,8 milliards (+17,8%) par rapport à 2020. Il en résulte une pression fiscale de 13,0%. Quant aux recettes non fiscales, elles ont atteint en 2021 le niveau de 859,6 milliards contre 739,9 milliards en 2020, soit une hausse de 119,8 milliards (+16,2%), essentiellement due aux cotisations de sécurité sociale (+67,3 milliards).

S'agissant des dépenses publiques, elles ont connu une hausse de 847,0 milliards (+11,7%) par rapport à 2020. Cette augmentation est non seulement en lien avec l'accroissement des dépenses de personnel (+31,5 milliards ; +1,7%), des subventions et transferts (+240,4 milliards ; +36,1%), des dépenses de fonctionnement (+115,6 milliards ; +8,3%), des dépenses d'investissement (+257,4 milliards ; 13,4%), des dépenses de sécurité (+68,7 milliards ; +37,8%). En définitive, les dépenses totales et prêts nets ont été exécutés à hauteur de 8 102,0 milliards en 2021 contre 7 255,1 milliards en 2020.

La progression des dépenses de personnel tient compte des avancements indiciaires et des recrutements dans les secteurs clés tels que l'éducation et la santé.

Concernant les dépenses d'investissement, leur augmentation s'explique par une hausse des dépenses d'investissement financés par des prêts projets (+266,2 milliards).

La hausse des dépenses de sécurité provient des dépenses liées au Conseil National de sécurité (+135,1 milliards) pour renforcer le dispositif sécuritaire face aux attaques terroristes dans le nord de la Côte d'Ivoire.

Il est observé une amélioration du déficit budgétaire qui est passé de 5,6% du PIB en 2020 à 5,0% du PIB en 2021 en lien avec un bon niveau de mobilisation des recettes. Pour couvrir ce déficit, un recours aux marchés sous régional et international a permis de mobiliser 2 705,7 milliards.

Au niveau **des comptes extérieurs**, le solde global de la balance des paiements au titre de l'année 2021 est ressorti excédentaire (+2,5% ; +973,2 milliards), en lien avec l'amélioration de la mobilisation des ressources extérieures.

Le déficit de la balance des transactions courantes devrait s'établir à 1 544,0 milliards (-3,9% du PIB), en creusement de 407,6 milliards (1,0% du PIB) par rapport au déficit de 2020, sous l'effet principalement de la détérioration de la balance des services, ainsi que de l'excédent de la balance des biens qui enregistrerait un recul de 4,3% par rapport à 2020 pour se situer à +1 643,2 milliards. Quant aux comptes des revenus primaire et secondaire, leurs déficits structurels sont restés stables par rapport à 2020, en s'affichant respectivement à -3,0% et -1,1% du PIB. Les entrées nettes de capitaux s'établiraient à 6,2% du PIB contre 4,8% en 2020.

La situation monétaire en 2021 est caractérisée par le maintien de l'orientation accommodante de la politique monétaire adoptée le 21 mars 2020 par la BCEAO, en vue de soutenir le financement du secteur privé et des Etats dans le contexte de la crise économique liée à la pandémie à coronavirus. Ainsi, la BCEAO a satisfait les besoins de liquidité exprimés par les banques commerciales à ses guichets au taux unique de 2,00%, en vigueur depuis le 24 juin 2020.

Par ailleurs, afin de permettre aux Etats de disposer de ressources stables et à moindre coût pour le financement de la relance économique, la BCEAO, en collaboration avec l'agence « UMOA

Titre » a mis en place, en février 2021 un guichet spécial de refinancement des Obligations de Relance (ODR). Cet accompagnement des Etats s'est renforcé avec la mise en place d'un guichet spécial de refinancement en août 2021 dénommé « guichet de soutien et de résilience » visant à financer les opérations prévues dans les budgets des Etats en 2021.

Ainsi, la masse monétaire au sens large (M2) a augmenté de 18,3% (+2 392,7 milliards) par rapport à 2020. Cette évolution résulte de l'accroissement des actifs extérieurs nets (+32,3% ; +1 014,5 milliards) et des encours des créances intérieures (+14,3% ; +1 721,4 milliards).

S'agissant des **réformes structurelles**, elles se sont poursuivies au cours de l'année 2021, pour consolider le dynamisme économique entamé depuis 2012. Ces réformes ont visé les objectifs spécifiques de renforcement de (i) l'administration fiscale, (ii) la gestion des finances publiques et, (iii) l'environnement des affaires et développement du secteur privé.

Estimations des performances économiques et financières en 2022

L'économie mondiale, en 2022, devrait connaître une décélération pour aboutir à une croissance de 3,2% en raison de la persistance de la pandémie à coronavirus (covid-19) et surtout des conséquences négatives de la guerre en Ukraine qui a démarré le 24 février 2022. Ainsi, le taux de croissance ressortirait à 2,5% contre 5,2% en 2021 dans les pays avancés et à 3,6% contre 6,8% en 2021 dans les pays émergents et pays en développement.

Quant à l'**inflation** annuelle, elle pourrait atteindre 8,3% en 2022, après s'être située à 4,7% en 2021. Elle se situerait à 6,6% dans les

pays avancés et à 9,5% dans les pays émergents et en développement en 2022.

Dans la zone **UEMOA**, la croissance économique connaîtrait une progression de 5,9% en 2022, après un accroissement de 6,1% en 2021, imputable à la hausse de l'activité économique dans l'Union. Cependant, les Etats membres font face à des risques liés à l'environnement sécuritaire, à l'accroissement des cours des produits pétroliers et alimentaires importés, ainsi qu'à l'impact des tensions géopolitiques dans le monde.

Au niveau national, l'activité économique devrait bénéficier de la poursuite de la mise en œuvre du PND 2021-2025, notamment le maintien de la stabilité socio-politique, la poursuite des réformes nécessaires à l'accompagnement efficace de l'économie et la continuité dans la politique volontariste d'investissement dans les secteurs moteurs de croissance. Elle devrait également tirer profit de la non intensification de la crise Russie-Ukraine et la mitigation des répercussions sur l'économie nationale.

Ainsi, la croissance économique devrait s'établir à 6,8% en 2022 contre 7,4% en 2021, avec pour supports principaux, **du côté de l'offre**, les industries manufacturières, les BTP, les produits pétroliers et les services en dépit du ralentissement de l'agriculture.

En effet, **le secteur primaire** devrait connaître une décélération (+0,8% contre +2,3% en 2021), en relation avec la stagnation de l'agriculture d'exportation (+0,0%) et en dépit de la hausse de l'agriculture vivrière (+2,4%), de la sylviculture (+0,6%) et de la pêche (+0,5%).

Le secteur secondaire progresserait de 12,8% en 2022 après la hausse de 4,4% en 2021. Cette progression serait en lien avec la hausse de

l'ensemble de ses composantes que sont les BTP (+20,2%), l'énergie (+9,7%), les industries agroalimentaires (+9,6%), les autres industries manufacturières (+8,6%), l'extraction minière (+1,5%) et les produits pétroliers (+9,5%).

Le secteur tertiaire ressortirait à 6,7% en 2022 après la hausse de 10,5% en 2021, grâce à la hausse des transports (+7,1%), des télécommunications (+6,6%), du commerce (+7,0%) et des autres services (+6,2%). Cette dynamique serait induite principalement par les performances au niveau du secteur secondaire.

Les droits et taxes nets de subventions ressortiraient en hausse de 3,1% après 9,1% en 2021 grâce aux différentes réformes d'administration et de politique fiscale ainsi qu'au dynamisme de l'activité économique dans un contexte d'accélération de l'inflation.

Tableau 2 : Répartition du PIB par secteur d'activités en 2022

	Primaire	Secondaire	Tertiaire	Non Marchand	Droits et taxes	PIB Total
Croissance (%)	0,8	12,8	6,7	6,6	3,1	6,8
Pondération (%)	14,7	20,5	47,8	9,5	7,5	100
Contribution à la croissance du PIB	0,1	2,7	3,2	0,6	0,2	6,8

Source : MEF/DGE/DPPSE

Au niveau de la demande, la croissance serait tirée par l'affermissement de la consommation finale (+4,4% après +8,6% en 2021) et la consolidation des investissements (+14,4% après 12,5% en 2021).

Les importations de biens et services s'afficheraient en hausse de 6,1% après 12,1% en 2021, sous l'impulsion du dynamisme de l'économie.

Les exportations de biens et services connaîtraient une hausse de 10,7% contre 10,1% en 2021, en raison de la bonne tenue des produits transformés.

Par ailleurs, **l'inflation** progresserait de 4,5% en 2022, au-delà du seuil communautaire de 3%. Cette progression serait liée d'une part, aux perturbations des chaînes d'approvisionnement causées par les différentes crises notamment la crise Russie-Ukraine et d'autre part, aux prix élevés de l'énergie qui devraient se maintenir en 2022.

Les choix arrêtés en matière **de finances publiques** pour 2022 conduiraient à un déficit budgétaire de 6,0% du PIB, en lien avec la poussée inflationniste engendrée par le conflit russo-ukrainien ainsi que de l'insuffisance de l'offre locale de produits vivriers. Les recettes totales et dons sont estimés à 6 427,7 milliards (15,0% du PIB) face à des dépenses de 8 892,9 milliards (20,7% du PIB).

La bonne performance des recettes projetées serait liée à un bon niveau de recouvrement des recettes fiscales qui passeraient de 5 096,0 milliards en 2021 à 5 340,4 milliards en 2022, soit un taux de pression fiscale de 12,5%.

En outre, les dépenses publiques continueraient d'être tirées par les dépenses d'investissements qui représenteraient près de 31,2% de l'ensemble des dépenses en 2022.

Pour le financement de son déficit, l'État devrait recourir aux marchés monétaire et financier pour un montant de 2 832,5 milliards et au

soutien des Partenaires Techniques et Financiers (PTF), à travers d'une part, des appuis budgétaires estimés à 466,7 milliards et des prêts projets à hauteur de 1 368,8 milliards.

Concernant la **balance des paiements**¹, le solde global de la balance des paiements au titre de l'année 2022 ressortirait déficitaire (-1,1% ; -452,0 milliards) en lien avec la dégradation du déficit du compte courant (-6,3% du PIB). L'aggravation du déficit du compte courant proviendrait principalement de la dégradation de la balance commerciale, qui passerait d'un excédent en 2021 à un déficit en 2022, en lien avec les induits par la crise russo-ukrainienne sur le commerce mondial. En outre, la hausse des taux directeurs par les principales banques centrales pour lutter contre l'inflation contribuent à durcir les conditions de financement international. Il s'en suit que les entrées nettes de capitaux attendues pour 2022 devraient être en retrait par rapport à 2021, principalement en lien avec une moindre mobilisation des investissements de portefeuille. Ainsi, le solde global attendu serait déficitaire à 1,1% du PIB.

Les statistiques monétaires en 2022 seraient marquées par une augmentation de la masse monétaire au sens large (M2) de 9,4% (+1 445,4 milliards) après 18,3% enregistrée en 2021. Cette évolution serait essentiellement due aux créances nettes sur l'Administration Centrale qui progresseraient de 16,6%.

La hausse de la masse monétaire au sens large serait perceptible aussi bien au niveau de la circulation fiduciaire (+8,1% ; +298,0 milliards) que des dépôts (+9,8% ; +1 147,4 milliards). La part des dépôts dans

¹ Estimations issues des prévisions de la Direction des Prévisions, des Politiques et des Statistiques Économiques (DPPSE)

la masse monétaire se situerait à 76,5% tandis que celle de la circulation fiduciaire représenterait 23,5%.

Les actifs extérieurs nets enregistreraient une baisse de 10,9% (-452,0 milliards), en raison de la hausse de la facture d'importation des biens et services.

Quant aux créances intérieures, elles progresseraient de 13,3% (+1 836,7 milliards) en lien avec une révision à la hausse des besoins de financement de l'Administration Centrale.

Les créances sur l'économie augmenteraient (+1 071,5 milliards), bénéficiant du dynamisme de l'activité économique.

Les réformes économiques et financières s'articuleraient en 2022, autour des piliers suivants : (i) le renforcement de l'administration fiscale, (ii) la gestion des finances publiques et des risques budgétaires, (iii) la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption, (iv) le développement du secteur industriel, et (v) le renforcement de l'environnement des affaires.

Perspectives économiques et financières pour l'année 2023

Pour 2023, **la croissance mondiale** devrait ralentir et ressortir à 2,9% contre 3,2% en 2022, en lien particulièrement avec la persistance de la crise en Ukraine. Ce ralentissement serait le fait principalement de la réduction de la croissance dans les pays avancés (+1,4% contre +2,5% en 2022), en dépit de la hausse de la croissance dans les pays émergents et pays en développement (+3,9% contre +3,6% en 2022).

Au niveau national, le taux de croissance ressortirait en 2023, à 7,3% après 6,8% en 2022. Les principales hypothèses qui sous-tendent la croissance du PIB en 2023 prennent en compte, le maintien de la

stabilité socio-politique, la poursuite des réformes nécessaires à l'accompagnement efficace de l'économie, la maîtrise de l'inflation, la bonne tenue des finances publiques et la soutenabilité de la dette publique.

Le secteur primaire devrait connaître une hausse de 3,9% contre 0,8% en 2022, grâce à la production vivrière (+3,2%) et à l'agriculture d'exportation (+4,5%) qui bénéficieraient de la poursuite des investissements dans le secteur agricole (PNIA 2) et de la redynamisation des organisations professionnelles dans les différents secteurs.

Le secteur secondaire progresserait de 10,7% après 12,8% en 2022, en lien avec la hausse du BTP (+13,5%), des industries agroalimentaires (+6,3%), de l'énergie (+16,9%), des produits pétroliers (+7,0%), de l'extraction minière (+11,2%) et des autres industries manufacturières (+7,1%). Ce secteur bénéficierait surtout de la hausse des investissements pour l'augmentation des capacités de production et de la croissance de la demande des produits dérivés.

Le secteur tertiaire ressortirait à 7,2% contre 6,7% en 2022, grâce aux télécommunications (+6,5%), aux transports (+7,3%), au commerce (+7,2%) et enfin aux autres services (+7,3%). Cette dynamique serait induite par les performances des secteurs primaire et secondaire.

Concernant la demande, le dynamisme des investissements (+9,0% après +14,4% en 2022) et l'affermissement de la consommation finale (+5,6% contre +4,4% en 2022) se consolideraient. La stimulation de la demande induirait une hausse des importations et des exportations respectivement de 7,4% et 6,6%.

L'inflation serait contenue à 2,0% en 2023, en dessous du seuil communautaire de 3%, grâce toujours à l'accroissement de l'offre des produits alimentaires, à la poursuite de l'amélioration des circuits de distribution et des voies de dessertes agricoles, à un meilleur approvisionnement des marchés et à la poursuite et au renforcement de la politique de lutte contre la cherté de la vie.

Tableau 3 : Répartition du PIB par secteur d'activités en 2023

	Primaire	Secondaire	Tertiaire	Non Marchand	Droits et taxes	PIB Total
Croissance (%)	3,9	10,7	7,2	4,7	7,7	7,3
Pondération (%)	13,9	21,7	47,7	9,4	7,3	100
Contribution à la croissance du PIB	0,5	2,3	3,4	0,5	0,6	7,3

Source : MEF/DGE/DPPSE

Les prévisions des finances publiques en 2023 tablent sur une amélioration du solde budgétaire global. En effet, le déficit du solde budgétaire ressortirait à 4,1% en 2023 après 6,0% projeté en 2022.

Les recettes totales et dons atteindraient 7 555,7 milliards (16,1% du PIB) contre une estimation de 6 427,7 milliards en 2022 (15,0% du PIB). Quant aux dépenses totales et prêts nets, ils s'établiraient à 9 497,7 milliards en 2023 (20,3% du PIB) contre 9 016,4 milliards à exécuter en 2022 (21,0% du PIB), soit une progression de 481,3 milliards. Cette évolution est en ligne avec la poursuite des actions inscrites dans le PND 2021-2025, visant entre autres la consolidation de la croissance économique davantage inclusive, à travers notamment la réalisation des investissements prévus.

En matière d'endettement, le Gouvernement continuera à privilégier les sources concessionnelles de financement. Cependant, pour la réalisation de certains investissements, une enveloppe de financement non concessionnel sera nécessaire. Toutefois, le Gouvernement entend s'assurer que tous les emprunts publics, y compris ceux non concessionnels, soient contractés dans le cadre de la politique nationale d'endettement, afin de préserver la viabilité de la dette et la soutenabilité des finances publiques.

Tableau 4 : Mobilisation de concours extérieurs de 2020 à 2023

En milliards F CFA	2020	2021	2022 Est.	2023 prév.
1. Multilatéraux	906,8	743,6	466,7	376,4
Banque mondiale	118,7	204,0		
FMI	686,2	495,0		
BAD	49,2	25,0	132,2	
Union Européenne	4,6			
BOAD				
BID				
BEI				
UEMOA	22,0			
AFD (France)			107,6	56,4
Allemagne	26,1	19,6		
Autre			226,9	320,0
2. Bilatéraux	73,8	76,6	206,9	199,7
C2D France	73,8	76,6	199,7	199,7
C2D Espagne	0,0	0,0	7,2	0,0
3. Autres	675,3	932,4	1 549,1	1 576,1
Dons projets	101,4	92,3	83,1	119,3
Prêts projets	573,9	840,1	1 466,0	1 456,7
TOTAL	1 656,0	1 752,6	2 222,8	2 152,2

Source : MEF/DGE/DPPSE

Concernant **la balance des Paiements** en 2023, tout comme la balance commerciale (-2,2% du PIB), le déficit courant se creusera pour ressortir à 5,6% du PIB, en lien principalement avec le repli de la facture d'importations. Quant aux revenus primaires et secondaires, les soldes restent constants par rapport à l'année 2022 et devraient s'afficher respectivement à -2,9% et -0,6%. Au niveau du compte de capital, le solde structurellement excédentaire devrait s'accroître de +43,5% pour s'établir à 0,3% du PIB, sous l'effet de la hausse des dons projets. Concernant le compte financier, les entrées nettes de capitaux ressortiraient à 4,6% du PIB contre 5,1% en 2022, sous l'effet d'une moindre mobilisation des ressources pour le compte de l'Administration Publique. Il en résulterait un déficit du solde global à 0,8% du PIB après 1,1% en 2022.

Concernant la **balance des paiements**, il est projeté en 2023, un déficit du solde global de 1,3% du PIB après le déficit de 1,1% du PIB en 2022, dû au déficit du compte courant (-5,6% du PIB). Le déficit du compte courant proviendrait principalement de la dégradation des déficits du compte de revenu primaire.

Les statistiques monétaires en 2023 seraient caractérisées par un accroissement de la masse monétaire au sens large (M2) de 7,1% (+1 197,3 milliards), en raison de la progression des encours des créances intérieures nettes sur l'Administration Centrale (+4,5%).

Au niveau des composantes de la masse monétaire au sens large, les dépôts dans les banques augmenteraient de 7,8% (+1 006,3 milliards) et la monnaie fiduciaire de 4,8% (+191,0 milliards). La part des dépôts dans la masse monétaire se situerait à 77,0% tandis que celle de la circulation fiduciaire représenterait 23,0%.

Les actifs extérieurs nets reculeraient en relation avec l'accroissement de la facture d'importation des biens et services.

Quant aux créances intérieures, elles progresseraient de 10,2% en lien avec un moindre besoin de financement de l'Administration.

Les créances sur l'économie, quant à elles, bénéficieraient de l'opérationnalisation effective de la société de garantie des crédits, en dépit du relèvement des taux directeurs par la Banque Centrale.

Les réformes économiques et financières s'articuleraient en 2023 et à moyen terme, autour des piliers suivants : (i) la gestion des finances publiques, (ii) le développement du secteur financier et l'inclusion financière, (iii) le renforcement de l'environnement des affaires et (iv) le développement du secteur privé

En définitif, le Rapport Économique et Financier 2023 intervient dans un contexte de persistance de la pandémie à coronavirus (covid-19) et de conflit entre la Russie et l'Ukraine qui a démarré le 24 février 2022. En effet, après l'année 2021, marquée par une reprise de l'activité dans la plupart des économies, le taux de croissance en 2022 connaîtrait un ralentissement résultant non seulement des mesures de lutte contre la covid-19 qui continuent d'induire un dérèglement des chaînes d'approvisionnement au niveau mondial et de freiner la reprise économique, mais aussi des sanctions prises contre la Russie qui perturbent les échanges extérieurs entre le binôme Russie-Ukraine et le reste du monde.

Ainsi, s'appuyant sur l'hypothèse du maintien de la stabilité socio-politique et de la poursuite de la mise en œuvre effective du PND 2021-2025, le taux de croissance de l'économie nationale ressortirait à 6,8% et 7,3% respectivement en 2022 et 2023 après 7,4% en 2021.

INTRODUCTION GENERALE

Le Rapport Économique et Financier a pour objet d'informer les Parlementaires (l'Assemblée Nationale et le Sénat) de l'évolution récente de l'activité économique et financière et du cadre macroéconomique qui sous-tend le budget de l'Etat pour l'année à venir.

Ce Rapport Économique et Financier de l'année 2023, qui s'articule autour de trois parties, donne un éclairage sur la situation économique et financière en 2021 et 2022 ainsi que les perspectives pour l'année 2023.

La première partie retrace l'évolution économique et financière de l'année 2021, caractérisée d'une part, par le démarrage de la mise en œuvre du PND 2021-2025 et d'autre part, par le redressement de l'économie mondiale qui a entraîné une hausse de la demande des matières premières et donc de leurs cours, (ii) la poursuite de la mise en œuvre du Plan de Soutien Economique, Social et Humanitaire, (iii) l'exécution continue du Plan de riposte sanitaire, (iv) l'allègement des mesures de lutte contre la Covid-19, (v) maintien de l'orientation accommodante de la politique

monétaire, (vi) la vigueur de la consommation des ménages, et (vii) l'amélioration du climat des affaires.

La deuxième partie est consacrée à l'analyse de l'environnement économique international et national au cours du premier semestre 2022, marqué par (i) la persistance des effets de la pandémie à coronavirus, (ii) les difficultés de ravitaillement en bétail du fait de l'insécurité dans les pays sahéliens et (iii) l'insuffisance de l'offre locale de certains produits agricoles sur les marchés. A ces facteurs, s'est ajouté l'impact de la crise ukrainienne survenue le 24 février 2022.

Enfin, la troisième partie du rapport présente les perspectives économiques et financières pour l'année 2023 qui bénéficieraient de la poursuite de la mise en œuvre du PND 2021-2025, d'un environnement sociopolitique stable, de la poursuite des réformes nécessaires à l'accompagnement efficace de l'économie et de la continuité dans la politique volontariste d'investissement dans les secteurs moteurs de croissance.

PREMIERE PARTIE : EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE

Au niveau international, après une année 2020 morose, du fait de la pandémie à coronavirus (Covid-19), l'activité a repris dans la plupart des économies en 2021. Cette reprise a été possible grâce au démarrage de la vaccination, à l'assouplissement des mesures restrictives de lutte contre la propagation de la Covid-19, aux soutiens budgétaires massifs et au maintien des conditions financières favorables, en l'occurrence le maintien de politiques monétaires accommodantes.

Cependant, la plupart des pays ont été confrontés à des contraintes d'approvisionnement en produits semi-finis en raison de la perturbation des activités enregistrée dans les pays asiatiques fortement impactés par la crise sanitaire. Aussi, la pénurie de conteneurs occasionnée par les lenteurs enregistrées dans les échanges commerciaux face à l'exigence du respect des mesures de lutte contre la Covid-19 a affecté l'activité économique. Par ailleurs, dans le contexte de reprise économique, des tensions inflationnistes sont observées dans la plupart des régions. Elles sont imputables à la flambée des cours des matières premières et de l'énergie ainsi qu'à des chocs sur l'offre de denrées alimentaires.

Dans ce contexte, selon les dernières estimations du Fonds Monétaire International (FMI), publiées en juillet 2022, la croissance de l'économie mondiale s'est affichée à 6,1% en 2021 après une baisse de 3,1% en 2020, avec une reprise à la fois dans les pays avancés (+5,2%) et dans les pays émergents et pays en développement (+6,8%). Mais ce regain d'activité s'est accompagné d'une inflation de 4,7% contre 3,2% en 2020.

En Afrique Subsaharienne, l'activité économique a enregistré une hausse de 4,6% contre une baisse de 1,6% en 2020 en lien notamment avec l'amélioration sensible du commerce international et des cours des matières premières. Cette hausse a résulté surtout de la progression des économies Sud-Africaine (+4,9%) et Nigériane (+3,6%).

Au sein de l'UEMOA, l'activité économique a bénéficié de la reprise de l'économie mondiale en 2021. De ce fait, elle s'est accélérée dans tous les États membres. Cette performance de l'économie des pays de la zone résulte de la poursuite de la mise en œuvre des plans de relance ainsi que du retour à la normale de l'activité dans les sous-secteurs du transport, du tourisme et des loisirs, à la faveur de l'atténuation de la crise sanitaire due à la Covid-19.

Au plan national, l'activité économique a tiré profit en 2021, (i) du redressement de l'économie mondiale qui a entraîné une hausse de la demande des matières premières et donc de leurs cours, (ii) de la poursuite de la mise en œuvre du Plan de Soutien Economique, Social et Humanitaire, (iii) de l'exécution continue du Plan de riposte sanitaire, (iv) de l'allègement des mesures de lutte contre la Covid-19, (v) du maintien de l'orientation accommodante de la politique monétaire, et (vi) de l'amélioration du climat des affaires.

L'activité économique a également bénéficié de la mise en œuvre du Programme de Travail Gouvernemental (PTG) 2021 qui a mis l'accent, notamment, sur l'amélioration des conditions de vie des

populations, la gestion efficace des dépenses et la fourniture des services publics de qualité.

Par ailleurs, la poursuite du plan de soutien économique, social et humanitaire et du plan de riposte sanitaire a contribué à consolider la reprise économique malgré les perturbations dues à l'insuffisance de l'offre d'électricité consécutive à des niveaux d'eau bas des lacs des barrages hydroélectriques et à une panne sur l'installation d'une centrale thermique dans la période d'avril à juin 2021.

Ainsi, la croissance économique a connu un rebond significatif avec un taux de 7,4% contre 2,0% en 2020. Cependant, cette croissance s'est accompagnée d'une accélération de l'inflation de 4,2% contre 2,4% en 2020.

Par conséquent, les évolutions sectorielles de l'offre et de la demande se présentent comme suit :

Au niveau de l'offre, le secteur primaire a connu une hausse de 2,3% contre 2,2% en 2020 en relation avec la hausse de l'agriculture d'exportation (+4,9%) et de la pêche (+0,7%) en dépit du repli de l'agriculture vivrière (-0,4%) et de la sylviculture (-23,7%).

L'agriculture d'exportation a bénéficié de la bonne tenue des cours, de la normalisation de la commercialisation, d'une bonne pluviosité et de l'entrée en production de nouvelles variétés du cacao à haut rendement. Ainsi, les productions de cacao (+2,6%), de noix de cajou (+14,1%), d'huile de palme (+16,9%), d'ananas (+18,6%), de banane dessert (+5,6%), de caoutchouc (+15,7%) et de coton graine (+14,1%) ont augmenté. Quant à la production de café (-25,6%), elle a reculé sous l'effet du vieillissement du verger et du désintérêt des paysans. De même, la production de sucre s'est contractée de 12,9% du fait de la maladie de la mosaïque de la canne à sucre, des

conditions climatiques défavorables et du rationnement de l'électricité qui a perturbé l'irrigation des plantations.

Au niveau de l'agriculture vivrière, la baisse est en lien principalement avec le repli des productions de tubercules et plantains (-1,6%) en dépit de la hausse des productions de céréales (+5,1%). Ce fléchissement de la production vivrière, qui a contribué à la hausse des prix des produits vivriers, sont attribuables principalement à la perturbation des ensemencements intervenue en 2020. Cette perturbation s'explique notamment par (i) des restrictions de déplacement en 2020 qui ont réduit la main d'œuvre provenant des pays voisins et perturbé les calendriers de mise en cultures de certains produits, (ii) des dérèglements climatiques et (iii) du déficit pluviométrique.

En outre, la hausse de la production céréalière est liée principalement à l'augmentation de la production rizicole (+12,0%) liée à l'accroissement des superficies cultivées (15% sur l'irrigué de 23 618 ha à 27 235 ha, 8% sur le pluvial bas-fonds de 302 877 ha à 327 949 ha, et 3% sur le pluvial plateau de 308 806 ha à 318 009 ha).

Le secteur secondaire a progressé de 4,4% en 2021 après une hausse de 1,9% en 2020. Cette évolution est en lien avec l'accélération des BTP (+8,3%), des produits pétroliers (+9,8%), de l'extraction minière (+3,2%) et des autres industries manufacturières (+9,6%) en dépit des baisses des industries agro-alimentaires (-2,5%) et l'énergie (-5,5%).

Les activités du BTP ont connu une hausse liée à l'accélération et au démarrage des chantiers de construction notamment (i) le 4e pont d'Abidjan reliant les communes de Yopougon et du Plateau, (ii) la

tour F de la cité administrative du Plateau, (iii) le pont reliant les communes de Cocody et du Plateau, (iv) le barrage de Gribo popoli, (v) l'aménagement et le bitumage de l'autoroute Yamoussoukro-Bouaké, (vi) la construction de routes et échangeurs dans le cadre du projet de transport urbain d'Abidjan, (vii) les travaux de réfection des Tours C, D et E de la cité administrative, (viii) la réhabilitation de la côtière entre Abidjan et San Pedro, (ix) la construction et la réhabilitation des stades devant accueillir la coupe d'Afrique de Football en 2023 et (x) les travaux d'aménagement de la voie de contournement « Y4 ».

La hausse de l'extraction minière de 3,2% après 6,2% en 2020 a découlé de la progression des productions d'or (+8,7%), de diamant (+2,7%) et de nickel (+30,8%) en lien avec l'ouverture de nouvelles mines et de l'exploitation de nouveaux minerais. Cependant, le ralentissement de sa croissance par rapport à 2020 a résulté de la chute de la production du manganèse (-27,5%) et de l'arrêt de la production de la bauxite. La diminution de la production manganésifère s'explique par la baisse du cours du minerai de manganèse sur le marché vers la fin de l'année 2021. Quant à la production de la bauxite démarrée en 2020, l'arrêt est dû aux difficultés rencontrées par l'opérateur, du fait, entre autres, des coûts portuaires et du déficit en infrastructure au Port Autonome d'Abidjan.

La progression des produits pétroliers a été soutenue par la vigueur de la consommation intérieure (+20,7%), tandis que les exportations ont progressé modérément (+0,9%). En dépit de cette performance, la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR) reste confrontée à l'érosion de ses marges de raffinage due à la montée des prix du pétrole brut.

La baisse de la production d'électricité est imputable au repli de la production de source hydraulique due à la faiblesse des stocks d'eau dans les lacs de retenue des barrages hydroélectriques, en raison de la sécheresse survenue en 2020. La panne intervenue sur les équipements de la centrale thermique d'Azito explique également cette contreperformance.

Le secteur tertiaire a rebondi de 10,5% en 2021, après la quasi-stagnation de 0,7% en 2020, grâce aux reprises des transports (+15,1%), du commerce (+10,8%) et autres services (+8,0%aux, ainsi que la poursuite du dynamisme des télécommunications (+11,8%),).

La bonne performance des télécommunications est en relation avec la poursuite des investissements engagés et une plus forte utilisation des services dans un contexte post-Covid-19. En effet, les opérateurs de télécommunications ont poursuivi la vulgarisation du télétravail et des autres activités en ligne en rivalisant d'offres innovantes à destination de consommateurs en vue d'assurer la continuité de leurs tâches.

Les transports et le commerce ont bénéficié de la reprise effective des activités économiques en relation avec la levée de certaines mesures de lutte contre la propagation de la Covid-19 notamment la fermeture des frontières.

Les droits et taxes nets de subventions sont ressortis en hausse de 9,1% contre 2,4% en 2020 grâce au rebond de l'activité économique ainsi qu'aux différentes réformes et politique fiscale dans l'administration.

Concernant la demande, la croissance a été tirée par la reprise de la consommation finale (+8,6% contre -1,8% en 2020) et la consolidation des investissements (+12,5% après +8,4% en 2020).

La hausse de la **consommation finale** est en lien avec la consolidation de la consommation publique (+10,6% après +6,3% en 2020) et la reprise de la consommation des ménages (+8,3% contre -2,8% en 2020) due à l'assouplissement des restrictions liées à la pandémie et à la relance de l'économie, offrant aux ménages plus d'opportunités de dépenses.

Les investissements ont été soutenus par la poursuite de l'exécution des grands projets d'infrastructures, notamment ceux (i) de réhabilitation du pont Félix Houphouët-Boigny, (ii) de réalisation du tronçon « Yamoussoukro-Bouaké » de l'autoroute du nord, (iii) de sauvegarde et de développement de la Baie de Cocody et de la lagune Ebrié, (iv) d'aménagement de la bordure de la mer dans la commune de Port-Bouët, (v) de construction de quatre stades en vue de l'organisation de la CAN 2023, (vi) de construction du 4^e pont d'Abidjan, (vii) de construction de routes et échangeurs dans le cadre du projet de transport urbain d'Abidjan, (viii) d'aménagement de la voie de contournement « Y4 » et (ix) de réhabilitation de la côtière entre Abidjan et San Pedro.

Ainsi, le taux d'investissement global est ressorti à 23,4% du PIB contre 22,4% en 2020. Le taux d'investissement public s'est établi à 6,6% en 2021 comme en 2020.

Au niveau **des échanges extérieurs**, bénéficiant de l'allègement des mesures de lutte contre la Covid-19, **les importations de biens et services** se sont affichées en hausse de 12,1% après 11,9% en 2020 sous l'impulsion du dynamisme de l'économie. **Les exportations**

de biens et services ont connu une hausse de 10,1% contre une baisse de 3,9% en 2020, en raison notamment de la bonne tenue des produits transformés et des spéculations de l'agriculture d'exportation.

L'inflation a progressé de 4,2% en 2021 après 2,4% en 2020, au-delà du seuil communautaire de maximum 3%, sous l'effet principalement de l'augmentation des prix des produits comestibles (+7,4%). Cette évolution a été principalement impulsée par les produits alimentaires et boissons non alcoolisées dont la progression des prix est passée de 3,2% au mois de janvier 2021 au pic de 12,3% au mois de décembre.

Cette hausse des prix est expliquée notamment par (i) la baisse de la production vivrière, (ii) l'insécurité dans les pays sahéliens qui occasionne des difficultés d'approvisionnement en bétail et produits maraîchers, (iii) l'accroissement des prix à l'importation du poisson (+11,9%), et (iv) la hausse du cours de l'huile de palme sur le marché international.

Les finances publiques en 2021 sont caractérisées par une bonne tenue des recettes et un accroissement des dépenses exécutées dans un contexte fortement marqué par la crise de la Covid-19, en vue de soutenir la relance des activités économiques profondément impactées par les effets de cette pandémie et de poursuivre les objectifs de développement du Gouvernement orientés vers l'amélioration des conditions de vie des populations.

Les recettes totales et dons sont ressortis à 6 140,2 milliards en 2021, en hausse de 16,1% par rapport à 2020, comportant 5 955,6 milliards de recettes (fiscales et non fiscales) et 184,6 milliards de dons.

MINISTERE DE L' ECONOMIE ET DES FINANCES

Les recettes fiscales sont évaluées à 4 887,0 milliards, en hausse de 737,8 milliards (+17,8%) par rapport à 2020 en lien avec la relance progressive de l'activité économique. Cette performance est attribuable à la fois aux recettes intérieures et de porte.

Par Régie Financière, les réalisations se présentent comme suit :

- Direction Générale des impôts (DGI) : 2 615,4 milliards (+452,7 milliards) ;
- Direction Générale des Douanes (DGD) : 2 239,7 milliards (+283,9 milliards) ;
- Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP) : 11,9 milliards (+1,2 milliard).

Les recettes non fiscales sont ressorties à 859,6 milliards en 2021 contre 739,9 milliards en 2020, soit une hausse de 119,8 milliards, essentiellement due aux cotisations de sécurité sociale (+67,3 milliards).

Les dons ont été mobilisés à hauteur de 184,6 milliards contre 193,3 milliards en 2020, soit une baisse de 8,7 milliards, imputable au report du remboursement du PCD (7,2 milliards) en 2022.

Les dépenses totales et prêts nets ont été exécutés à hauteur de 8 102,0 milliards au terme de l'année 2021 contre 7 255,1 milliards en 2020, soit une hausse de 847,0 milliards (+11,7%). Dans le détail, la hausse des dépenses s'explique principalement par :

- les dépenses de personnel qui se sont établies à 1 859,6 milliards contre 1 828,1 milliards en 2020, soit une augmentation de 31,5 milliards (+1,7%). Cette évolution est imputable aux avancements indiciaires ainsi qu'aux traitements des dossiers de premier mandatement de deux promotions de CAFOP sur le seul exercice budgétaire 2021, en lien avec la politique visant la réduction des

délais de traitement des dossiers des nouveaux fonctionnaires ;

- les subventions et transferts sont chiffrés à 906,8 milliards, soit une hausse de 240,4 milliards par rapport à 2020 du fait notamment de la hausse des transferts éducatifs/médico-sociales +70,8 milliards), la subvention du secteur électricité (+36,3 milliards) ainsi que des transferts alloués aux EPN (+19,7 milliards) ;

- les dépenses de fonctionnement se sont établies à 1 510,0 milliards, soit une hausse de 115,6 milliards par rapport à 2020 ;

- les dépenses d'investissement ont été exécutées à hauteur de 2 171,9 milliards contre 1 914,4 milliards en 2020. La composante interne s'affiche à 1 198,0 milliards en baisse de 16,3 milliards par rapport à son niveau de 2020. Quant aux projets d'investissement financés sur ressources extérieures, ils ont été exécutés à hauteur de 932,4 milliards contre 675,3 milliards en 2020. Ils se répartissent comme suit :

- o 840,1 milliards au titre des prêts projets ;
- o 92,3 milliards de dons projets contre 101,4 milliards un an plus tôt ;

- les dépenses de consolidation de la paix et de la sécurité, ont été exécutées à hauteur de 250,4 milliards contre 181,7 milliards en 2020, soit une hausse de 68,7 milliards. Cette augmentation est due à un besoin de renforcement supplémentaire du dispositif sécuritaire en lien avec la montée de la menace terroriste au nord du pays.

Au total, le déficit budgétaire pour l'année 2021 s'est établi à 1 961,8 milliards (5,0% du PIB) comparé à un déficit de 1 965,9 milliards (5,6 % du PIB) un an plutôt.

La couverture de ce déficit a été assurée par les ressources mobilisées sur les marchés monétaires et financiers sous régional et international, ainsi que par les concours extérieurs.

La balance des paiements en 2021 a enregistré un solde global excédentaire de 973,2 milliards de francs CFA en 2021 après celui de 642,3 milliards de francs CFA obtenu en 2020 en liaison avec l'accroissement des entrées de capitaux.

Les comptes extérieurs se sont caractérisés par un déficit de la balance des transactions courantes de 1 544,0 milliards (-3,9% du PIB) plus élevé que celui de 2020 (-1 136,4 milliards ; -3,2% du PIB), en relation avec dégradation de l'excédent commercial qui se situerait à 0,1% du PIB après 0,9% du PIB en 2020. La détérioration du déficit courant est essentiellement imputable à la dégradation de la balance des biens et services qui s'est creusé de 290,7 milliards, soit 0,8% du PIB. Les autres sous comptes étant restés stables en ratio du PIB par rapport à 2020 ; les revenus primaires s'établiraient à -3,0 % du PIB et les revenus secondaires à -0,6 % du PIB.

L'excédent structurel des biens connaîtrait une baisse de 4,3%, en lien avec une croissance des importations plus forte que celle des exportations, elle-même induite par la poussée inflationniste observée au second semestre 2021. Les exportations ont progressé de +17,2% du fait de la hausse en valeur, des ventes de cacao fèves (+14,1 ; +294,0 milliards), des produits pétroliers (+42,9%, +178,0 milliards), de l'or non monétaire (+12,8% ; 107,5 milliards). S'agissant des importations, elles ont réalisé une progression plus forte de +24,4% par rapport à 2020, soit une hausse nominale de 1 313 milliards en valeur FOB du fait des achats de produits alimentaires (+27,6%), de biens de consommation (+31,2%), de

produits pétroliers (+12,7%), de biens intermédiaires (+33,6%) et de biens d'équipements (+25,9%).

Concernant les services, le déficit structurel s'est creusé de +15,7%, en lien avec la croissance des échanges de biens.

Les déficits des revenus primaire et secondaire se sont aggravés respectivement de 10,2% et 2,1% du fait de la hausse des intérêts sur la dette et des transferts de fonds des migrants.

Le solde du compte de capital, estimé à 92,4 milliards de FCFA, a baissé de 8,0% en 2021 contre une baisse de 4,7% en 2020.

Au niveau du compte financier, le solde s'est établi à 6,2% du PIB sous l'effet de la mobilisation des investissements de portefeuille (1,3% du PIB) et des tirages pour le compte de l'Administration publique (+3,4% du PIB).

La situation monétaire en 2021 est caractérisée par le maintien de l'orientation accommodante de la politique monétaire adoptée le 21 mars 2020 par la BCEAO, en vue de soutenir le financement du secteur privé et des Etats dans le contexte de la crise économique liée à la pandémie à coronavirus. Ainsi, la BCEAO a satisfait les besoins de liquidité exprimés par les banques commerciales à ses guichets au taux unique de 2,00%, en vigueur depuis le 24 juin 2020.

Par ailleurs, afin de permettre aux Etats de disposer de ressources stables et à moindre coût pour le financement de la relance économique, la BCEAO, en collaboration avec l'agence « UMOA Titre » a mis en place, en février 2021 un guichet spécial de refinancement des Obligations de Relance (ODR). Cet accompagnement des Etats s'est renforcé avec la mise en place d'un

guichet spécial de refinancement en août 2021 dénommé « guichet de soutien et de résilience » visant à financer les opérations prévues dans les budgets des Etats en 2021.

Ainsi, la masse monétaire au sens large (M2) a augmenté de 18,3% (+2 392,7 milliards) par rapport à 2020. Cette évolution résulte de l'accroissement des actifs extérieurs nets (+32,3% ; +1 014,5 milliards) et des encours des créances intérieures (+14,3% ; +1 721,4 milliards

En 2021, le Gouvernement a poursuivi la mise en œuvre **des réformes et mesures de politiques structurelles** afin de garantir la paix et la cohésion sociale, maintenir la solidité du cadre macroéconomique et renforcer l'environnement des affaires.

En matière de Politique fiscale :

Les principales mesures de politique fiscale mises en œuvre se déclinent comme suit :

- Instauration d'un droit d'accise de 15% sur les produits cosmétique et de beauté contenant de l'hydroquinone et 10% sur ceux ne contenant pas de l'hydroquinone en 2021 ;
- Instauration d'un droit d'accise de 40% sur les boissons alcoolisées titrant 35 en 2021.

En matière de gestion des finances publiques :

- le premier rapport sur la performance (RGP) a été élaboré en 2021 ;
- quatre-vingt-quatorze (94) EPN au CUT ont été connectés sur un total de quatre-vingt-quinze (95) à fin 2021.

Concernant le renforcement de l'environnement des affaires et développement du secteur privé :

- La dématérialisation de la formalité de création d'entreprise en ligne avec génération d'un identifiant unique d'immatriculation des entreprises, à travers la mise en place de la plateforme E-entreprise a été effective à fin 2021 ;
- la plateforme E-raccordement à l'électricité pour les PME/PMI a été finalisée à fin mars 2021 ;
- la plateforme d'enregistrement des actes et décisions de justice en ligne a été finalisée ;
- la plateforme E-ventes aux enchères a été finalisée à fin 2021 ;
- l'observatoire des plaintes foncières (OPF) a été mis en place par arrêté ministériel portant du N°008/MBPE du 05 février 2021 portant création, attributions, organisation et fonctionnement de l'observatoire des plaintes non juridictionnelles en matière foncière ;
- la télé-déclaration et le télé-paiement des cotisations sociales ont été mises en place en juillet 2021 ;
- l'étude de faisabilité du parc industriel textile de Bouaké de 100 ha a démarré en février 2021.

Au titre de l'administration fiscale

- Application du taux réduit de 9% sur le lait infantile en 2021 ;
- interconnexion du système informatique des douanes ivoiriennes avec celui du Niger en 2021 ;
- digitalisation des déductions de la TVA.

DEUXIEME PARTIE : SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE L'ANNEE 2022

I. L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

Au **niveau mondial**, l'activité économique en 2022 est confrontée à la persistance de la pandémie à coronavirus (covid-19) et surtout aux conséquences négatives de la guerre en Ukraine qui a démarré le 24 février 2022.

En effet, les mesures de lutte contre la covid-19 continuent d'induire un dérèglement des chaînes d'approvisionnement au niveau mondial et de freiner la reprise économique. Par ailleurs, dans certains pays d'Europe et d'Amérique du Nord, la reprise post-covid-19 fait face à des déficits de main d'œuvre, notamment, dans le transport routier, la restauration et la santé.

En se basant sur ce climat économique délétère, le FMI a revu à la baisse ses prévisions pour 2022. Ainsi, le taux de croissance devrait ressortir à 3,2% en raison des crises susmentionnées. Au niveau régional, la décroissance se fera aussi. Ainsi, le taux de croissance ressortirait à 2,5% contre 5,2% en 2021 dans les pays avancés

Concernant la crise en Ukraine, les sanctions prises contre la Russie perturbent les échanges extérieurs entre le binôme Russie-Ukraine et le reste du monde. Elles entraînent une flambée des prix des produits énergétiques ainsi que de certains produits alimentaires et biens intermédiaires.

Aussi, les ruptures d'approvisionnement sont exacerbées, l'inflation mondiale s'accélère et l'insécurité alimentaire s'intensifie.

Afin de préserver le pouvoir d'achat des ménages, des mesures sont mises en œuvre dans les pays mais leurs coûts dégradent les soldes budgétaires. Par ailleurs, en vue de juguler les tensions inflationnistes, les principales Banques Centrales procèdent à un resserrement de leurs politiques monétaires. La Réserve Fédérale (Fed) a augmenté, en juin 2022, ses taux à court terme de 0,75 point de pourcentage après des hausses précédentes de 0,25 (mars 2022) et 0,5 (mai 2022) point de pourcentage. Quant à la Banque Centrale Européenne, elle a annoncé, en juin 2022, son intention de relever ses taux directeurs de 25 points de base en juillet puis en septembre 2022.

En relation avec les incertitudes qui pèsent sur les perspectives de l'économie mondiale, les conditions de financement sur les marchés internationaux se sont durcies en 2022 et ce durcissement devrait s'accroître avec le resserrement des politiques monétaires en cours.

Dans ce contexte, selon les dernières prévisions du Fonds Monétaire International (FMI) publiées au mois de juillet 2022, l'inflation annuelle mondiale devrait atteindre 8,3% en 2022 contre un taux de 7,4% prévu en avril 2022, après s'être située à 4,7% en 2021. Elle se situerait à 6,6% dans les pays avancés et à 9,5% dans les pays émergents et en développement en 2022.

I.1- L'évolution de la situation économique dans les principaux pays et grandes zones

I.1.1- Les États-Unis d'Amérique

Aux États-Unis, l'accroissement du PIB réel ralentirait à 2,3% en 2022, après un rebond de 5,7% en 2021, sous l'effet de la décélération des investissements privés dans les stocks, des investissements fixes résidentiels ainsi que des dépenses du Gouvernement fédéral et des Gouvernements locaux. En rythme trimestriel, le PIB a légèrement fléchi de 0,4% et 0,1% respectivement aux premier et deuxième trimestres 2022. Les perspectives pourraient être affectées par le resserrement monétaire prévu pour freiner la poussée inflationniste.

I.1.2- La Zone Euro

Dans la **zone euro**, la hausse du PIB en rythme trimestriel s'est renforcée au deuxième trimestre 2022 pour se situer à +0,7% contre +0,5% au premier trimestre 2022. L'économie de la zone bénéficie d'un marché du travail bien orienté, du relèvement de la consommation des ménages et de l'augmentation des investissements, portés en particulier par les dépenses liées aux plans de relance européens en Italie et en Espagne. La croissance du deuxième trimestre serait un peu plus élevée en Espagne (+0,6%), qu'en France (+0,2%), en Allemagne (+0,3%) et en Italie (+0,3%).

Sur l'année 2022, l'activité économique de la zone euro devrait croître de 2,6%, à un rythme moindre que la progression de 4,0% prévue antérieurement et celle de 5,4% réalisée en 2021.

I.1.3- Le Japon

L'économie **Japonaise** a entamé l'année 2022 avec une contraction du PIB de 0,1% au premier trimestre en rythme trimestriel, affectée spécifiquement par la recrudescence de la Covid-19. Au second trimestre 2022, les indicateurs conjoncturels sont contrastés. L'activité du secteur privé a enregistré une reprise, traduite par l'évolution favorable de l'indice PMI composite et tirée par les services. Par contre, la progression de l'activité manufacturière a ralenti. Sur l'ensemble de l'année 2022, le Produit Intérieur Brut (PIB) augmenterait de 1,7% tout comme en 2021.

Sur le plan monétaire, la Banque du Japon (BoJ) maintient sa politique monétaire ultra-souple, grâce à une inflation globalement contenue (2,5% en mai, comme en avril).

I.1.4- Le Royaume Uni

Au **Royaume-Uni**, le PIB a progressé de 0,8% au premier trimestre 2022 en rythme trimestriel. Au second trimestre, les enquêtes de conjoncture indiquent une baisse de l'activité et de la confiance des entreprises liées à la morosité de l'activité dans le secteur manufacturier. Du côté des services, la dynamique est plus favorable, les entreprises ayant indiqué une augmentation de leurs activités au mois de juin. Sur l'ensemble de l'année 2022, selon les dernières prévisions du FMI, le rythme de progression du PIB réel devrait ralentir pour se situer à +3,2%, après un rebond de 7,4% en 2021.

Tableau 5 : Taux de croissance du PIB dans les pays avancés (en %)

Pays	Est. 2020 (Maj PEM juil. 2022)	Est. 2021 (Maj PEM juil. 2022)	Prév. 2022 (Maj PEM juil. 2022)
Mondiale	-3,1	6,1	3,2
Pays avancés	-4,5	5,2	2,5
<i>Etats Unis</i>	-3,4	5,7	2,3
<i>Japon</i>	-4,5	1,7	1,7
<i>Royaume-Uni</i>	-9,3	7,4	3,2
Zone Euro	-6,3	5,4	2,6
<i>France</i>	-7,9	6,8	2,3
<i>Allemagne</i>	-4,6	2,9	1,2
<i>Italie</i>	-9,0	6,6	3,0
<i>Espagne</i>	-10,8	9,1	4,0

Source : FMI (PEM juillet 2022)

I.1.5- Les pays émergents et en développement

Dans les **économies émergentes et pays en développement**, l'accroissement du PIB devrait ralentir à +3,6% en 2022, après +6,8% en 2021, selon les prévisions du FMI. Les révisions à la baisse de la croissance en 2022 découlent principalement du ralentissement des économies chinoise et indienne ainsi que de la contraction du PIB de la Russie.

En Chine, le PIB a fléchi de 2,6% au deuxième trimestre 2022, en rythme trimestriel, après une augmentation de 1,4% le trimestre précédent. Cette contraction est en rapport avec les restrictions sanitaires qui ont lourdement pénalisé l'activité et la crise dans l'immobilier. Des entreprises, des usines et des commerces ont été contraints de cesser leurs activités et les chaînes d'approvisionnement ont été mises sous tension. Sur l'ensemble de l'année, la croissance

devrait s'afficher à +3,3%, nettement en deçà de la hausse de 8,1% réalisée en 2021.

Au **Brésil**, l'activité économique bénéficie de la vigueur des dépenses publiques et du maintien à la hausse de la consommation des ménages, en dépit de la faiblesse de l'investissement et du commerce extérieur. Le PIB a augmenté de 1,0% au premier trimestre 2022, en rythme trimestriel, et l'évolution des indicateurs conjoncturels signale une amélioration de l'activité au deuxième trimestre. La dynamique de croissance de l'activité est plus soutenue par les services que par le secteur manufacturier. Sur l'ensemble de l'année 2022, l'économie brésilienne devrait croître à un rythme modéré de 1,7%, plus fortement que la progression de 0,3% prévue initialement, après un rebond de 4,6% en 2021.

En **Inde**, le PIB a progressé de 0,8% au premier trimestre 2022, en variation trimestrielle. Au second trimestre, l'activité montre des signes d'un renforcement, notamment de la production industrielle dont le rythme d'augmentation reste toutefois en deçà de celui des services. Au total, selon les dernières projections du FMI, l'activité économique resterait robuste sur l'année 2022 en Inde. Le PIB devrait croître de 7,4% après +8,7% en 2021 stimulé par la consommation et l'investissement privé.

En **Afrique subsaharienne**, la croissance de l'activité économique se situerait à +3,8% légèrement au-dessus de la projection initiale de +3,7%. L'activité de la zone bénéficierait de performances meilleures que prévues au Nigéria et en Afrique du Sud.

MINISTERE DE L' ECONOMIE ET DES FINANCES

Le **Nigeria** tire avantage du renchérissement du cours du pétrole brut et d'une reprise plus vigoureuse que prévue de l'industrie manufacturière et de l'agriculture.

Quant à l'économie **Sud-africaine**, elle continue de bénéficier de l'assouplissement des mesures restrictives de lutte contre la Covid-19.

Tableau 6 : Taux de croissance du PIB dans les pays émergents et pays en développement (en %)

Pays	Est. 2020 (Maj PEM juillet 2022)	Est. 2021 (Maj PEM juillet 2022)	Prév. 2022 (Maj PEM juillet 2022)
Pays émergents	-2,0	6,8	3,6
<i>Chine</i>	2,2	8,1	3,3
<i>Russie</i>	-2,7	-4,7	-6,0
<i>Brésil</i>	-3,9	4,6	1,7
<i>Inde</i>	-6,6	8,7	7,4
Afrique subsaharienne	-1,6	4,6	3,8
<i>Nigeria</i>	-1,8	3,6	3,4
<i>Afrique du sud</i>	-6,3	4,9	2,3

Source : FMI (PEM juillet 2022)

Dans la **zone UEMOA**, en dépit de l'accentuation de l'insécurité dans les pays sahéliens, du resserrement des conditions de financement à l'échelle internationale et de la crise ukrainienne, la croissance économique devrait rester robuste à +5,9% en 2022, après un taux de 6,1% en 2021.

A l'instar des autres régions du monde, les pays de la zone UEMOA sont confrontés aux tensions inflationnistes. A fin mai 2022, le taux

d'inflation s'est affiché à 5,2% en moyenne annuelle, au-dessus du maximum de 3% de la norme communautaire.

Les risques entourant les prévisions de l'inflation demeurent globalement haussiers, en raison de la persistance de la guerre en Ukraine, de la possible accentuation de l'insécurité sous régionale et de la sécheresse due au réchauffement climatique, notamment, au Mali et au Niger.

Tableau 7 : Taux de croissance du PIB des pays de l'UEMOA

Pays	Croissance du PIB en 2020 (réal.)	Croissance du PIB en 2021 (est.)	Croissance du PIB en 2022 (prév.)
<i>Bénin</i>	3,8	7,2	5,7
<i>Burkina Faso</i>	1,9	6,9	6,7
<i>Côte d'Ivoire</i>	2,0	7,4	6,9
<i>Guinée Bissau</i>	1,5	6,4	4,6
<i>Mali</i>	-1,2	3,1	2,0
<i>Niger</i>	3,6	1,3	7,0
<i>Sénégal</i>	1,5	6,1	5,1
<i>Togo</i>	1,8	5,5	5,9
UEMOA	1,8	6,1	5,9

Sources : MEF/DGE/DPPSE, RSM juin 2022 ; CPM BCEAO juin 2022.

I.2- L'inflation et les taux de change

I.2.1- L'inflation dans le monde

Dans un contexte marqué par la persistance de la pandémie à coronavirus 2019 (covid-19) et aux conséquences négatives de la

guerre en Ukraine qui a démarré le 24 février 2022, il est enregistré une flambée des prix des produits énergétiques ainsi que de certains produits alimentaires et biens intermédiaires.

Aussi, les ruptures d'approvisionnement sont exacerbées, l'inflation mondiale s'accélère et l'insécurité alimentaire s'intensifie. Ainsi, selon les prévisions du FMI de Juillet 2022, l'inflation ressortirait cette année à 6,6% dans les pays avancés et 9,5% dans les pays émergents et les pays en développement, soit une révision à la hausse de 0,9 et 0,8 point de pourcentage, respectivement.

Tableau 8 : Variation de l'indice des prix à la consommation dans les principaux pays et grandes zones (en %)

	2017	2018	2019	2020	2021	2022 (p)
Chine	1,6	2,1	2,9	2,4	0,9	2,1
Brésil	3,4	3,7	3,7	3,2	8,3	8,2
États-Unis	2,1	2,4	1,8	1,2	4,7	7,7
Japon	0,5	1,0	0,5	0,0	-0,3	1,0
Zone Euro	1,5	1,8	1,2	0,3	2,6	5,3
Afrique Subsaharienne	10,3	10,6	8,3	8,1	10,2	11,0
Côte d'Ivoire	0,7	0,6	0,8	2,4	4,2	4,5

Sources : WEO avril 2022 (FMI) ; Banque Mondiale ; MEF/DGE/DPPSE

I.2.2- Les taux de change

Le **marché des changes** est caractérisé au cours du premier semestre de 2022, par une contraction de l'euro par rapport aux principales monnaies, en glissement annuel. En effet, la monnaie européenne se déprécie par rapport au dollar US (-10,1%), au yuan renminbi (-9,5%), au dollar canadien (-8,2%), au rand sud-africain (-3,3%), à

la livre sterling (-2,9%) et au rouble (-10,6%). Cependant, il se renforce par rapport au yen japonais (+3,6%).

En variation mensuelle au mois de juillet 2022, l'euro est en dépréciation par rapport au dollar américain (-1,8%), au yuan renminbi (-1,3%), au dollar canadien (-2,4%), à la livre sterling (-2,1%), au yen (-3,6%) et au rand sud-africain (-0,9%). Par contre, l'euro se renforce face au rouble russe (+10,4%).

I.3- Les cours des matières premières

Le **marché des matières premières** enregistre, en moyenne sur les six premiers mois de 2022, un renchérissement des prix moyens des principaux produits de base, en relation avec les bouleversements sur l'offre, provoqués par la crise en Ukraine.

Ainsi, les prix des engrais (+116,3%), du gazole (+99,1%), du supercarburant (+68,0%), du blé (+64,2%), du pétrole brut (+64,7%), du coton (+61,7%), de l'huile de palme raffinée (+49,2%), du café (+59,9%), du maïs (+20,5%), du caoutchouc naturel (+6,9%), du sucre (+14,4%), du cacao fèves (+1,5%) et de l'or (+3,7%) s'accroissent. En revanche, le prix du riz blanchi thaïlandais se contracte de 15,1 % en lien avec une offre abondante en lien avec une offre abondante.

Tableau 9 : Cours des matières premières à fin juin 2022

	en Francs CFA/unité de mesure			en Dollar américain/unité de		
	6 mois 2021	6 mois 2022	Var. 22/21	6 mois 2021	6 mois 2022	Var. 22/21
PRODUITS ALIMENTAIRES						
Café	914	1 397	52,8%	1,68	2,33	38,7%
Cacao	1 306	1 461	11,9%	2,40	2,44	1,7%
Huile de palme	541	890	64,6%	0,99	1,48	49,5%
Sucre	199	251	26,3%	0,36	0,42	16,7%
Riz	279	262	-6,3%	0,51	0,44	-13,7%
MATIÈRES INDUSTRIELLES						
Coton	1 095	1 956	78,6%	2,01	3,25	61,7%
Or	982 731	1 124	14,4%	1 806,57	1 873,77	3,7%
Pétrole brut	35 284	64 229	82,0%	64,83	106,75	64,7%

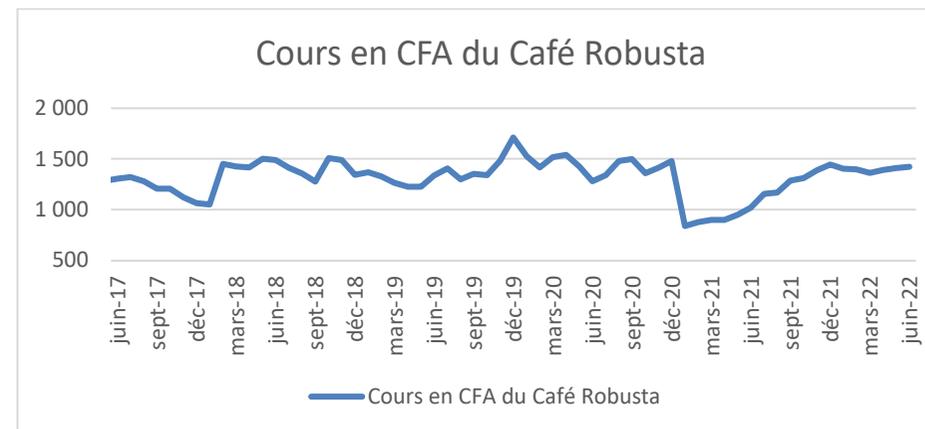
Sources : INSEE ; MEF/DGE/DPPSE

I.3.1- Les produits alimentaires

Au premier semestre 2022, les cours, en monnaie locale, des principales cultures d'exportation affichent un renchérissement par rapport à la période correspondante de 2021.

Les cours du café vert robusta ont progressé de 52,8% et s'établissent en moyenne à 1 397 FCFA/Kg à fin juin 2022 contre 914 FCFA/Kg à la période correspondante de 2021.

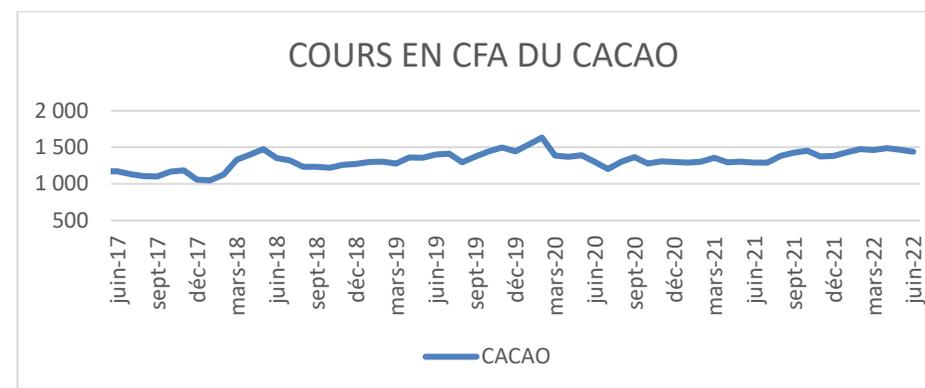
Figure 1 : Évolution des cours du café vert robusta en FCFA/kg



Source : MEF/DGE /DPPSE

Les cours du cacao en FCFA ont augmenté de 11,8% et ressortent en moyenne au premier semestre 2022 à 1 461 FCFA contre 1 306 FCFA à la période correspondante en 2021.

Figure 2 : Évolution des cours du cacao en F CFA/kg

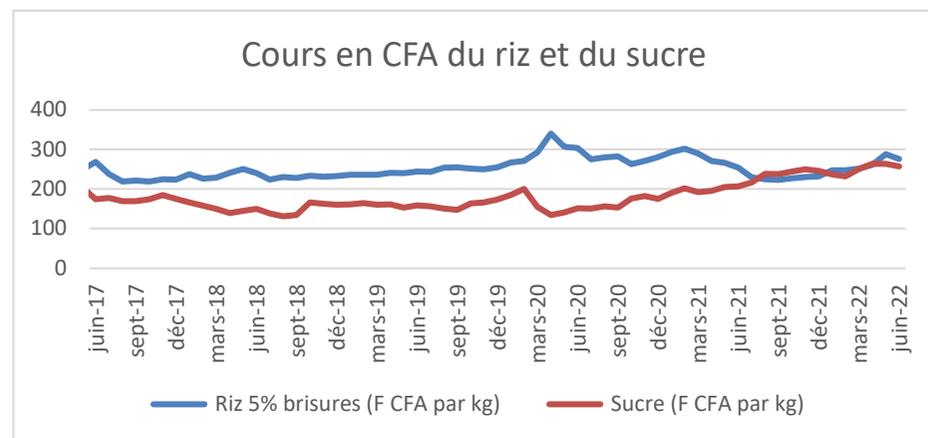


Sources : MEF/DGE/DPPSE

En ce qui concerne le **sucre**, les cours moyens s'établissent à 251 FCFA/Kg au premier semestre 2022, en hausse de 26,3% par rapport à la période correspondante de 2021.

En revanche, au niveau **du riz** blanchi de variété 5% brisures, les cours moyens ont affiché une baisse de 6,3% au cours du premier semestre 2022. Ils ressortent à 262 FCFA/kg contre 279 FCFA/kg à la même période de 2021. Ce fléchissement est en lien avec une demande atone

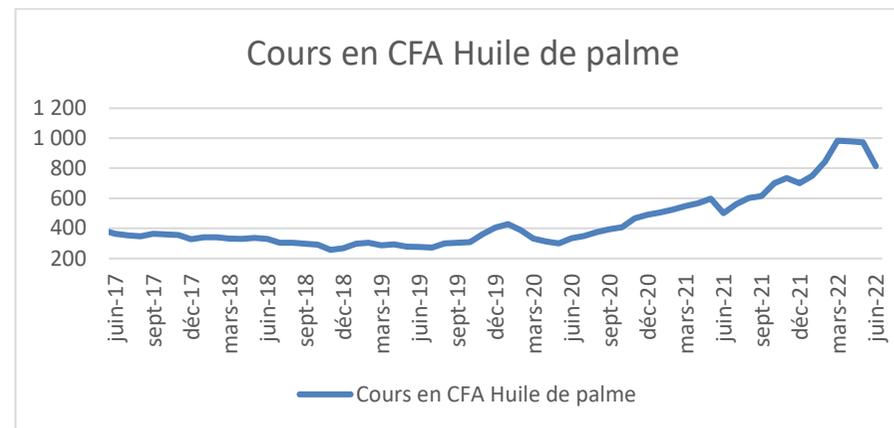
Figure 3 : Évolution des cours du sucre et du riz F CFA/kg



Sources : MEF/DGE/DPPSE

Sur le marché de l'huile de palme, les cours se sont accrus de 64,6% pour s'afficher en moyenne à 890 FCFA/Kg contre 541 FCFA/Kg au premier semestre 2022.

Figure 4 : Évolution des cours de l'huile de palme en FCFA/kg



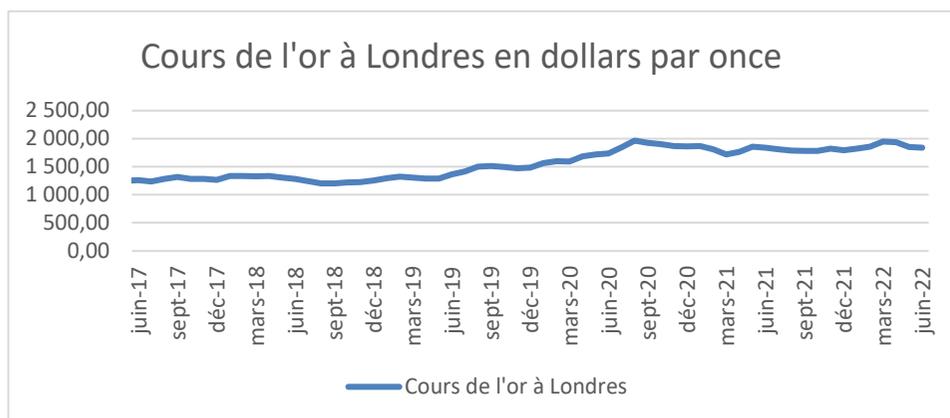
Sources : MEF/DGE/DPPSE

I.3.2. Les produits industriels

Les cours des produits industriels ont enregistré une évolution favorable.

Ainsi, à fin juin 2022, les cours de **l'or** progressent de 14,4% pour s'établir en moyenne à 1 124 495 FCFA par once après 982 731 FCFA par once au semestre correspondant de 2021.

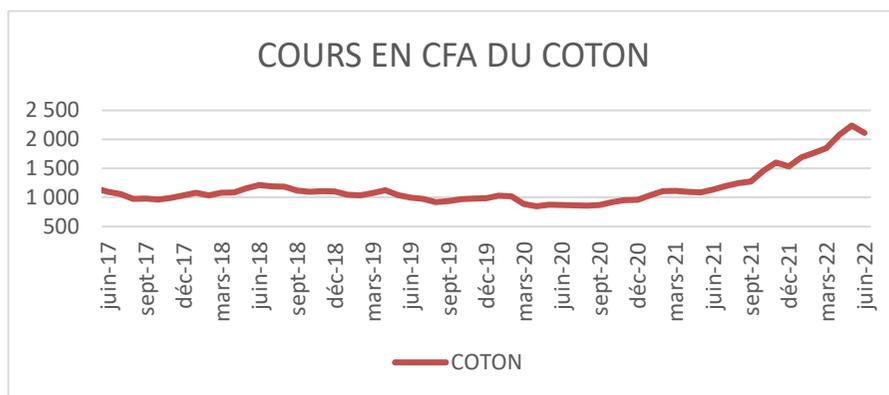
Figure 5 : Évolution des cours de l'or en FCFA/once



Sources : MEF/DGE/DPPSE

Les cours moyen du **coton** enregistrent un accroissement de 78,6% pour ressortir à 1 956 FCFA/kg contre 1 095 FCFA/kg au premier semestre 2021.

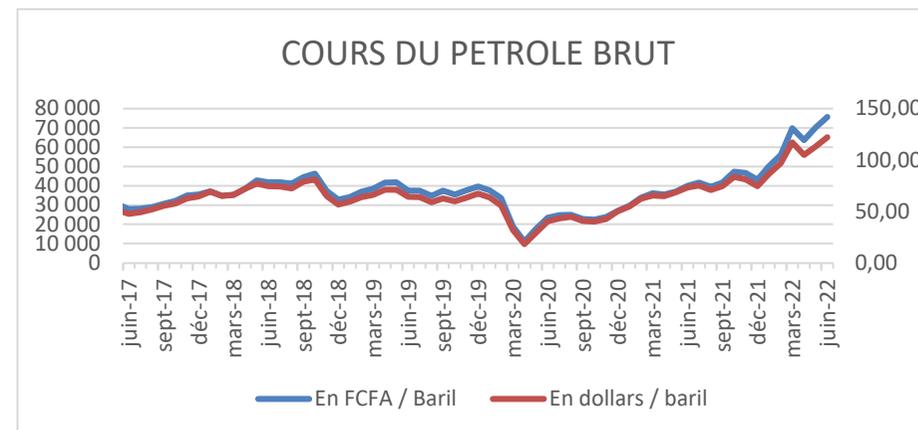
Figure 6 : Évolution des cours du coton en FCFA/kg



Sources : MEF/DGE/DPPSE

En ce qui concerne le **pétrole brut**, les cours ont augmenté de 82,0%. En effet, au premier semestre 2022, les cours se sont établis en moyenne à 64 229 FCFA le baril contre 35 284 FCFA enregistrés à la période correspondante de 2021.

Figure 7 : Évolution des cours du pétrole



Sources : MEF/DGE/DPPSE

II - LE CADRAGE DE L'ÉCONOMIE IVOIRIENNE EN 2022

Au niveau national, comme en 2021, l'environnement économique est marqué par la persistance des effets de la pandémie à coronavirus, des difficultés de ravitaillement en bétail du fait de l'insécurité dans les pays sahéliens ainsi que de l'insuffisance de l'offre locale de certains produits vivriers (banane plantains, igname, manioc, ...). A ces facteurs, s'est ajouté l'impact de la crise ukrainienne qui s'est déclenchée le 24 février 2022. Dans ce contexte, les tensions inflationnistes enregistrées l'année précédente persistent.

MINISTERE DE L' ECONOMIE ET DES FINANCES

Toutefois, grâce aux mesures mises en œuvre par le Gouvernement, l'impact de la crise ukrainienne a été amoindri.

En effet, face au risque de forte progression des prix à la consommation, le Gouvernement a adopté, le 9 mars 2022, un ensemble de mesures pour préserver le pouvoir d'achat des ménages. Il s'agit, notamment, **(i)** du plafonnement, à la production et à la distribution, pour une durée de trois mois, des prix du riz, du sucre, de la tomate concentrée, du lait, des pâtes alimentaires, de l'huile raffinée et de la viande de bœuf, **(ii)** de la subvention partielle du prix du gasoil, de l'élargissement de la liste des produits de grande consommation et services dont les prix sont règlementés, **(iii)** de l'interdiction temporaire, sauf autorisation du Ministre chargé du commerce, de l'exportation de produits vivriers de grande consommation, et **(iv)** de l'allocation d'appuis financiers aux acteurs du vivrier, la construction de trois marchés de gros et de douze marchés de relais dans certaines villes et de la construction de cinquante marchés ruraux afin de faciliter l'approvisionnement des marchés.

Ces mesures ont été reconduites au mois de juin 2022 et renforcées par des mesures complémentaires qui portent sur **(i)** l'exonération des droits de douane sur les importations de blé sur une période de trois mois, à compter du 13 avril 2022, et l'octroi d'une subvention aux meuniers pour limiter l'impact de la hausse des prix du blé sur la farine boulangère et par ricochet sur les baguettes de pain, **(ii)** l'homologation des marges et des prix des biens et services dès le 1^{er} juin 2022, et **(iii)** le plafonnement des prix du ciment et de certains produits de grande consommation à partir du 13 juin 2022 .

Par conséquent, l'économie ivoirienne continue de bénéficier d'un cadre macroéconomique solide, de la mise en œuvre du Plan National de Développement 2021-2025 (PND 2021-2025) et de l'exécution des financements résiduels des fonds de soutien du Plan de Soutien Economique, Social et Humanitaire (PSESH). En effet, au premier semestre 2022, les financements accordés dans le cadre de la mise en œuvre du PSESH s'élèvent à 10,65 milliards. De façon spécifique, il s'agit **(i)** du Fonds de Soutien aux Grandes Entreprises (FSGE) qui a octroyé 1,779 milliards au profit de sept entreprises, **(ii)** Fonds de Soutien aux Petites et Moyennes Entreprises (FSPME) qui a soutenu 30 PME à hauteur de 877,35 millions, **(iii)** du Fonds de Soutien aux Acteurs du Secteur Informel (FASI) qui a accordé 429,25 millions sous forme de subventions à 1 717 acteurs du secteur informel, et enfin **(iv)** du Fonds de Solidarité et de Soutien d'urgence humanitaire (FSS) qui a octroyé 7,566 milliards sous forme de transfert monétaires au profit de 100 875 ménages vulnérables.

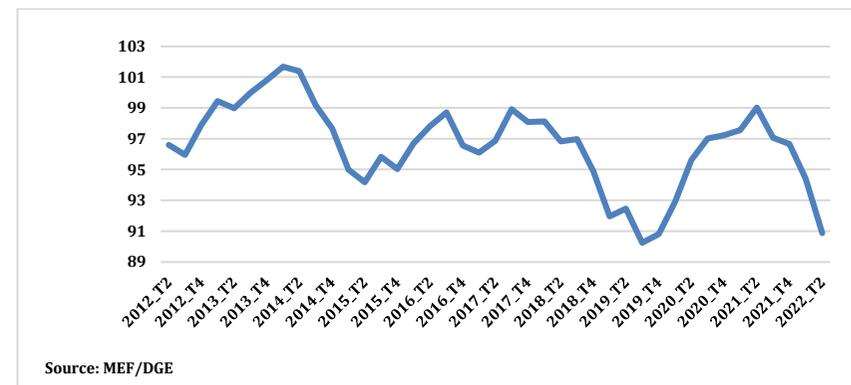
Par ailleurs, la pandémie à coronavirus reste contenue en Côte d'Ivoire et le plan de riposte sanitaire a bénéficié d'un deuxième financement additionnel pour un montant de 46,9 milliards, dans le cadre d'un accord de prêt avec l'Association Internationale de Développement (AID). Cet appui contribuerait au renforcement du système national de santé face à la persistance de la pandémie de Covid-19.

Sur la période du 1^{er} mars 2021 au 31 juillet 2022, la Côte d'Ivoire a administré 17 361 851 doses de vaccins. Aussi, depuis le mois de mars 2022, la vaccination a été élargie aux personnes d'au moins 12 ans.

Au total, 14 359 cas d'infections ont été enregistrés sur les sept premiers mois de l'année 2022 contre 27 645 à la période correspondante de l'année précédente.

La solidité du cadre macroéconomique et les mesures prises par le Gouvernement pour combattre la pandémie Covid-19 et amoindrir les effets de la guerre en Ukraine ont été prises en compte par les agences de notation. Ainsi, l'agence Bloomfield Investment Corporation, dans son rapport publié au mois de juin 2022, fait passer la Côte d'Ivoire de « pays à risque modéré » à « pays à risque faible » pour l'investissement avec une perspective stable, en lui attribuant la note de 6,2 contre 5,7 obtenu un an plus tôt. En ce qui concerne l'agence Moody's Investment, elle a maintenu la note de la Côte d'Ivoire à Ba3, mais l'a fait passer à la « perspective positive » contre la « perspective stable » précédemment, en raison de la résilience de l'économie ivoirienne, de l'amélioration de la diversification et de la compétitivité de l'économie et des perspectives de croissance solide. En effet, en rythme trimestriel, l'économie ivoirienne a enregistré un repli du Taux de Change Effectif Réel (TCER) aux premier et deuxième trimestres 2022 traduisant un gain de compétitivité-prix. Au second trimestre 2022, le TCER affiche une baisse de 3,75% après celle de 2,33% enregistrée au premier trimestre. Cette embellie résulte d'un repli à la fois du Taux de Change Effectif Nominal (TCEN) de 2,35% et du rapport de prix entre la Côte d'Ivoire et ses partenaires de 1,43%. De même, l'économie ivoirienne enregistre un gain compétitivité-prix au premier semestre 2022 avec un TCER qui recule de 5,77% comparé à la période correspondante de 2021, sous l'effet des baisses du TCEN de 3,06% et du rapport des prix de 2,79%.

Figure 8 : Évolution du Taux de change Effectif Réel



En ce qui concerne l'indice du climat des affaires produit par la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), il affiche, au mois de juin 2022, un léger repli de 0,7% comparé au mois précédent du fait des incertitudes liées à la persistance de la crise en Ukraine. Cependant, en rythme annuel, l'indice du climat des affaires augmente de 1,1%.

Dans ce contexte, le guichet unique du Centre de Promotion des Investissements de Côte d'Ivoire (CEPICI) a enregistré, au premier semestre 2022, 11 975 sociétés créées. La valeur des investissements agréés a atteint 371,5 milliards sur la période allant du 1^{er} janvier au 03 août 2022.

Le Gouvernement reste également engagé dans l'amélioration des conditions de vie des populations les plus vulnérables. Ainsi, dans le cadre de l'exécution du deuxième Programme Social du Gouvernement (PS-Gouv 2), 171,3 milliards de FCFA ont été décaissés au premier semestre 2022, au profit de (i) l'intégration à la Fonction Publique des 10 300 enseignants recrutés dans le cadre du PS Gouv 1 et de la construction de 24 collèges de proximité, (ii)

l'accroissement de l'accès à l'électricité, (iii) l'amélioration de l'accès à la poche de sang avec le plafonnement du prix à 3 000 FCFA la poche de sang, (iv) la distribution de kits d'accouchement et de césarienne, et (v) l'entretien des routes et pistes rurales.

Le taux d'exécution du PS-GOUV ressort à 39,3% au terme du 1^{er} semestre 2022.

En outre, la Côte d'Ivoire a ratifié un accord de prêt de 118,269 milliards ainsi qu'un accord de don de 3,146 milliards avec l'association AID pour le financement du programme de renforcement du système de filets sociaux. Ce programme vise spécifiquement à garantir une plus grande inclusion sociale des populations pauvres et vulnérables à travers notamment (i) l'opérationnalisation du Registre Social Unique des ménages pauvres et vulnérables, (ii) l'amélioration des services des centres sociaux, et (iii) l'extension et la pérennisation du Programme des transferts monétaires productifs.

Les analyses dans cette partie sont fondées sur les données à fin juin 2022 qui devraient permettre de conforter les hypothèses macroéconomiques qui serviront de base à la projection des principaux agrégats de l'économie.

II.1- La production agricole

Au premier semestre 2022, le secteur primaire est marqué par l'évolution mitigée de l'agriculture industrielle et d'exportation tandis que les perspectives de l'agriculture vivrière restent bien orientées.

En effet, l'agriculture industrielle et d'exportation est caractérisée par une progression des productions de noix de cajou (+6,4%), de café (+94,0%) et de sucre (+20,7%) tandis que celles de cacao fèves (-4,9%), de coton graine (-4,7%) et de banane dessert (-12,7%) accusent un retrait.

Tableau 10 : Principales productions de l'agriculture d'exportation

(En tonnes)	6 mois 2021	6 mois 2022	Variation (%)
Cacao	1 046 016,6	994 512,7	-4,9
Café	46 327,5	89 878,3	94,0
Anacarde	925 572,0	984 414,0	6,4
Banane dessert	260 014,4	226 875,0	-12,7%
Coton graine	421 382,8	401 551,0	-4,7
Sucre	101 296,5	122 242,0	20,7

Sources : DGE, OPA, MEMINADER

Par spéculation, les principales tendances à fin juin 2022 par rapport à fin juin 2021 se présentent comme suit :

La production de **cacao fèves** se contracte de 4,9%, en raison des fortes précipitations qui ont perturbé la récolte, le séchage ainsi que le stockage des fèves de cacao, pendant la saison des pluies qui a

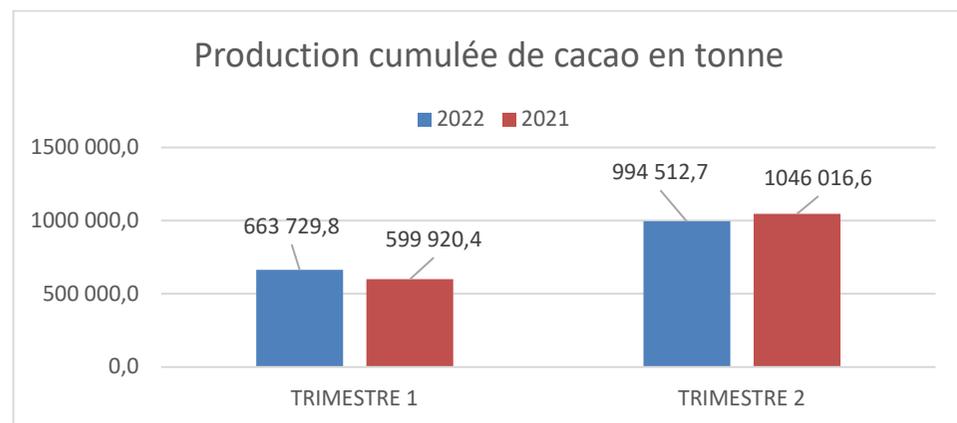
démarré au mois de mai 2022. En effet, cette situation a freiné les récoltes et occasionné des pertes de production.

En ce qui concerne le prix moyen d'achat bord champ, il s'est situé à 825 FCFA/Kg au premier semestre 2022 contre 875 FCFA/Kg sur la période correspondante de 2021, soit une baisse de 5,7%.

En lien avec le fléchissement du prix moyen et du volume de production, le revenu brut cumulé des producteurs recule de 12,2% pour se situer à 820,473 milliards.

Par ailleurs, le Gouvernement a décidé de proroger d'un an, à compter du 31 mars 2022, l'application du Droit Unique de Sortie (DUS) différencié par type de produits semi-finis issus de la transformation du cacao. Cette décision vise à maintenir l'amélioration de la transformation locale du cacao fèves observée depuis le début de la mise en œuvre du DUS différencié au cours de la campagne 2016-2017.

Figure 9 : Production de cacao (en tonnes)

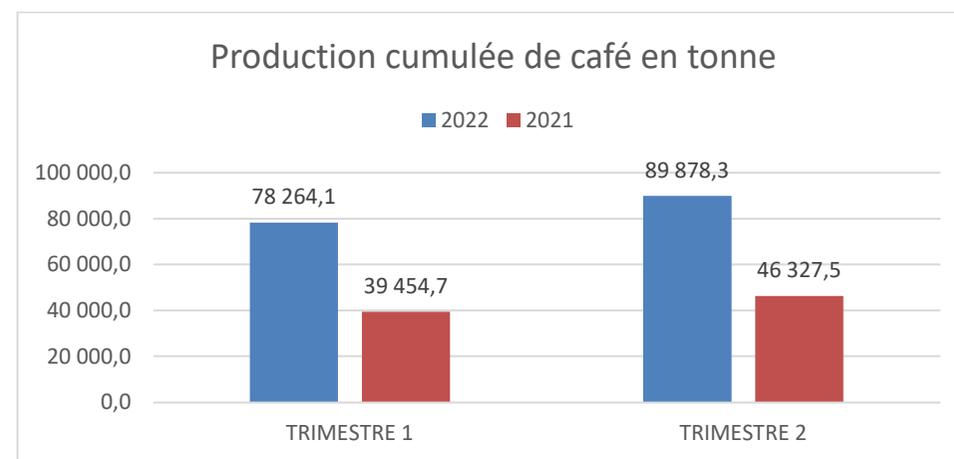


Source : CCC/MEF/DGE/DPPSE

La production de **café** accuse un rebond de 94,0%, qui intervient après des années de déclin. Elle bénéficie de l'entrée en production de la nouvelle variété "arabusta", issue d'une combinaison des variétés "arabica" et "robusta".

Sur le premier semestre 2022, le prix moyen d'achat bord champ ressort à 700 FCFA/Kg, en accroissement de 27,3%, en rythme annuel. Dans ce contexte, le revenu brut cumulé perçu par les producteurs a plus que doublé pour atteindre 62,915 milliards contre 25,480 milliards au premier semestre 2021.

Figure 10 : Production de café (en tonnes)

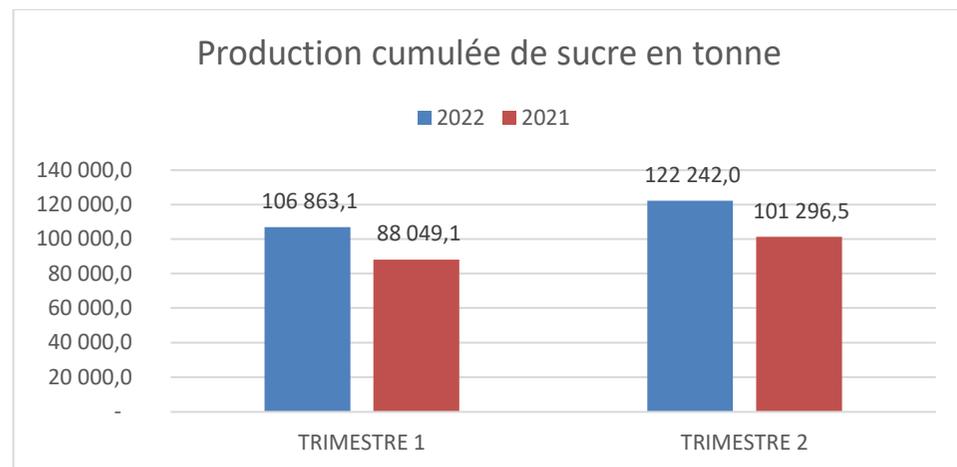


Source : CCC/MEF/DGE/DPPSE

L'évolution favorable de la production **sucrière** s'explique par la maîtrise de la maladie de la mosaïque de la canne intervenue en début de campagne et par la poursuite de la mise en œuvre des contrats-plans visant à booster les investissements en faveur de l'amélioration de la productivité et de la compétitivité des entreprises productrices.

Pour la campagne 2021/2022 qui s'est achevée au mois de mai 2022, la production s'est située à 201 530 tonnes, en augmentation de 3,6% par rapport à la campagne précédente.

Figure 11 : Production de sucre (en tonnes)

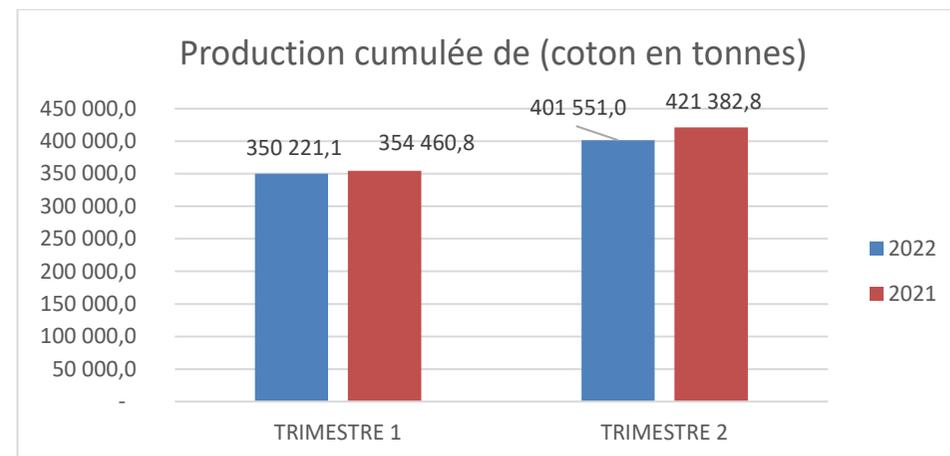


Source : Filière Sucre ; MEF/ DGE/DPPSE

En ce qui concerne le **coton graine**, le repli de la production de 4,7%, au premier semestre 2022, est en lien avec des conditions climatiques défavorables caractérisées par des poches de sécheresse et un prolongement de la saison de pluie. Ainsi, pour la campagne 2021-2022, démarrée au mois de décembre 2021 et achevée au mois de mai 2022, la production ressort à 539 623 tonnes, en baisse de 3,5% comparativement à la campagne précédente. Aussi, afin de limiter l'impact de la forte hausse des prix des intrants sur la filière et améliorer les revenus des producteurs, le Gouvernement a décidé, pour la campagne 2022-2023 (i) d'accorder une subvention de 29 milliards qui permet de supporter le coût additionnel des intrants et

donc de maintenir leur prix au niveau de la campagne précédente, et (ii) de relever le prix d'achat bord champ minimum à 310 FCFA/Kg contre 300 FCFA/Kg la campagne précédente.

Figure 12 : Production de coton (en tonnes)

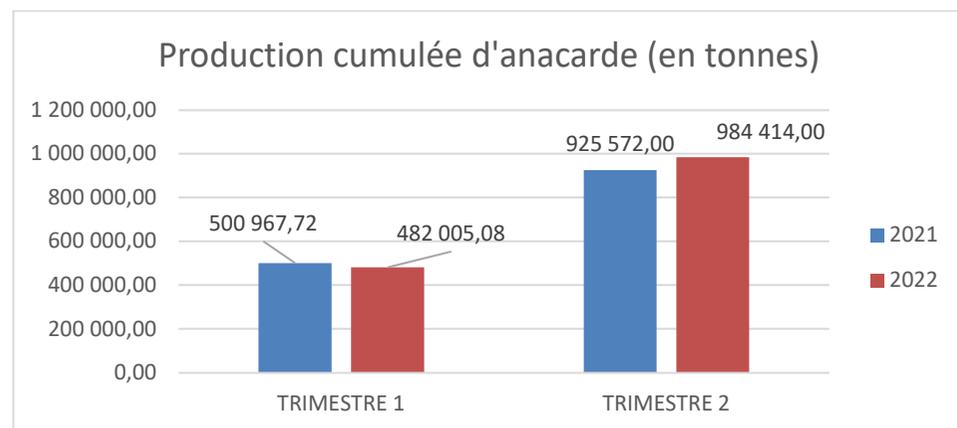


Source : CCA ; MEF/DGE/DPPSE

La production de **noix de cajou**, quant à elle, augmente de 6,4%, au premier semestre 2022, tirant profit de l'amélioration du rendement en lien avec de bonnes pratiques agricoles. La Côte d'Ivoire est le premier producteur mondial de noix de cajou brute. Les autorités du pays restent engagées à améliorer le taux de transformation locale à l'horizon 2025, à travers notamment la mise en œuvre de mesures réglementaires et opérationnelles incitatives. Spécifiquement, il s'agit de (i) la signature de Conventions Etat/Unités de Transformation permettant à ces dernières de bénéficier d'avantages douaniers, fiscaux et parafiscaux, et (ii) la mise en place de zones agro-industrielles dédiées au développement de la transformation locale de

la noix de cajou. Par ailleurs, la mise en service de l'usine de transformation de noix de cajou de Toumodi d'une capacité de 60 000 tonnes/an devrait contribuer à booster le taux de transformation.

Figure 13 : Production d'anacarde (en tonnes)



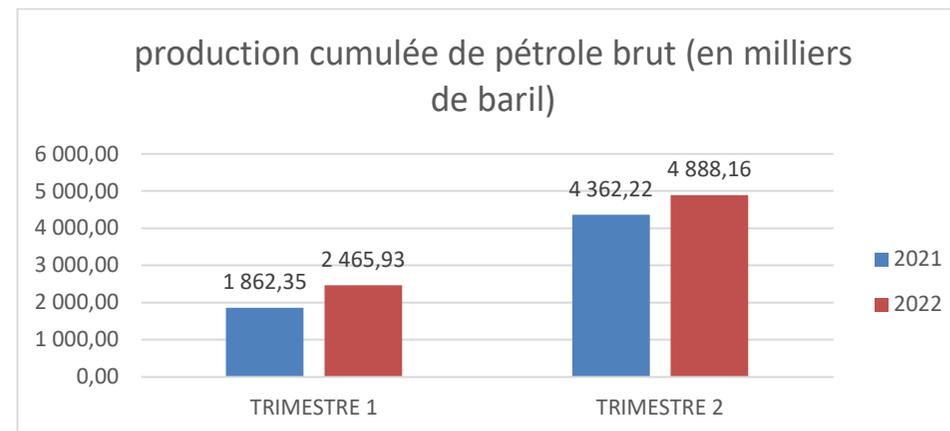
Source : CCA ; MEF/DGE/DPPSE

La production de **banane dessert** affiche une baisse de 12,7% sur le premier semestre 2022. La filière fait face principalement à un repli des prix sur le marché européen.

II.2- La production minière et pétrolière

La production de **pétrole brut** s'accroît de 12,1%, bénéficiant des retombés des investissements et des opérations de maintenance réalisés durant l'année 2021.

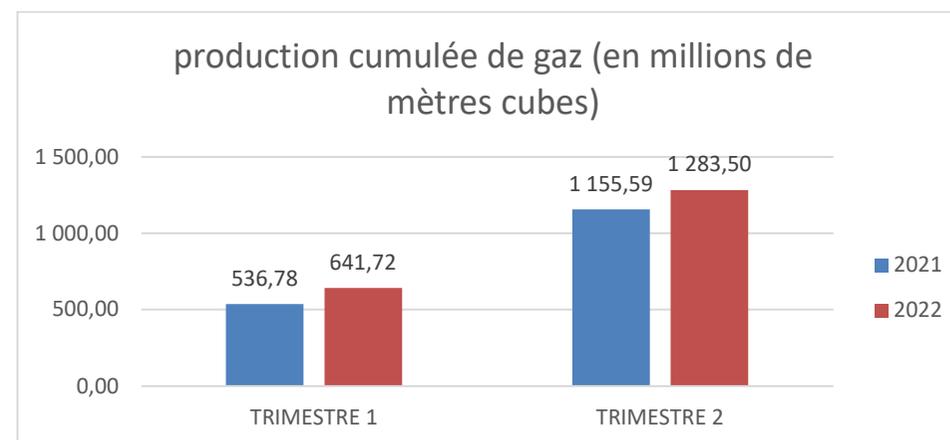
Figure 14 : Production de pétrole brut (milliers de tonnes)



Source : PETROCI ; MEF/DGE/DPPSE

Quant à **l'extraction gazière**, elle progresse de 11,1% portée par la vigueur de la demande pour la production d'électricité de source thermique.

Figure 15 : Production de gaz (millions de m³)

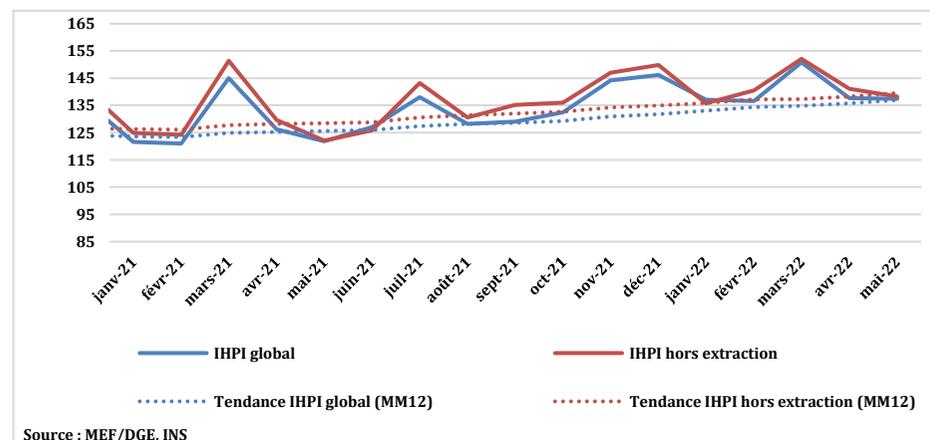


Source : PETROCI ; MEF/DGE/DPPSE

II.3- La production industrielle

Le secteur secondaire affiche un dynamisme au premier semestre 2022, aussi bien de l'activité industrielle que de celle du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP).

Figure 16 : Évolution de l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle en volume



Sources : INS ; MEF/DGE/DPPSE

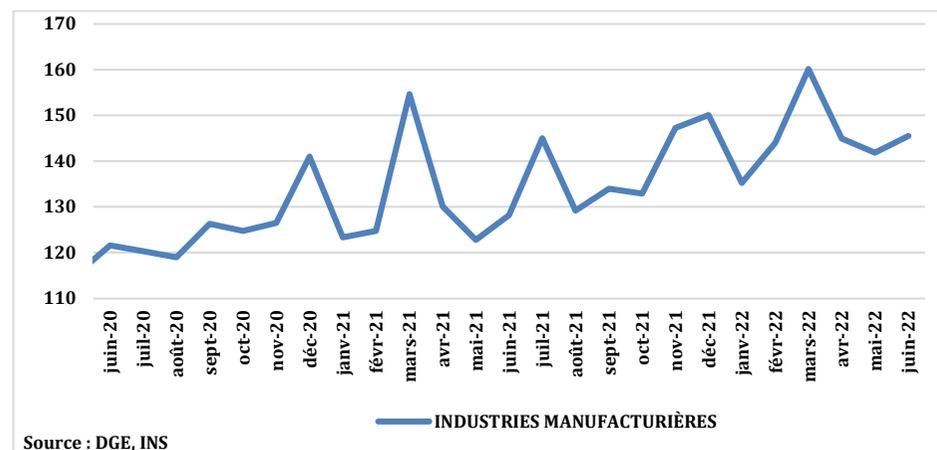
Au terme des six premiers mois de 2022, l'activité industrielle mesurée par l'**Indice Harmonisé de la Production Industrielle (IHPI) en volume** s'accroît de 11,5% comparé à la même période en 2021. Cette embellie est attribuable aux « industries extractives », aux « industries manufacturières » et aux « industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau ». Par contre, la production des « industries environnementales » recule de 0,7%.

La production en volume des « **industries manufacturières** » progresse de 11,2% au premier semestre 2022, comparée à la même

période de l'année précédente. Cette évolution est attribuable à l'accroissement de la production dans les divisions « fabrication de produits alimentaires » (+16,6%), « fabrication de produits à base de tabac » (+23,6%), « fabrication d'articles d'habillement » (+100,7%), « activités de fabrication de textiles » (+17,1%), « imprimerie et reproduction d'enregistrements » (+11,8%), « raffinage pétrolier, cokéfaction » (+10,9%), « fabrication de produits chimiques » (+19,7%), « fabrication de matériaux minéraux » (+8,4%), « métallurgie » (+59,0%), « fabrication d'ouvrages en métaux » (+33,6%), « fabrication d'équipements électriques » (+0,6%), « fabrication de produits pharmaceutiques » (+37,6%), « fabrication de meubles et matelas » (+50,3%) et « autres industries manufacturières » (+36,0%). Par contre, les productions des divisions « travail du cuir, fabrication d'articles de voyage et chaussures » (-30,6%), « construction de véhicules automobiles » (-31,9%) et « fabrication de boissons » (-31,7%) refluent. La division « fabrication de boissons » subit les répercussions du changement de distributeurs de certaines marques de soda.

Dans la division « raffinage pétrolier et cokéfaction », la quantité produite de produits pétroliers s'accroît de 7,5%, stimulée par la vigueur de la consommation intérieure (+8,1%) et des exportations (+4,5%).

Figure 17 : Indice de production du secteur manufacturier



Source : DGE, INS

Sources : INS ; MEF/DGE/DPPSE

La production en volume des « **industries extractives** » augmente de 11,4% sous l'effet conjugué de la bonne tenue des activités dans les divisions « extraction d'hydrocarbures » (+11,8%), « extraction de minerais métalliques » (+9,9%) et « autres activités extractives » (+51,7%) ainsi que du repli des « activités de soutien aux industries extractives » (-13,4%).

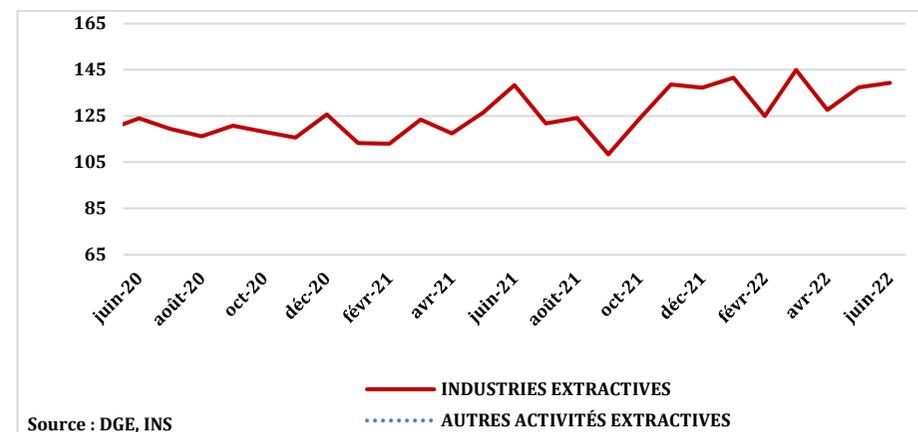
La division « extraction d'hydrocarbures » bénéficie de la hausse à la fois de la production de pétrole brut (+12,1%) et de l'extraction gazière (+11,1%).

Dans la division « **extraction de minerais métalliques** », les productions d'or et de nickel croissent respectivement de 12,0% et de 11,1%, alors que la production de manganèse baisse de 30,6%. L'extraction aurifère bénéficie de la hausse de la production des mines d'Agbaou et de Yaouré. La production de nickel, quant à elle,

tire avantage de l'amélioration des conditions de transport et d'exportation du minerai, grâce notamment à l'utilisation du port de San Pedro en plus du port d'Abidjan. Quant à la production de manganèse, elle pâtit de l'arrêt de la production d'une des mines depuis septembre 2021 en raison de difficultés d'exportation liées au déficit d'espaces de stockage au quai minéralier du port d'Abidjan.

Au niveau de la division « **autres activités extractives** », la production de diamant baisse de 41,3%. La production de diamant est devenue très erratique depuis la fin du premier trimestre 2021, avec plusieurs mois sans production suivi de productions ponctuelles importantes. Cette situation s'explique par l'épuisement progressif des sites exploitables par les méthodes artisanales utilisées actuellement. Afin de redynamiser la production, la SODEMI met en œuvre un programme d'identification de nouveaux sites d'exploitation.

Figure 18 : Indice de production des industries extractives



Source : DGE, INS

Sources : INS ; MEF/DGE/DPPSE

L'indicateur avancé des activités du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP) se renforce et progresse de 22,1% en moyenne sur le premier semestre 2022, après une hausse de 18,5% au premier trimestre, comparé aux périodes correspondantes de l'année précédente. Cette évolution favorable provient de l'augmentation des consommations de « ciment » (+7,1%), de « bitume » (+32,7%), de « béton » (+45,4%), de « gravier » (+55,5%) et de « sable » (+27,9%). L'impact de ces accroissements a été amoindri par la baisse des consommations de « tôles et bacs » (-30,7%) et de « câbles et fils électriques » (-16,7%).

Le secteur du BTP bénéficie de l'accélération de l'exécution de nombreux chantiers d'infrastructures publiques dont le dénouement devrait intervenir avant le début de la Coupe d'Afrique des Nations prévue au mois de janvier 2024. Il s'agit notamment de : **(i)** la construction du quatrième pont d'Abidjan reliant les communes de Yopougon et du Plateau, **(ii)** la construction de la tour F de la cité administrative du Plateau, **(iii)** la construction du cinquième pont reliant les communes de Cocody et du Plateau, **(iv)** l'aménagement de la baie de Cocody, **(v)** le prolongement de l'autoroute du nord entre Yamoussoukro-Tiébissou-Bouaké, **(vi)** la construction des échangeurs de l'Indénié, du carrefour Solibra, de N'Dotré et de la Gesco, **(vii)** la construction et la réhabilitation des stades et des infrastructures devant accueillir la Coupe d'Afrique des Nations 2023, **(viii)** la réhabilitation des Tours C, D et E de la cité administrative, **(ix)** la réhabilitation de la côtière entre Abidjan et San Pedro, et **(x)** la réalisation de l'autoroute de contournement de la ville d'Abidjan (Y4).

II.4- La production et la consommation d'énergies commerciales

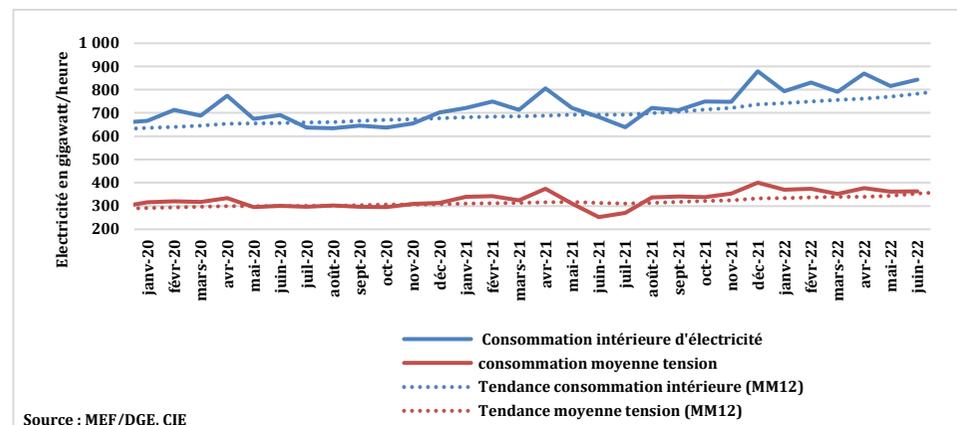
Au niveau des « **industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau** », la production nette d'électricité augmente de 8,3%, portée par la robustesse de la production de source thermique (+10,6% après +9,7% à fin mai 2022) et le redressement de la production de source hydraulique (+0,6% après -3,7% à fin mai 2022). La production de source hydraulique bénéficie de conditions climatiques redevenues favorables en 2022 après avoir souffert des effets d'une sécheresse un an plus tôt. S'agissant de la production de source thermique, elle profite de la mise en service, depuis avril 2022, de la centrale flottante « KARPOWERSHIP » d'une capacité de 200 mégawatts. Au niveau de la demande, la consommation nationale s'accroît (+12,5%) tandis que les exportations reculent (-9,6%).

II.5- Les activités tertiaires

Le secteur tertiaire poursuit son dynamisme au premier semestre 2022, en lien avec la bonne tenue de l'ensemble de ses composantes. En effet, L'Indice du Chiffre d'Affaires (ICA) du commerce détail affiche une croissance soutenue en glissement annuel, depuis le début de l'année pendant que les activités de transport enregistrent une évolution globalement favorable, à l'exception du ferroviaire.

Dans le **commerce de détail**, l'indice du chiffre d'affaires augmente de 10,2%, porté par la hausse des ventes dans l'ensemble des branches à l'exception de celles de « produits pharmaceutiques et cosmétiques » qui replie de 10,7%.

Figure 19 : Evolution de l'indice du chiffre d'affaires du commerce de détail



Source : MEF/DGE, CIE

Source : BCEAO ; MEF/DGE/DPPSE

Les ventes de produits pétroliers restent dynamiques au premier semestre 2022, comparativement à la même période 2021, en dépit du relèvement de 10,5% du prix à la pompe du super et de 1,7% de celui du gasoil. En effet, à fin juin 2022, il est enregistré une hausse de 16,2% en lien avec l'augmentation des quantités vendues des carburants « super » (+10,7%) et « gasoil » (+7,1%).

Dans la branche « produits d'équipement du logement », l'ICA s'accroît de 5,4% à fin juin 2022 après 5,6% à fin mai 2022 porté par les ventes de « matériaux de construction, quincaillerie, peinture, verres et articles de verre » (+5,0%).

L'ICA des « produits de l'alimentation » affiche une hausse de 10,8% après celle de 11,5% enregistrée à fin mai 2022.

Dans la branche « produits divers », l'indice poursuit sa forte croissance amorcée depuis la fin du premier trimestre 2022. Il enregistre une croissance de 16,0% à fin juin 2022 après celles de 15,1% à fin mai et 14,8% à fin avril du fait de la bonne tenue des ventes dans l'ensemble des rayons.

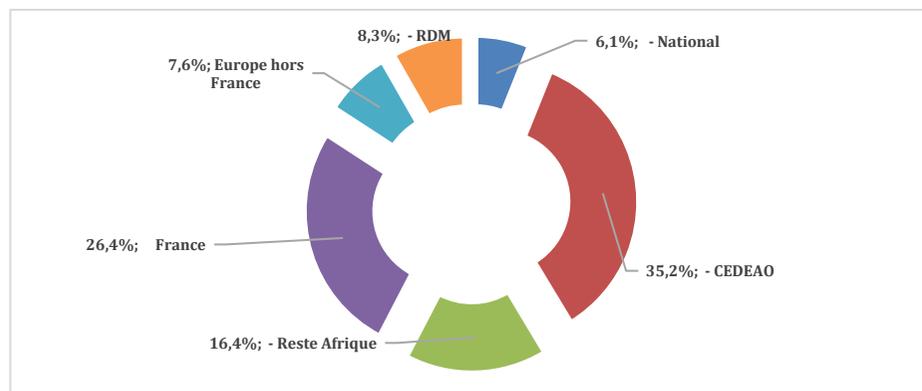
Les ventes de « véhicules automobiles neufs, motocycles et pièces détachées » progressent de 4,0% portées essentiellement par les achats de « véhicules automobiles neufs » (+4,4%).

Au niveau du transport, le trafic aérien reste dynamique au premier semestre 2022. En effet, il affiche un accroissement de 41,5% du nombre de passagers pour se situer à 911 717. Cette hausse provient à la fois des passagers commerciaux (+42,4%) et des passagers en transit (+33,3%). De même, le fret aérien enregistre une hausse de 23,7%.

L'accroissement du nombre de passagers commerciaux est attribuable à l'ensemble des destinations. Ainsi, le trafic vers la CEDEAO (+26,7%), l'Europe (+68,2%), le reste de l'Afrique (+28,9%) et le reste du monde (+88,0%) demeurent bien orientés.

S'agissant de la structure du trafic, elle reste dominée par le trafic avec la CEDEAO (35,2% ; 292 740 passagers), l'Europe (34,0% ; 282 544 passagers) et le reste de l'Afrique (16,4% ; 136 373 passagers).

Figure 20 : Répartition des passagers au départ d'Abidjan par destination



Source : AERIA ; MEF/DGE/DPPSE

Malgré cette bonne performance, le nombre total de passagers demeure en deçà de son niveau d'avant Covid. En effet, comparativement à la même période de 2019, le nombre total de passagers est en baisse de 13,4%.

Cependant, le trafic aérien devrait évoluer favorablement les mois à venir grâce à l'ouverture de nouvelles lignes par Air Côte d'Ivoire à destination de Johannesburg le 29 juin 2022 et Guinée-Bissau le 02 juin 2022.

Le transport terrestre serait en augmentation au premier semestre 2022, au regard de la progression de la consommation en volume des carburants « gasoil » et « super » de 8,6%.

Le transport maritime enregistre une progression de 2,6% du trafic global de marchandises pour s'afficher à 17 682 508 tonnes, portée

par les deux ports. En effet, la bonne tenue du trafic national (+0,4%), du transbordement (+9,4%) et du transit (+25,0%) a contribué à cette bonne performance au premier semestre 2022.

Au **port d'Abidjan**, le trafic global de marchandises augmente de 1,9%. Cette bonne tenue de l'activité est attribuable principalement aux activités du transit (+25,0%) amoindrie, toutefois, par une légère décélération du trafic national (-0,1%) et une contraction du transbordement (-19,6%).

Au niveau du **Port de San Pedro**, l'activité est bien orientée, au regard du trafic global de marchandises qui progresse de 5,8% à fin juin 2022. Cette évolution résulte de la hausse de 2,550% du trafic national et de l'accroissement de 36,1% des activités de transbordement.

Figure 21 : Évolution du trafic global de marchandises (en milliers de tonnes) dans le transport maritime



Sources : PAA, PASP ; MEF/DGE/DPPSE

Le transport ferroviaire enregistre un recul de 9,1% du trafic de marchandises au premier semestre 2022. En effet, le trafic est marqué par une baisse continue du trafic de marchandises imputable à la fois à la morosité des échanges avec le Burkina Faso et à l'arrêt du trafic intérieur intervenu depuis novembre 2021. Le trafic intérieur, alimenté uniquement par le transport de manganèse, pâtit de la baisse des activités dans la mine de Lagonkaha.

Le secteur des **télécommunications** maintient son dynamisme en relation avec la progression du volume d'activités, du chiffre d'affaires et du nombre d'abonnements.

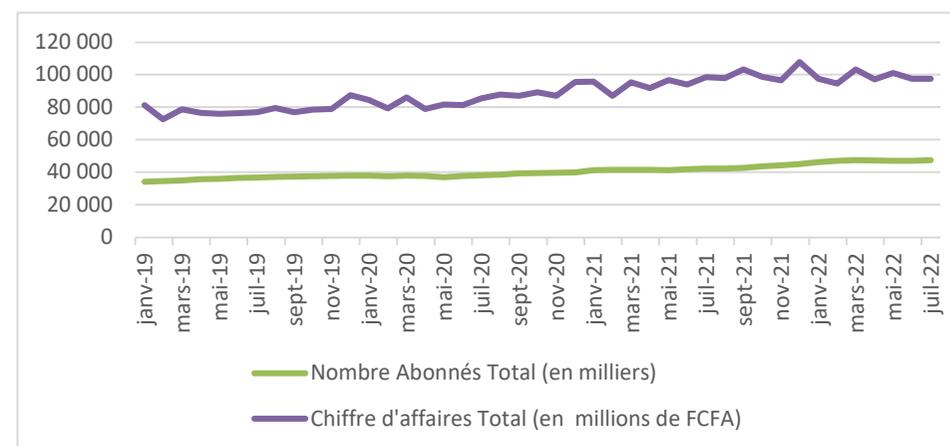
En effet, sur le premier semestre 2022 et par rapport à la période correspondante de 2021, le nombre de minutes d'appel poursuit sa tendance haussière et s'affiche à +9,0% après +8,7% à fin mai.

Il en est de même pour le trafic internet qui connaît une croissance soutenue depuis le début de l'année. Il progresse de 46,6% après 47,4% à fin mai 2022.

Quant au trafic SMS, après avoir reculé au premier trimestre 2022, il connaît une nette amélioration au cours du second trimestre. Ainsi, à fin juin 2022, il gagne 9,1% après 2,6% à fin mai 2022.

S'agissant du chiffre d'affaires et du nombre d'abonnements, ils augmentent respectivement de 5,2% et 13,1%.

Figure 22 : Évolution du chiffre d'affaires et des abonnés dans la téléphonie mobile



Sources : ARTCI ; MEF/DGE/DPPSE

II.6- L'emploi moderne

Au premier semestre 2022, le nombre **d'emplois bruts créés** s'élève à 58 802 contre 60 571 à la même période de 2021, soit un recul de 2,9%. Cette évolution résulte des effets conjugués du retrait de 5,7% du nombre de nouvelles immatriculations dans le privé et de l'accroissement de 7,6% du nombre de nouveaux fonctionnaires dans le public. Le nombre de nouvelles immatriculations dans le privé s'affiche à 44 978 dont 31,1% dans le commerce, 17,4% dans l'industrie manufacturière et 14,5% dans le BTP. Quant au secteur public, il enregistre 13 824 nouveaux fonctionnaires dont 16,8% dans les ministères en charge de l'éducation et de la formation et 19,6% dans le ministère en charge de la santé.

Toutefois, en tenant compte des cessations d'activités et des réinsertions, le nombre d'emplois nets créés se situe à 43 916 contre 41 394 à la période correspondante de 2021, soit une augmentation de 6,1%.

Finalement, à fin juin 2022, le nombre de salariés en emploi formel croît de 7,5%, en rythme annuel, correspondant à une création nette de 88 324 emplois en un an dont 81,4% dans le privé.

II.7- L'évolution des prix à la consommation

Le premier semestre 2022 est caractérisé par une persistance des pressions sur les prix intérieurs. Toutefois, leur envolée est limitée grâce au renforcement des mesures d'encadrement des prix prises par le Gouvernement depuis le mois de mars 2022, dans le cadre de la lutte contre la vie chère. Ainsi, le taux d'inflation est ressorti au dessus de la norme communautaire, en glissement annuel, à 5,4% tandis que celui de la zone UEMOA s'est situé à 7,5% et ceux des pays partenaires notamment le Nigeria et le Ghana se sont établis respectivement à 18,6% et 29,8%.

Le rythme de croissance de l'**Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC)** qui était sur une pente descendante depuis le mois de février de l'année en cours, est reparti en hausse pour atteindre 5,4% au mois de juin, sa plus forte progression sur les cinq derniers mois, en glissement annuel.

Cette évolution de l'indice global est attribuable aussi bien aux prix de la composante « produits comestibles » (+9,5% après +5,0% en mai 2022) que de ceux des « produits non comestibles » (+3,3% après 2,8% en mai et +2,4% au mois d'avril 2022).

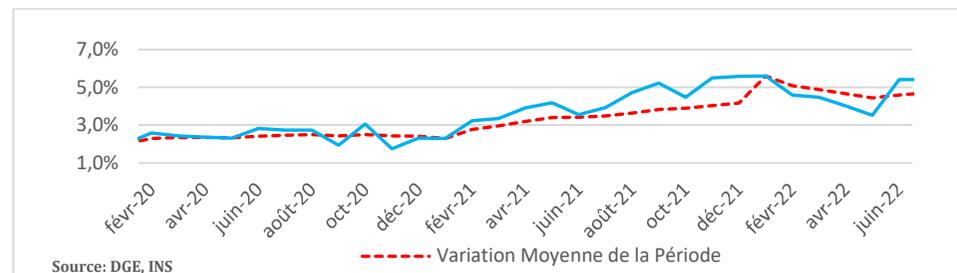
En moyenne sur le premier semestre de 2022, l'IHPC croît de 4,6% en glissement annuel, du fait d'une forte hausse des prix des produits comestibles ainsi que par une augmentation modérée des prix des produits non comestibles

En moyenne sur le premier semestre 2022, les prix des produits comestibles croissent de 8,3% sous l'effet essentiellement du renchérissement des prix des « légumes frais » (+12,3%), des « huiles et graisses » (+10,0%), des « viandes » (+8,2%), des « poissons » (+6,9%), des « céréales non transformées » (+6,3%) ainsi que des « tubercules et plantains » (+4,9%).

Ces tensions sur les produits alimentaires s'expliquent notamment par la baisse de la production vivrière et la réduction des flux transfrontaliers avec les pays voisins en raison de la fermeture des frontières. La pression sur les prix provient également de l'envolée des cours internationaux des denrées alimentaires en relation avec la persistance de la crise ukrainienne.

Concernant le prix moyen des produits non comestibles, il enregistre une progression de 2,8% attribuable principalement aux prix des « logements, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (+5,2%), des transports (+4,1%) ainsi que des restaurants et hôtels (+3,0%). En revanche, les rythmes de progression des prix des « meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer » (+1,8% après +2,1% au mois de mai 2022) et de la « santé » (+0,7% après +3,1% au mois de mai 2022) connaissent une décélération.

Figure 23 : Taux d'inflation



Sources : INS ; DGE/DPPSE

II.8- Les échanges extérieurs

Au premier semestre 2022, les échanges extérieurs de marchandises en commerce spécial et hors biens exceptionnels sont marqués par la hausse des prix au niveau international, notamment la hausse des prix des matières premières et de l'énergie. En effet, le prix moyen à l'importation croît de 26,7% en glissement annuel, plus fortement que l'accroissement de 16,7% des prix à l'exportation, induisant une détérioration des termes de l'échange de 7,9%.

Par ailleurs, la hausse des échanges en valeur s'accélère. Les exportations augmentent de 24,7%, contre une progression de 19,5% à fin mai 2022. De même, les importations de biens en valeur s'accroissent de 49,2% plus fortement qu'à fin mai 2022 (+47,7%).

Il découle de ces évolutions un solde commercial hors biens exceptionnels excédentaire de +256,7 milliards contre un excédent de 873,3 milliards enregistré à fin juin 2021.

En ce qui concerne la compétitivité de l'économie ivoirienne par rapport à ses partenaires commerciaux, elle enregistre un repli du

Taux de Change Effectif Réel (TCER) aux premier et deuxième trimestres 2022 traduisant un gain de compétitivité-prix. Au second trimestre 2022, le TCER affiche une baisse de 3,75% après celle de 2,33% enregistrée au premier trimestre. Cette embellie résulte d'un repli à la fois du Taux de Change Effectif Nominal (TCEN) de 2,35% et du rapport de prix entre la Côte d'Ivoire et ses partenaires de 1,43%. De même, l'économie ivoirienne enregistre un gain compétitivité-prix au premier semestre 2022 avec un TCER qui recule de 5,77% comparé à la période correspondante de 2021, sous l'effet des baisses du TCEN de 3,06% et du rapport des prix de 2,79%.

L'augmentation des exportations ivoiriennes en valeur provient de celle de toutes les catégories de produits. En effet, les ventes des produits primaires (+9,3%), des produits transformés (+36,1%) et des produits miniers (+55,6%) progressent.

Les exportations de **produits primaires** profitent principalement des ventes de produits de l'agriculture industrielle et d'exportation (+7,5%), en particulier le caoutchouc naturel (+43,9%), le coton masse (+57,3%) et les noix de cajou (+4,0%). Les exportations de ces produits bénéficient d'une hausse à la fois des prix et des volumes. S'agissant des ventes de cacao, elles diminuent de 4,6%, en lien avec une baisse du prix à l'exportation de 4,4% et une légère baisse du volume de 0,2%.

En valeur, les exportations de **produits transformés** ont été portées par les bonnes performances des « produits pétroliers autres que le pétrole brut » (+55,6%), de l'huile de palme (+127,8%) et du cacao transformé (+11,8%).

En ce qui concerne les exportations de **produits miniers**, elles profitent de l'accroissement des ventes en valeur de pétrole

(+172,8%) et d'or brut (+33,3%). Les ventes extérieures de l'or et du pétrole brut sont tirées aussi bien par une augmentation des volumes exportés que par celle des prix à l'exportation.

La structure des exportations en valeur sur les six premiers mois de 2022 reste quasiment inchangée par rapport à la même période de l'année précédente. Elle est dominée par les produits primaires qui représentent 46,3% des exportations totales contre 58,2% l'année précédente. Quant aux produits transformés et aux produits miniers, leurs parts dans les exportations représentent respectivement 36,4% et 17,3%.

Les exportations de produits primaires sont composées majoritairement de produits de l'agriculture d'exportation, notamment le cacao fèves, le caoutchouc naturel et la noix de cajou qui représentent respectivement 23,1%, 10,0% et 6,9% de la valeur des exportations totales.

Quant aux produits transformés, ceux de la première transformation (18,5%), dominés par le cacao transformé (9,9%), viennent en première position. Ils sont suivis par les produits manufacturés (16,2%).

S'agissant des produits miniers, ils sont dominés par l'or brut (11,2%).

Concernant les importations ivoiriennes, elles sont tirées, en valeur par toutes ses composantes, à savoir, les biens de consommation (+47,7%), les biens intermédiaires (+72,9%) et les biens d'équipement (+21,0%).

La hausse des achats de **biens de consommation** découle, d'une part, des produits alimentaires (+18,8%) tels que le riz (+40,1%) et le blé

tendre (+37,1%), et d'autre part, des autres biens de consommation (+69,5%), notamment les produits pétroliers autre que le pétrole brut (+216,4%) ainsi que des « matières plastiques et ouvrage en ces matières » (+60,2%).

S'agissant des importations en valeur de **biens d'équipement**, l'accroissement s'explique essentiellement par la progression en valeur des achats de pétrole brut (+157,6%) et « fer, fonte, acier et ouvrages en ces métaux » (+72,7%).

Quant aux acquisitions de **biens d'équipement** en valeur, elles croissent grâce à l'augmentation en valeur des importations des produits tels que les « machines mécaniques » (+10,7%) et les « matériels de transport routier sauf véhicules de tourisme » (+12,1%).

La structure des importations reste caractérisée par la prédominance des biens de consommation, qui représentent 53,2% des importations en valeur, soit 0,6 points de pourcentage de moins qu'à la même période de l'année précédente. De même, la part des biens d'équipement ressort à 15,8%, soit un repli de 3,7 points de pourcentage par rapport à juin 2021. A l'inverse, la part des biens intermédiaires progresse pour s'établir à 31,0%, soit une augmentation de 4,2 points de pourcentage par rapport à la période correspondante de 2021.

L'analyse de la répartition géographique des **exportations en valeur** montre que l'UE constitue la première destination des produits ivoiriens, avec 29,5% des ventes à l'extérieur, viennent ensuite l'Asie (22,6%), la CEDEAO (17,1%), l'Amérique (11,7%), et l'Europe hors UE (10,6%). Comparativement à 2021, la part de l'UE augmente de 0,9 point de pourcentage. De même, les parts de l'Asie et l'Amérique

progressent respectivement de 1,1 et 3,0 points de pourcentage. En revanche, celles la CEDEAO et des autres pays européens s'effritent respectivement de 3,4 et 0,9 points de pourcentage.

Dans l'UE, les principales destinations des exportations ivoiriennes sont les Pays Bas (9,5%), la Belgique (4,8%), la France (4,2%) et l'Allemagne (3,5%).

En Asie, l'Inde (5,5%), le Vietnam (4,5%), la Malaisie (3,9%) et la Chine (3,9%) représentent les acquéreurs des exportations de la Côte d'Ivoire. Ces exportations concernent majoritairement le cacao fèves, le caoutchouc, la noix de cajou et le coton masse.

En Amérique, les Etats-Unis (5,9%) et le Canada (1,4%) sont les principaux destinataires des produits ivoiriens.

Figure 24 : Répartition géographique des exportations à fin juin 2022



Source : DGD ; MEF/DGE/DPPSE

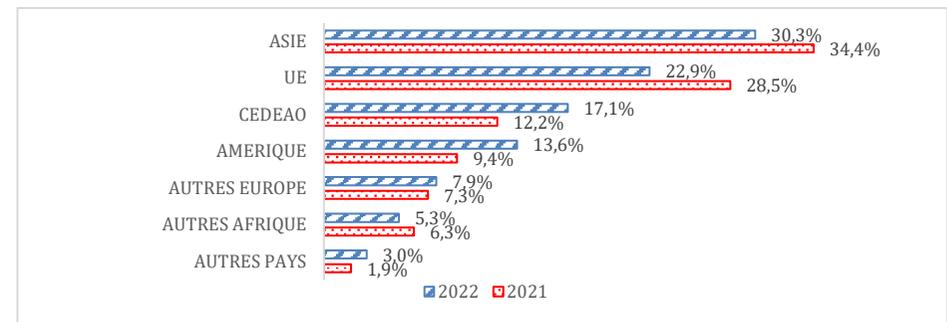
Dans la zone CEDEAO, la Côte d'Ivoire a pour principaux clients deux de ses proches voisins, à savoir le Mali (6,5%) et le Burkina Faso (4,9%).

Sur le reste du continent européen, la Suisse (6,7%) et le Royaume-Uni (3,0%) constituent les principaux acheteurs des produits ivoiriens.

En ce qui concerne les **importations**, le continent asiatique demeure le premier fournisseur de la Côte d'Ivoire avec 34,4% des achats en valeur. Il est suivi de l'UE (28,5%). S'agissant de la CEDEAO (12,2%), elle a vu sa part baisser de 4,9 points de pourcentage, au profit principalement de l'Asie, de l'Amérique et de l'UE.

En Asie, la Chine et l'Inde sont les principaux fournisseurs de la Côte d'Ivoire avec respectivement 13,6% et 4,7% des importations en valeur.

Figure 25 : Répartition géographique des importations à fin juin 2022



Source : DGD ; MEF/DGE/DPPSE

Dans l'UE, la Côte d'Ivoire a importé ses produits essentiellement de la France (7,4%), de la Belgique (5,3%), des Pays-Bas (2,4%) et de l'Allemagne (2,0%).

Dans la zone CEDEAO, l'économie nigérienne (12,1%) demeure le premier fournisseur devant le Togo (2,9%). Les importations en provenance du Nigeria concernent principalement le pétrole brut.

Encadré : Vulnérabilité des importations de la Côte d'Ivoire

Du fait de la guerre en Ukraine et de la hausse des prix des denrées alimentaires, plusieurs restrictions à l'exportation ont été annoncées ou imposées sur certains produits dont les engrais, le blé et d'autres produits alimentaires depuis le début de l'année. Ces restrictions qui perturbent le commerce international menacent les approvisionnements en marchandises de plusieurs pays parmi lesquels figure la Côte d'Ivoire.

Compte tenu de l'éventuelle annonce de nouvelles mesures, il est donc important d'analyser la vulnérabilité des importations de biens de la Côte d'Ivoire à de telles perturbations afin d'anticiper et contenir l'impact que celles-ci pourraient avoir sur l'économie ivoirienne. Cette vulnérabilité est analysée sous deux dimensions à savoir (i) la **concentration des importations** et (ii) le **potentiel de diversification des sources d'approvisionnement**.

La première dimension, la **concentration des importations**, vise à identifier les produits fournis par un nombre réduit de pays-fournisseurs. L'hypothèse sous-jacente est que les importations qui sont concentrées sur un nombre limité de pays-fournisseurs (Indice>0,25) sont vulnérables aux contraintes d'approvisionnement liées entre autres aux mesures de restrictions à l'exportation prises par ces fournisseurs. L'analyse des importations ivoiriennes montre que sur les 100 principaux produits importés, les approvisionnements de 90 sont concentrés sur un nombre limité de pays fournisseurs. Ce sont notamment des produits alimentaires tels que le **riz**, le **poisson** et le **blé** ainsi que des biens intermédiaires tels que les **engrais**, le **pétrole brut** et le **Clinker**. Pour ces produits, les ruptures d'approvisionnement d'un des principaux fournisseurs habituels devraient entraîner une baisse significative des importations à court terme s'il est difficile de trouver d'autres sources d'approvisionnement.

La deuxième dimension, le **potentiel de diversification des sources d'approvisionnement**, permet d'évaluer la difficulté à trouver d'autres fournisseurs pour un produit donné. L'hypothèse sous-jacente est la suivante : plus il est difficile de trouver d'autres fournisseurs pour un produit donné, (indice>0,25), plus l'approvisionnement en ce produit est vulnérable. L'analyse du potentiel de diversification des sources d'approvisionnement a permis d'identifier les produits dont les approvisionnements sont les plus vulnérables. Il s'agit notamment du **riz**, dont l'Inde est le premier exportateur avec 33% des exportations mondiales en 2019, du poisson de type « **Tilapias** » exporté à 73% par la Chine, et des engrais de type **Chlorure de potassium**, dont le Canada exporte environ 37%. Comparativement à ces produits, les produits tels que le **blé tendre**, les engrais de type **NPK** et **Urée**, le **Clinker** et les **herbicides**, sont moins vulnérables.

En somme, les approvisionnements des principaux produits à l'importation, notamment le riz, le poisson, le blé, les engrais, le pétrole brut et le Clinker, sont concentrés sur un nombre réduit de pays-fournisseurs et sont, par conséquent, vulnérables à la défaillance d'un de ces fournisseurs. Cette vulnérabilité est plus accrue pour les produits tels que le riz et le tilapia dont l'offre mondiale est assurée par un nombre réduit de pays-fournisseurs.

Les récentes restrictions à l'exportation du fait de la Covid-19 et de la guerre en Ukraine devraient inciter les entreprises importatrices à adopter des stratégies de diversification de leurs fournisseurs. Aussi, le Gouvernement ivoirien devrait intervenir dans les secteurs sensibles, où des ruptures d'approvisionnement impacteraient négativement l'activité économique et le pouvoir d'achat des ménages. Parmi ces secteurs figurent celui des céréales, en particulier le riz et le blé tendre, et les ressources halieutiques notamment le poisson.

II.9- Les finances publiques

Au premier semestre 2022, la situation des **finances publiques** est marquée par une hausse du niveau de recouvrement des recettes et dons et une augmentation de l'exécution des dépenses totales et prêts nets par rapport à fin juin 2021.

Les **recettes totales et dons** ressortent à 3 273,4 milliards, en hausse de 52,7 milliards et 282,3 milliards comparé respectivement à l'objectif et à la réalisation du premier semestre 2021.

La plus-value réalisée par rapport au premier semestre 2021 est portée principalement par le dynamisme du recouvrement des recettes fiscales (y compris les recettes affectées et parafiscalité) en hausse de 163,7 milliards.

Les **recettes fiscales** (y compris les recettes affectées et parafiscalité), au premier semestre 2022, se situent à 2 745,5 milliards en hausse de 163,7 milliards (+6,3%) comparativement à la même période de 2021 et de 14,4 milliards par rapport à l'objectif. Cette progression par rapport au premier semestre 2021 est attribuable à une bonne performance au niveau du recouvrement de la fiscalité intérieure (+229,9 milliards). Quant au niveau de recouvrement de la fiscalité de porte, il repli de 84,1 milliards.

Les **recettes non fiscales** augmentent de 27,2 milliards par rapport à fin juin 2021, pour s'établir à 419,4 milliards. Ce résultat est dû aux recettes non fiscales du trésor (+11,0 milliards) et des cotisations de sécurité sociale (+18,6 milliards) en lien avec le relèvement des nouvelles immatriculations de salariés à la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS).

S'agissant des **dons**, le niveau de mobilisation progresse de 91,3 milliards par rapport à juin 2021, attribuable à la mobilisation des ressources C2D qui se sont situées à 91,2 milliards.

Les **dépenses totales et prêts nets** au premier semestre 2022 ressortent à 3 753,5 milliards contre 3 425,5 milliards observés un an plus tôt. Cet accroissement de 328,0 milliards est lié principalement à une augmentation des dépenses d'investissement (+241,5 milliards), des dépenses de fonctionnement (+134,4 milliards) et des intérêts dus sur la dette publique (+125,7 milliards).

Toutefois, ces hausses sont amoindries par le repli des subventions et autres transferts (-135,1 milliards) ainsi que des dépenses de sécurité (-80,7 milliards).

Les **dépenses de personnel** ressortent à 956,3 milliards contre 928,4 milliards un an plus tôt, en raison principalement de la prise en compte des 10 300 enseignants recrutés dans le cadre du PS-Gouv 2018-2020.

Les **dépenses d'investissement** se sont établies à 913,6 milliards contre 672,1 milliards (+35,9%) un an plus tôt. Cet accroissement s'explique notamment par la prise en compte des besoins en infrastructures pour l'organisation de la CAN 2023.

Les **dépenses de fonctionnement** s'élèvent à 722,4 milliards contre 588,0 milliards à fin juin 2021, en raison (i) de la mise en œuvre des mesures d'atténuation des effets des crises sous régionales et de la guerre Russie Ukraine sur l'économie, (ii) du soutien aux secteurs de l'électricité, de la boulangerie et du transport terrestre, et (iii) du renforcement de la lutte contre l'inflation.

Les dépenses de sécurité ressortent à 39,7 milliards de FCFA contre 120,3 milliards de FCFA à fin juin 2021, traduisant un retour à la tendance normale après les fortes dépenses exécutées en 2021 pour le renforcement du dispositif sécuritaire des élections législatives au premier semestre 2021 et pour la lutte contre les menaces djihadistes dans le nord du pays.

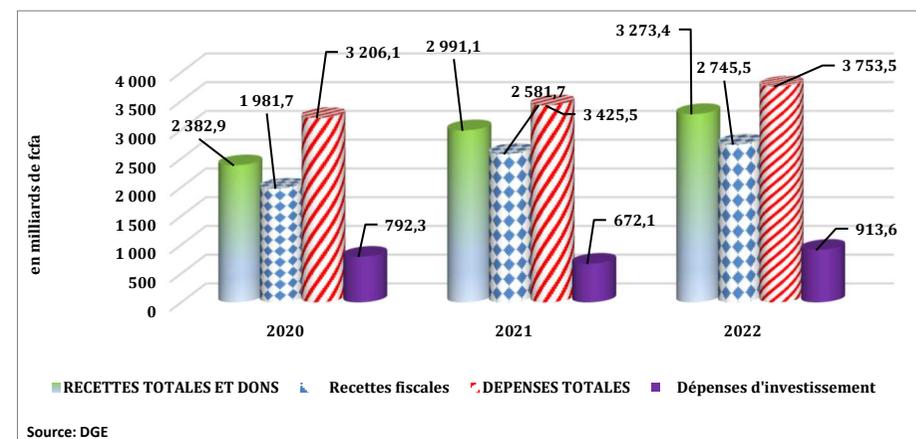
Les **Subventions et autres transferts** connaissent une baisse de 135,1 milliards pour s'afficher à 329,4 milliards résultant des subventions allouées à certaines structures dans le cadre de la lutte contre la Covid-19 en 2021.

Les **intérêts sur la dette** ont été payés à hauteur de 490,3 milliards (dont 203,7 milliards sur la dette intérieure et 286,6 milliards sur la dette extérieure) contre 364,6 milliards à fin juin 2021. Cette hausse s'explique, en partie, par les intérêts sur la dette extérieure, notamment le paiement de 59,6 milliards d'intérêts sur les Eurobonds contractés en 2020.

Au premier semestre 2022, le déficit budgétaire global ressort à 480,0 milliards contre un déficit de 434,3 milliards enregistré à fin juin 2021. Ce déficit a été financé par le recours aux marchés monétaire et financier d'un montant de 1 829,6 milliards comprenant 591,0 milliards de bons du trésor (dont 431,7 milliards de bons de trésorerie), 837,3 milliards d'emprunts obligataires, et 401,3 milliards d'obligations du trésor.

Ces mobilisations, faites sur le marché sous régional, ont permis, par ailleurs, de régler les échéances du capital de la dette publique.

Figure 26 : Indicateurs des finances publiques à fin juin 2022 (en milliards de FCFA)



Source : MEF/DGE/DPPSE

II.10- La situation monétaire et le secteur boursier

A fin juin 2022, en glissement annuel, la **situation monétaire** est marquée par un accroissement de la masse monétaire au sens large (M2) sous l'effet conjugué de l'augmentation des encours des créances intérieures des institutions de dépôts et du repli des actifs extérieurs nets (AEN).

Le marché boursier est marqué par une hausse à la fois de l'indice BRVM 10 et BRVM composite, en glissement annuel. De même, la capitalisation boursière affiche une progression à la fois de celle du marché des actions et du marché des obligations.

II.10.1- La masse monétaire et ses contreparties

La situation monétaire est marquée, au premier semestre 2022, par la décision du Comité de Politique Monétaire de la BCEAO, au cours de sa réunion du 1^{er} juin 2022, de relever de 25 points de base les taux directeurs de la BCEAO, afin de juguler la hausse des prix et favoriser graduellement le retour du taux d'inflation cible dans la zone.

Ainsi, depuis le 16 juin 2022, le taux minimum de soumission aux appels d'offres d'injection de liquidité est passé de 2,00% à 2,25% et le taux du guichet de prêt marginal de 4,00% à 4,25%. Quant au coefficient de réserves obligatoires applicable aux banques de l'UEMOA, il est resté inchangé à 3,0%.

En dépit de ce relèvement, les taux minimums de soumission aux appels d'offres d'injection de liquidité et le taux du guichet de prêt marginal restent en deçà de leurs niveaux d'avant Covid-19 qui étaient respectivement de 2,50% et 4,50%. La politique monétaire reste donc plus accommodante qu'avant la crise sanitaire, ce qui dénote de la volonté des autorités monétaires à accompagner la reprise économique post covid-19 tout en limitant le renchérissement des prix à la consommation.

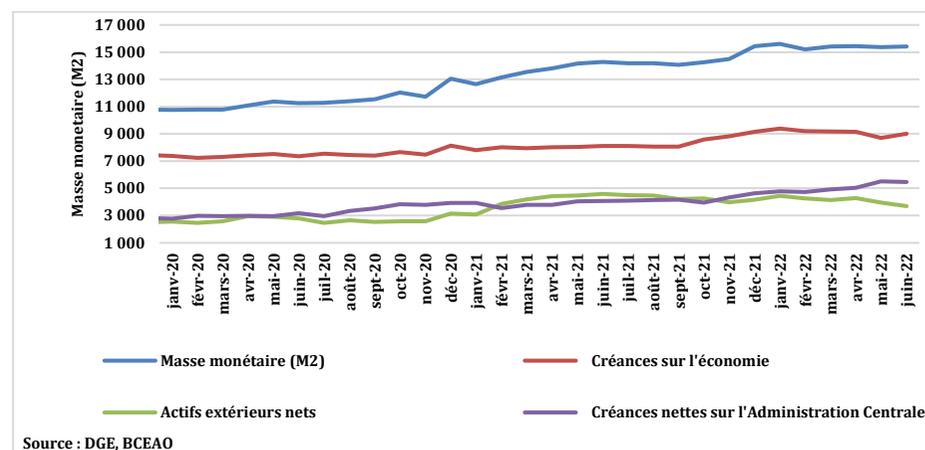
A fin juin 2022, la masse monétaire au sens large (M2) poursuit son expansion mais à un rythme moindre que celui du mois précédent. En effet, elle décélère à +8,0% (+1 142,8 milliards) après une progression de 8,5% (+1 209,8 milliards) au mois de mai 2022, en glissement annuel. Cette évolution est le résultat combiné d'une décélération du rythme de progression des créances nettes sur l'Administration Centrale (+34,5% ; +1 401,1 milliards après +36,6% ; +1 477,2 milliards au mois de mai) et d'une accélération de

celui des créances sur l'économie (+11,3% ; +918,1 milliards ; après +8,4% ; +671,0 milliards au mois de mai).

A l'inverse, les actifs extérieurs nets affichent un repli de 20,0% (-918,9 milliards) plus prononcé que celui enregistré à fin mai 2022 (-11,5%, soit -510,2 milliards). Cette évolution contribue à la contraction des réserves de changes en mois d'importation de l'UEMOA qui passent de 6,7 au premier trimestre 2021 à 5,6 au premier trimestre 2022, un niveau qui reste en ligne avec les normes internationales.

La contraction des actifs extérieurs nets provient de ceux détenus par la Banque Centrale (-31,5% ; -1 009,9 milliards) tandis que ceux des banques commerciales augmentent (+6,5% ; +91,0 milliards). Cette baisse découle de l'effet conjoint de l'accroissement du service de la dette publique et de la réduction de l'excédent du solde commercial (FOB-CAF) hors biens exceptionnels.

Figure 27 : Principaux agrégats monétaires (en milliards de FCFA)



Par ailleurs, la progression de la liquidité globale s'aperçoit aussi à travers la circulation fiduciaire (billets et pièces hors banques) qui augmente de 5,8% (+196,5 milliards) à fin juin 2022. Pour leur part, les dépôts transférables s'accroissent de 9,6% (+619,9 milliards) et ressortent à 7 089,3 milliards. S'agissant des autres dépôts inclus dans la masse monétaire, ils s'établissent à 4 729,8 milliards, en hausse de 7,4% (+326,3 milliards).

II.10.2. Le secteur boursier

Dans un contexte économique qui continue d'être affaibli par les conséquences de la crise en Ukraine, les principaux indices du marché boursier de l'UEMOA enregistrent, au mois de juin 2022 et en variation mensuelle, leur troisième baisse après celles des mois de mai et mars 2022.

Ainsi, la Bourse régionale des valeurs mobilières de l'UEMOA affiche une baisse de 1,4% de l'indice BRVM Composite pour s'établir à 207,65 points contre 210,68 points un mois plus tôt. Quant à l'indice BRVM 10, l'indice des dix valeurs les plus actives, il enregistre un repli plus prononcé de 2,6% pour s'afficher à 160,29 points.

Au niveau sectoriel, parmi les sept (07) secteurs représentés à la cote de la bourse régionale, les contreperformances du mois de juin ont concerné les branches d'activité « Transport » (-14,7%), « Services publics » (-3,9%), ainsi que « Finances » (-1,9%). Par contre, les secteurs « Industrie » (+4,3%), « Distribution » (+3,0%) et « Agriculture » (+1,0%) ressortent en hausse.

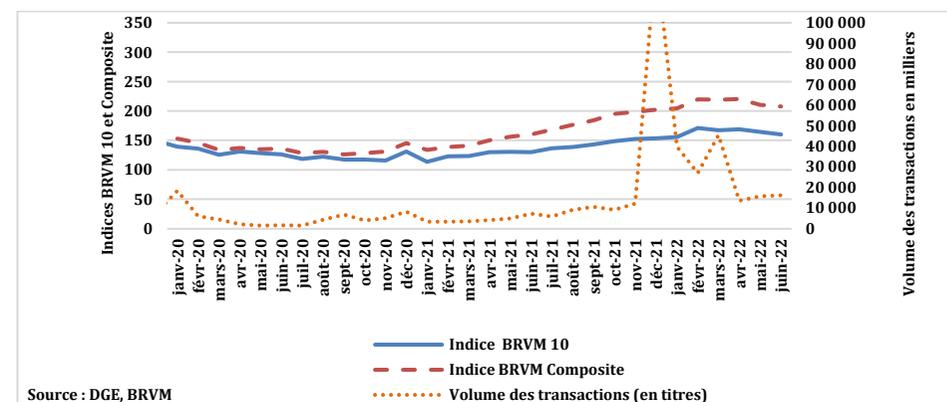
Quant aux transactions en volume, elles augmentent de 3,3%, avec 16 204 294 titres échangés en juin contre 15 685 846 titres en mai

2022. En valeur, les transactions ont augmenté de 40,3% en variation mensuelle pour se situer à 29,7 milliards.

S'agissant du taux de rendement moyen du marché des actions, il se fixe à 6,27% au mois de juin 2022, après s'être situé à 5,96% le mois précédent. Quant à la prime de risque du marché, elle s'améliore de 1,04 point de pourcentage, en variation mensuelle, pour s'établir à 6,10% au mois de juin 2022.

Par ailleurs, le marché boursier sous régional enregistre un PER moyen de 8,34 et le taux de rentabilité du marché ressort à 5,39%.

Figure 28 : Principaux indicateurs du marché boursier de l'UEMOA



En glissement annuel, les indices BRVM 10 et BRVM composite, indices de référence de l'activité boursière, se raffermissent respectivement de 23,4% et de 29,7% au mois de juin 2022. Les branches d'activité les plus marquées par ces augmentations sont entre autres, l'agriculture (+124,5%), l'industrie (+58,1%) et la distribution (+39,1%). De même, la capitalisation boursière s'accroît de 22,5%,

bénéficiant du renforcement de celle des marchés des actions (+29,8%) et des obligations (+17,2%).

En moyenne sur le premier semestre 2022, les indices BRVM 10 et BRVM Composite affichent des hausses respectives de 31,5% et 45,6%. Ce dynamisme est porté par l'ensemble des secteurs d'activités.

II.11- Les estimations macroéconomiques pour l'année 2022

L'année 2022 serait marquée par la poursuite de la mise en œuvre du PND 2021-2025. Ainsi, après un taux de croissance de 7,4% en 2021, l'économie ivoirienne devrait se situer à 6,8 % en 2022, en lien avec (i) la bonne exécution du PND 2021-2025, (ii) la poursuite de la vaccination contre la pandémie, (iii) la continuité de la prise en charge de toutes les personnes infectées, (iv) la poursuite de la reprise graduelle de l'activités économique mondiale et intérieure, (v) la fin des perturbations des circuits d'approvisionnement et l'accès aux débouchés, (vi) la mitigation des problèmes sécuritaires aux frontières nord du Pays et, (vii) la non intensification de la crise Russie-Ukraine et la mitigation de ses répercussions sur l'économie nationale.

Dans ce contexte, la croissance du PIB devrait être portée principalement du côté de l'offre, par les BTP, les industries manufacturières, le transport et les services et du côté de la demande, par les investissements et la consommation finale.

II.11.1- L'offre

L'offre globale serait marquée par une décélération du secteur primaire (+0,8% contre +2,3% en 2021) et une progression des

secteurs secondaire (+12,8% après +4,4% en 2021) et tertiaire (+6,7% après +10,5% en 2021).

II.11.1.1- Le secteur primaire

Le secteur primaire devrait connaître une décélération (+0,8% contre +2,3% en 2021) en relation avec la stagnation de l'agriculture d'exportation (0,0%) et la hausse de l'agriculture vivrière (+2,4%), de la sylviculture (+0,6%) et de la pêche (+0,5%).

La croissance de l'agriculture vivrière découlerait de la hausse des différentes productions notamment les tubercules et bananes plantains (+4,8%) et les autres produits vivriers (+3,4%) malgré la baisse de la production céréalière (-7,5%) du fait du fléchissement de la production rizicole (-16,6%). L'agriculture vivrière tirerait avantage du soutien du Gouvernement, à travers notamment, des dons en machines et d'intrants agricoles afin de renforcer les capacités de production et de commercialisation.

Quant à l'agriculture d'exportation, sa stagnation résulterait de l'évolution contrastée des spéculations, marquée par une progression des productions de café (+71,3%), de sucre (+17,4%), de caoutchouc (+22,5%) et d'anacarde (+7,2%) et un retrait des productions du cacao (-5,8%), de la banane dessert (-9,6%), de l'ananas (-5,7%), de coton graine (-3,5%) et de l'huile de palme (-5,7%).

La hausse de la production de café intervient après des années de déclin, grâce à l'entrée en production de la nouvelle variété "arabusta", issue d'une combinaison des variétés "arabica" et "robusta".

L'accélération de la production sucrière s'expliquerait par la maîtrise de la maladie de la mosaïque de la canne intervenue en début de campagne et par la poursuite de la mise en œuvre des contrats-plans visant à booster les investissements en faveur de l'amélioration de la productivité et de la compétitivité des entreprises productrices.

L'évolution favorable de la production de noix de cajou serait le fait de l'amélioration du rendement en lien avec de bonnes pratiques agricoles.

La baisse de la production de cacao serait surtout en lien avec les fortes précipitations qui ont perturbé la récolte, le séchage ainsi que le stockage des fèves, pendant la saison des pluies qui a démarré au mois de mai 2022. La baisse s'expliquerait également par (i) le repos végétatif dû au cycle de production, (ii) les mesures prises par le Gouvernement pour rationaliser l'exploitation des ressources forestières et préserver le couvert végétal du pays et (iii) l'arrêt de distribution des semences améliorées dans le cadre de la mesure de limitation de la production cacaoyère à 2 millions de tonnes.

Le repli de la production de coton graine serait en lien avec des conditions climatiques défavorables caractérisées par des poches de sécheresse et un prolongement de la saison de pluie.

Enfin, le fléchissement de la production de banane dessert serait le fait principalement du repli des prix sur le marché européen.

Tableau 11 : Principales hypothèses de l'agriculture d'exportation

Produits (en milliers de tonnes)	2020	2021	2022 (Prév.)
Café	82,4	61,3	105,0
Cacao	2 172,7	2 228,4	2 100,0
Banane	508,2	536,5	485,0
Ananas	65,2	77,3	72,9
Coton graine	490,4	559,5	539,6
Huile de palme	514,5	601,3	567,2
Sucre	207,2	180,6	212,0
Caoutchouc	950,7	1 100,4	1 347,9
Anacarde	848,7	968,7	1 038,5

Sources : AC ; APROMAC ; APROSAPCI ; CCA ; DGD ; DGE/DPPSE

II.11.1.2- Le secteur secondaire

Le secteur secondaire progresserait de 12,8% en 2022 après la hausse de 4,4% en 2021. Cette embellie serait portée par la hausse de l'ensemble de ses composantes que sont les BTP (+20,2%), l'énergie (+9,7%), les industries agroalimentaires (+9,6%), les autres industries manufacturières (+8,6%), l'extraction minière (+1,5%) et les produits pétroliers (+9,5%).

Les activités du BTP connaîtraient un dynamisme lié à l'accélération et au démarrage de plusieurs grands projets d'infrastructures prévus, notamment : (i) l'extension de l'autoroute du Nord jusqu'à Bouaké, (ii) la construction de huit nouveaux échangeurs à Abidjan, (iii) la construction de la deuxième phase de l'échangeur de l'Amitié ivoiro-japonaise, (iv) l'aménagement de l'autoroute Y4 de contournement de la ville d'Abidjan, (v) la construction du 4e pont d'Abidjan, (vi) la poursuite des travaux de renforcement de la côtière et (vii) la

poursuite des travaux d'aménagement et de bitumage de plusieurs routes.

L'accélération de l'énergie résulterait des effets combinés de l'augmentation de la production de l'énergie hydraulique et de l'énergie thermique gaz ainsi que de la baisse de la consommation de HVO. La production de source hydraulique bénéficierait de conditions climatiques redevenues favorables en 2022 après avoir souffert des effets d'une sécheresse un an plus tôt. S'agissant de la production de source thermique, elle profiterait de la mise en service, depuis avril 2022, de la centrale flottante « KARPOWERSHIP » d'une capacité de 200 mégawatts.

La faible croissance de l'extraction minière découlerait notamment de la hausse de la production de pétrole brut (+6,7%), d'or (+2,7%) et de nickel (+4,9%) et de la baisse des productions de manganèse (-16,8%) et de diamant (-39,3%). La production de pétrole brut bénéficierait des retombés des investissements et des opérations de maintenance réalisés durant l'année 2021. L'extraction aurifère profiterait de la hausse de la production des mines d'Agbaou et de Yaouré. Quant à la production de nickel, elle tirerait avantage de l'amélioration des conditions de transport et d'exportation du minerai, grâce notamment à l'utilisation du port de San Pedro en plus du port d'Abidjan. S'agissant de la production du manganèse, elle pâtirait de l'arrêt de la production d'une des mines depuis septembre 2021 en raison des difficultés d'exportation liées au déficit d'espaces de stockage au quai minéralier du port d'Abidjan, associées à la baisse du cours du minerai. Quant à la production de diamant, elle est devenue très erratique depuis la fin du premier trimestre 2021, avec plusieurs mois sans production suivi de productions ponctuelles importantes. Cette situation s'expliquerait par l'épuisement

progressif des sites exploitables par les méthodes artisanales utilisées actuellement. Ainsi, afin de redynamiser la production, la SODEMI met en œuvre un programme d'identification de nouveaux sites d'exploitation.

Tableau 12 : Principales hypothèses de l'extraction minière

Produits	2020	2021	2022 (Prév.)
Pétrole (en milliers de barils)	10 642,5	8 771,3	9 362,0
<i>Pétrole (en barils/jour)</i>	29 157,4	24 030,9	25 649,3
Gaz (en millions de mètre cube)	2 161,2	2 371,9	2 210,7
Or (en Kg)	38 523,0	41 857,0	43 000,0
Manganèse (en Tonnes)	1 326 000,0	961 267,2	800 000,0
Diamant (en carats)	4 012,4	4 121,0	2 500,0
Nickel (en milliers de tonnes)	1 348,7	1 764,2	1 850,0

Sources : PETROCI ; SODEMI ; DGE/DPPSE

II.11.1.3- Le secteur tertiaire

Le secteur tertiaire ressortirait à 6,7% en 2022 après la hausse de 10,5% en 2021 grâce à la hausse des transports (+7,1%), des télécommunications (+6,6%), du commerce (+7,0%) et des autres services (+6,2%). Cette dynamique serait induite principalement par les performances au niveau du secteur secondaire.

La bonne performance des télécommunications serait en relation avec la poursuite des investissements réalisés afin d'améliorer la couverture du pays, le déploiement de la fibre optique et le recours de

plus en plus accru de l'Administration et le secteur privé à digitalisation des services.

Les transports bénéficieraient de l'avancement des campagnes de vaccination et l'accroissement des investissements notamment l'ouverture de nouvelles lignes par la compagnie Air Côte d'Ivoire en ce qui concerne le transport aérien et la construction du terminal roulier, du second terminal à conteneur, d'un terminal céréalier et d'un terminal minéralier en ce qui concerne le transport maritime.

Le commerce continuerait de tirer parti de la reprise effective des activités économiques en relation avec la levée de certaines mesures de lutte contre la propagation de la Covid-19.

Tableau 13 : Évolution sectorielle

Croissance en volume en %	2020	2021	2022 (Prév.)
Secteur primaire	2,2	2,3	0,8
Secteur secondaire	1,9	4,4	12,8
Secteur tertiaire	0,7	10,5	6,7
PIB non marchand	7,6	5,8	6,6
PIB total	2,0	7,4	6,8

Source : DGE/DPPSE

II.11.2- La demande

La demande globale serait portée par l'affermissement de la consommation finale (+4,4% après +8,6% en 2021) et la consolidation des investissements (+14,4% après 12,5% en 2021).

En plus de la forte demande d'investissements du secteur privé, **les investissements publics** seraient soutenus par la poursuite de l'exécution des grands projets d'infrastructures, notamment (i) la réalisation du tronçon « Yamoussoukro-Bouaké » de l'autoroute du nord, (ii) la sauvegarde et le développement de la Baie de Cocody et de la lagune Ebrié, (iii) la construction de quatre stades en vue de l'organisation de la CAN 2023, (iv) la construction du 4e pont d'Abidjan, (v) l'aménagement de l'autoroute Y4 de contournement de la ville d'Abidjan, et (v) la construction de routes et échangeurs dans le cadre du projet de transport urbain d'Abidjan,

Ainsi, le taux d'investissement global ressortirait à 24,6% du PIB contre 23,4% en 2021. Le taux d'investissement public atteindrait 7,7% en 2022, après 6,6% en 2021.

L'affermissement de la **consommation finale** résulterait de la hausse continue des revenus des ménages et de la création d'emplois.

Au niveau des échanges extérieurs, les importations de biens et services s'afficheraient en hausse de 6,1% après 12,1% en 2021 sous l'impulsion du dynamisme de l'économie. **Les exportations de biens et services** connaîtraient une hausse de 10,7% après une hausse de 10,1% en 2021, en raison de la bonne tenue et des produits transformés.

II.11.3- Les prix

L'inflation progresserait de 4,5% en 2022, au-delà du seuil communautaire de maximum 3%. Cette progression serait liée d'une part, aux perturbations des chaînes d'approvisionnement causées par les différentes crises notamment la crise Russie-Ukraine et d'autre part, aux prix élevés de l'énergie qui devraient se maintenir en 2022.

II.11.4- Les comptes extérieurs

En 2022, le solde global devrait enregistrer un déficit de 1,1% du PIB, correspondant à une sortie nette de 452,0 milliards, en lien avec la chute de l'excédent commercial et une moindre mobilisation des ressources extérieures, notamment au titre des investissements de portefeuille.

Le déficit de la balance des transactions courantes atteindrait un pic historique de 2 713,0 milliards (-6,3% du PIB), se creuserait de 1 169,0 milliards (2,4% du PIB) par rapport à son niveau de 2021, en relation principalement avec la détérioration de la balance des biens, qui passe d'un excédent à +0,1% du PIB à un déficit à -2,7% du PIB.

L'excédent de la balance des biens enregistrerait une chute de -48,9% par rapport à 2021, ce qui s'expliquerait par la progression de la facture d'importation (+37,6%) plus forte que celle des recettes d'exportations (+20,8%). La hausse de la facture des importations est essentiellement imputable aux importations de produits pétroliers qui augmenteraient de +114,4%. Les importations des biens de consommation et des biens intermédiaire augmenteraient respectivement de +18,4% et +32,8%. Quant aux exportations, elles seraient marquées la baisse des exportations de cacao fèves (-9,8%) en dépit de la hausse par rapport à l'année précédente du café (+80,7%), du pétrole brut (+87,3%) et de l'huile de palme (+98,3%).

Quant aux comptes des revenus primaire et secondaire, leurs déficits structurels se situeraient respectivement à -3,0% et -0,6% du PIB.

Au niveau du compte financier, les entrées nettes de capitaux s'établiraient à 5,1% du PIB contre 6,2% en 2021, sous l'effet d'une moindre mobilisation des investissements de portefeuille (0,02% du PIB contre 1,5% du PIB en 2021) et d'une forte mobilisation des

autres investissements (3,9% du PIB), en lien avec le besoin de financement des dépenses publiques.

II.11.5- La situation monétaire

Les statistiques monétaires en 2022 seraient marquées par une augmentation de la **masse monétaire au sens large (M2)** de 9,4% (+1 445,4 milliards) après 18,3% enregistrée en 2021. Cette évolution de la masse monétaire serait essentiellement due aux créances nettes sur l'Administration Centrale qui progresseraient de 16,6%.

La hausse de la masse monétaire au sens large serait perceptible aussi bien au niveau de la circulation fiduciaire (+8,1% ; +298,0 milliards) que des dépôts (+9,8% ; +1 147,4 milliards). La part des dépôts dans la masse monétaire se situerait à 76,5% tandis que celle de la circulation fiduciaire représenterait 23,5%.

Les actifs extérieurs nets enregistreraient une baisse de 10,9% (-452,0 milliards), en raison de la hausse de la facture d'importation des biens et services.

Quant **aux créances intérieures**, elles progresseraient de 13,3% (+1 836,7 milliards) en lien avec une révision à la hausse des besoins de financement de l'Administration Centrale.

Les **créances sur l'économie** augmenteraient (+1 071,5 milliards), bénéficiant du dynamisme de l'activité économique.

Tableau 14 : Situation monétaire intégrée

<i>RUBRIQUES (en milliards de francs CFA sauf indications contraires)</i>	2021 Réalisations	2022 Prévisions	Variation en niveau	Variation en pourcentage
MASSE MONETAIRE	15 435,3	16 880,7	1 445,4	9,4%
Circulation Fiduciaire	3 669,0	3 967,0	298,0	8,1%
Dépôts	11 766,3	12 913,7	1 147,4	9,8%
ACTIFS EXTERIEURS NETS	4 154,2	3 702,2	-452,0	-10,9%
CREANCES INTERIEURES	13 761,8	15 598,5	1836,7	13,3%
Créances nettes sur l'Administration	4 614,6	5 379,8	765,2	16,6%
Créances sur l'économie	9 147,2	10 218,7	1 071,5	11,7%
PASSIFS A CARACTERE NON MONETAIRE ET AUTRES POSTES NETS	2404,0	2350,0	-54,0	-2,2%

Source : BCEAO ; DGE/DPPSE

III- LA SITUATION DES FINANCES PUBLIQUES A FIN 2022

Les finances publiques en 2022 sont marquées par une augmentation des recettes et surtout des dépenses pour faire face aux difficultés liées à la perturbation des chaînes d'approvisionnement au niveau international, à la flambée des prix de certains produits alimentaires et des engrais, et de l'insuffisance de l'offre locale de produits vivriers.

III.1- La situation de recouvrement des recettes globales et dons

Les recettes totales et dons sont estimés à 6 427,7 milliards (15,0% du PIB) contre 6 140,2 milliards en 2021 (15,7% du PIB), soit une hausse de 287,4 milliards (+4,7%). Ils se décomposent en recettes pour 6 132,1 milliards et en dons pour 295,5 milliards.

III.1.1-Les recouvrements de recettes fiscales

La dynamique des recettes fiscales devrait reprendre en 2022 pour s'établir à 5 119,1 milliards de FCFA, soit un accroissement de 4,8%, en lien avec la reprise de l'activité économique. Les recettes fiscales sont composées de la fiscalité intérieure (59,9%) et de la fiscalité de porte (40,1%).

Concernant les recettes de la fiscalité intérieure, elles sont passées de 2 647,3 milliards de FCFA en 2021 à 3 068,0 milliards de FCFA en 2022 soit une hausse de 15,9%. Quant aux recettes de la fiscalité de porte, les réalisations sont passées de 2 239,7 milliards de FCFA en 2021 à 2 051,2 milliards de FCFA en 2022, soit un recul de 8,4% en raison de la crise russo-ukrainienne qui impacterait fortement les taxes sur les produits pétroliers estimés à 175,5 milliards en 2022 contre 560,0 milliards recouverts à fin 2021. S'agissant des recettes non fiscales, elles devraient connaître un recul pour atteindre 791,7 milliards de FCFA.

Au niveau de la DGI, l'impôt BIC hors pétrole est estimé à 613,0 milliards contre 505,5 milliards en 2021 en lien avec la consolidation de l'activité économique.

L'impôt sur les revenus et salaires est projeté à 693,3 milliards en 2022 après 591,6 milliards en 2021. Cette projection tient compte de l'amélioration du marché de l'emploi, des revalorisations salariales, et de l'application effective de l'augmentation du SMIG.

La TVA devrait passer de 556,3 milliards en 2021 à 637,5 milliards en 2022, en liaison avec la croissance de la consommation, le renforcement du contrôle fiscal, la gestion rationnelle des exonérations et l'élargissement de l'assiette fiscale.

Les taxes sur les télécommunications sont estimées à 63,1 milliards en 2022, grâce à la hausse des consommations téléphoniques et aux actions de contrôle et de lutte contre la fraude.

Au niveau du Trésor, les recettes sont attendues en 2022 à 11,5 milliards contre 11,9 en 2021.

Concernant la DGD, les taxes sur les produits pétroliers se situeraient à 175,5 milliards en 2022 après 560,0 milliards atteints en 2021.

Les taxes sur les marchandises générales passeraient de 1 161,9 milliards en 2021 à 1 339,5 milliards en 2022, en liaison avec l'évaluation des vérificateurs et des visites systématiques et l'ouverture des bureaux frontières au dédouanement des marchandises non originaires de la CEDEAO.

Les taxes à l'exportation s'établiraient à 412,3 milliards contre une réalisation de 396,7 milliards en 2021.

III.1.2-Les recouvrements de recettes non fiscales

Les recettes non fiscales devraient connaître un recul de 67,9 milliards pour atteindre un niveau de 791,7 milliards de FCFA à fin 2022 contre 859,6 milliards en 2021.

III.1.3-Les dons

Les dons projet et programme devraient se situer à 295,5 milliards en 2022, après une réalisation de 184,6 milliards en 2021. Ils comprendraient 83,1 milliards de dons-projets et 212,4 milliards de dons-programme constitués essentiellement du financement au titre du C2D et PCD (206,9 milliards).

MINISTERE DE L' ECONOMIE ET DES FINANCES

Tableau 15 : Recettes fiscales 2020 à 2023 par régies financières (optique TOFE)

En milliards de Francs CFA	2020			2021			2022			2023		
	Réalisation	Evolution %	% PIB	Estimation	Evolution %	% PIB	Prévision	Evolution %	% PIB	Prévision	Evolution %	% PIB
DGI	2 182,7	3,4	6,2	2 635,4	20,7	6,7	3 056,5	16,0	7,1	3 488,1	14,1	7,4
Impôts directs	1 176,1	4,2	3,3	1 391,5	18,3	3,6	1 655,6	19,0	3,9	1 875,6	13,3	4,0
dont Impôts sur bénéfices	457,9	0,0	1,3	607,5	32,7	1,6	727,1	19,7	1,7	842,0	15,8	1,8
Impôts sur revenus et salaires	549,6	4,3	1,6	591,6	7,6	1,5	693,3	17,2	1,6	749,4	8,1	1,6
Impôts indirects	1 006,6	2,6	2,9	1 243,9	23,6	3,2	1 400,9	12,6	3,3	1 612,5	15,1	3,4
dont TVA	461,4	-1,2	1,3	556,3	20,6	1,4	637,5	14,6	1,5	738,6	15,9	1,6
Droit d'enregistrement café - cacao	37,7	-4,0	0,1	74,8	98,5	0,2	81,6	9,0	0,2	114,7	40,6	0,2
Patentes et licences	30,8	-7,3	0,1	39,8	29,2	0,1	43,9	10,3	0,1	50,0	13,9	0,1
Taxes d'exploitation pétrolière	28,0	-35,0	0,1	32,3	15,3	0,1	32,5	0,5	0,1	33,8	4,1	0,1
TRESOR	10,6	-11,9	0,0	11,9	11,6	0,0	11,5	-3,1	0,0	12,2	6,1	0,0
Impôts directs	8,8	-17,3	0,0	10,3	16,6	0,0	10,5	1,8	0,0	10,8	3,1	0,0
Impôts indirects	1,8	30,2	0,0	1,6	-12,7	0,0	1,0	-34,9	0,0	1,4	37,0	0,0
DGD	1 955,8	5,7	5,5	2 239,7	14,5	5,7	2 051,2	-8,4	4,8	2 636,2	28,5	5,6
Taxes hors produits pétroliers	885,0	-0,4	2,5	1 161,9	31,3	3,0	1 339,5	15,3	3,1	1 445,3	7,9	3,1
Taxes sur produits pétroliers	590,4	34,1	1,7	560,0	-5,2	1,4	175,5	-68,7	0,4	572,4	226,2	1,2
Taxes à l'exportation	387,3	-8,5	1,1	396,7	2,4	1,0	412,3	3,9	1,0	478,1	16,0	1,0
RECETTES FISCALES	4 149,2	4,5	11,8	4 887,0	17,8	12,5	5 119,1	4,8	12,0	6 136,4	19,9	13,1

Sources : DGTCP ; DGD ; DGE/DPPSE

MINISTERE DE L' ECONOMIE ET DES FINANCES

Tableau 16 : Recettes totales et dons 2020 à 2023 (optique TOFE)

(en milliards de FCFA)	2020		2021		2022		2023	
	Réalisation	% PIB	Réalisation	% PIB	Estimation	% PIB	Prévision	% PIB
Recettes fiscales (yc recettes affectées)	4 356,1	12,3	5 096,0	13,0	5 340,4	12,5	6 392,5	13,7
Recettes non fiscales	739,9	2,1	859,6	2,2	791,7	1,8	841,5	1,8
Cotisations de sécurité sociale	549,9	1,6	617,2	1,6	598,8	1,4	670,3	1,4
Autres recettes non fiscales	190,0	0,5	242,5	0,6	192,9	0,5	171,2	0,4
<i>Recettes non fiscales du Trésor</i>	<i>90,7</i>	<i>0,3</i>	<i>88,6</i>	<i>0,2</i>	<i>86,2</i>	<i>0,2</i>	<i>65,1</i>	<i>0,1</i>
<i>Redevance de téléphonie cellulaire</i>	<i>0,1</i>	<i>0,0</i>	<i>0,1</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,1</i>	<i>0,0</i>
<i>Autres recettes (y/c Bonus de signature)</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>1,9</i>	<i>0,0</i>	<i>3,2</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>
TOTAL DONS	193,3	0,5	184,6	0,5	295,5	0,7	321,7	0,7
Dons-projets	101,4	0,3	92,3	0,2	83,1	0,2	119,3	0,3
Dons-programmes	91,9	0,3	92,3	0,2	212,4	0,5	202,4	0,4
dont CDD	73,8	0,2	76,6	0,2	206,9	0,5	199,7	0,4
RECETTES TOTALES HORS DONS	5 095,9	14,4	5 955,6	15,2	6 132,1	14,3	7 234,0	15,4
RECETTES TOTALES ET DONS	5 289,2	15,0	6 140,2	15,7	6 427,7	15,0	7 555,7	16,1

Sources : DGTCP ; DGB ; DGE/DPPSE

III.2 - L'exécution des dépenses totales et prêts nets

Les dépenses totales et prêts nets devraient atteindre un niveau de 9 016,4 milliards en 2022 (21,0% du PIB) contre 8 102,0 milliards en 2021 (20,7% du PIB) pour prendre en compte les effets liés à la poussée inflationniste et le conflit russo-ukrainien.

III.2.1- Les dépenses courantes

Les dépenses courantes devraient s'afficher à 4 083,8 milliards en 2021 contre 4 248,9 milliards en 2020 soit une baisse de 165,1 milliards.

Les dépenses de personnel, estimées à 2 027,4 milliards en 2022 contre 1 859,6 milliards en 2021, tiennent compte de la poursuite des avancements indiciaires tous les deux ans, des recrutements dans les secteurs clés tels que l'éducation et la santé, et de l'amélioration de la gestion des effectifs, de la revalorisation des salaires des fonctionnaires et agents de l'Etat. Elles représentent 38,0% des recettes fiscales en 2022 contre 36,5% en 2021. Certes, cette évolution de la masse salariale ne respecte pas la norme communautaire (35,0% des recettes fiscales) mais ce niveau de dépenses reste compatible avec les objectifs définis dans la stratégie de maîtrise de la masse salariale.

Les subventions et transferts accordés par l'État à certains de ses démembrements et organismes extérieurs sont estimés à 679,7 milliards en 2022 après un niveau de 906,8 milliards en 2021. Ces subventions seraient notamment destinées aux écoles privées pour la prise en charge des frais d'écologie des élèves et étudiants affectés par l'État, aux Établissements Publics Nationaux pour mettre en œuvre

certaines missions spécifiques de l'État. Des subventions et transferts seraient également alloués au secteur de l'électricité, aux Collectivités Décentralisées pour soutenir la politique de décentralisation de l'État, aux Ambassades et Représentations à l'étranger pour prendre en compte notamment l'impact financier de la réforme de la diplomatie et aux élèves et étudiants au titre des bourses, des kits scolaires et frais de transport.

Les dépenses de fonctionnement ressortiraient à 1 634,4 milliards en 2022 contre 1 510,0 milliards en 2021, soit une hausse de 8,2%. Ces dépenses prennent en compte les consommations attendues en eau, téléphone et électricité des nouveaux services déconcentrés, de l'extension du réseau d'électrification rurale et de l'éclairage public.

III.2.2- Les dépenses d'investissement

Le renforcement des dépenses d'investissement devrait permettre au Gouvernement de poursuivre sa politique de croissance économique à travers la mise en œuvre du PND 2021-2025. Les projets d'investissements se chiffrent à 2 896,4 milliards en 2022 contre 2 171,9 milliards en 2021.

Ces investissements reflèteraient les priorités du Gouvernement en matière d'infrastructures structurantes, d'amélioration du cadre de vie des populations et de renforcement des bases de la croissance économique. La part du financement des projets sur concours extérieurs est prévue à 1 549,1 milliards.

III.2.3- Les dépenses de sécurité

MINISTERE DE L' ECONOMIE ET DES FINANCES

Les dépenses de sécurité sont estimées à 65,4 milliards en 2022 après s'être établies à 250,4 milliards en 2021. Ces dépenses comprendraient principalement les opérations au titre des activités du Conseil National de Sécurité (CNS) ainsi que la préparation des élections municipales et sénatoriales en 2023.

Au total, en 2022, le déficit budgétaire devrait s'établir à 6,0% du PIB contre 5,0% en 2021 en lien avec la prise en compte des mesures de revalorisation salariale des fonctionnaires, de la poursuite du plan de riposte sanitaire et des actions du Gouvernement pour répondre aux

conséquences négatives du conflit russo-ukrainien sur l'économie. Le déficit serait couvert en partie par le recours au marché monétaire et financier à hauteur de 2 832,5 milliards de FCFA. Par ailleurs, l'Etat bénéficierait d'appuis budgétaires prévus à 466,7 milliards de FCFA.

MINISTERE DE L' ECONOMIE ET DES FINANCES

Tableau 17 : Dépenses totales de l'État 2020-2023 (optique TOFE)

(en milliards de FCFA)	2020		2021		2022		2023	
	Réalisation	% PIB	Estimation	% PIB	Prévision	% PIB	Prévision	% PIB
Personnel	1 828,1	5,2	1 859,6	4,7	2 027,4	4,7	2 241,4	4,8
Prestations sociales	353,0	1,0	371,3	0,9	385,4	0,9	430,1	0,9
CNPS	154,2	0,4	161,8	0,4	183,3	0,4	222,0	0,5
CGRAE	198,8	0,6	209,6	0,5	202,1	0,5	208,1	0,4
Subventions et transferts	666,4	1,9	906,8	2,3	679,7	1,6	709,0	1,5
Dépenses de fonctionnement	1 394,4	3,9	1 510,0	3,9	1 634,4	3,8	1 460,0	3,1
Dépenses du budget de l'Etat	879,9	2,5	882,7	2,3	918,9	2,1	758,3	1,6
Autres dépenses de fonctionnement	312,7	0,9	397,5	1,0	438,0	1,0	444,5	0,9
Dépenses sociales ciblées	7,1	0,0	6,9	0,0	8,8	0,0	8,8	0,0
Dépenses d'investissement	1 914,4	5,4	2 171,9	5,5	2 896,4	6,8	3 124,2	6,7
Sur ressources internes	1 214,3	3,4	1 198,0	3,1	1 283,7	3,0	1 497,1	3,2
Sur ressources externes	675,3	1,9	932,4	2,4	1 549,1	3,6	1 576,1	3,4
Dépenses de sécurité	181,7	0,5	250,4	0,6	65,4	0,2	112,0	0,2
Sur ressources internes	181,7	0,5	250,4	0,6	65,4	0,2	112,0	0,2
Sur ressources externes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépenses liées aux déchets toxiques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Transferts en capital	35,6	0,1	31,5	0,1	17,9	0,0	30,2	0,1
Intérêts dus sur la dette	663,8	1,9	784,5	2,0	975,7	2,3	1 126,1	2,4
Sur dette intérieure	273,6	0,8	329,6	0,8	437,5	1,0	520,6	1,1
Sur dette extérieure	390,3	1,1	455,0	1,2	538,2	1,3	605,6	1,3
DEPENSES PRIMAIRES (hors intérêts et déchets Toxiques)	6 591,2	18,7	7 317,5	18,7	8 040,7	18,8	8 371,8	17,9
DEPENSES TOTALES ET PRETS NETS	7 255,1	20,5	8 102,0	20,7	9 016,4	21,1	9 498,0	20,3

Sources : DGTCP ; DGBF ; DGE/DPPSE

III.3- La dette publique

MINISTERE DE L' ECONOMIE ET DES FINANCES

L'exécution du service de la dette publique à fin 2022, devrait ressortir à 3 179,6 milliards contre 2 204,3 milliards en 2021. Ce niveau d'exécution représente 7,4% du PIB et 51,9% des recettes intérieures contre respectivement 5,6% et 37,0% en 2021. Il comprend 1 321,3 milliards au titre de la dette extérieure et 1 858,4 milliards pour la dette intérieure. Ce niveau de service devrait être exécuté sans accumulation d'arriérés.

Le service de la dette intérieure est composé notamment de :

- 6,8 milliards au profit de la BCEAO dont 0,3 milliards pour le compte des DTS et 6,5 milliards au titre des intérêts sur les avances statutaires ;
- 110,3 milliards au profit des banques commerciales ;
- 364,8 milliards au titre des bons du Trésor ;
- 572,1 milliards pour les obligations du Trésor ;
- 710,9 milliards pour les emprunts obligataires ;
- 35,3 milliards pour les emprunts SUKUK ;
- 17,5 milliards au niveau du secteur non bancaire ;
- 40,6 milliards destinés aux commissions.

En ce qui concerne le service dû au titre de la dette extérieure, il devrait ressortir à 1 321,3 milliards à fin décembre 2022. Il devrait être exécuté sans accumulation d'arriérés et se compose comme suit :

- 227,6 milliards pour les créanciers multilatéraux dont 110,3 milliards pour le FMI, 42,1 milliards pour la Banque Mondiale, 34,3 milliards pour la BOAD et 20,7 milliards pour la BID ;
- 217,8 milliards pour le Club de Paris dont 199,7 milliards au titre du C2D et 7,2 milliards au titre du. PCD;

- 99,0 milliards pour les autres créanciers bilatéraux dont 62,8 milliards au profit de Eximbank Chine et 16,2 milliards au profit de Eximbank Inde ;
- 766,9 milliards pour les commerciaux dont 358,7 milliards au titre des Eurobonds ;
- 10,0 milliards au titre des charges exceptionnelles.

Tableau 18 : Situation d'exécution du service de la dette publique en 2022

	Service dû prévisionnel	Service dû révisé
BCEAO	6,5	6,8
Banques commerciales	119,7	110,3
Secteur non bancaire	10,2	15,9
Bons du Trésor	263,0	364,8
Obligations du Trésor	576,7	572,1
Emprunts Obligataires	694,2	710,9
SUKUK	35,3	35,3
RCI	1,6	1,6
Frais et commissions	30,0	40,6
TOTAL DETTE INTERIEURE	1 737,3	1 858,4
Multilatéraux	239,8	227,6
Club de Paris	215,7	217,8
Autres bilatéraux	98,7	99,0
Commerciaux	759,5	766,9
dont Eurobond	369,2	358,7
Charges Exceptionnelles	10,0	10,0
TOTAL DETTE EXTERIEURE	1 323,8	1 321,3
TOTAL SERVICE DE LA DETTE	3 061,2	3 179,6

Sources : DGTCF, DGE/DPPSE

MINISTERE DE L' ECONOMIE ET DES FINANCES

Tableau 19 : Service de la dette publique réglé 2019-2022

En milliards sauf indication	2019	2020	2021	2022
SERVICE DE LA DETTE EXTERIEURE	676,9	763,8	924,4	1 321,3
% PIB	2,0%	2,2%	2,4%	3,1%
% des recettes intérieures	13,9%	15,0%	15,5%	21,5%
% des recettes d'exportation	8,3%	10,0%	11,3%	15,5%
SERVICE DE LA DETTE INTERIEURE	1 045,0	1 162,5	1 279,9	1 858,4
% PIB	3,0%	3,3%	3,3%	4,3%
% des recettes intérieures	21,4%	22,8%	21,5%	30,3%
TOTAL SERVICE DE LA DETTE	1 721,9	1 926,3	2 204,3	3 179,6
% PIB	5,0%	5,5%	5,6%	7,4%
% des recettes intérieures	35,3%	37,8%	37,0%	51,9%

Sources : DGTCP, DGE/ DPPSE

IV - LA MISE EN ŒUVRE DES REFORMES EN 2022

En 2022, le Gouvernement entend poursuivre la mise en œuvre des réformes et mesures de politiques structurelles profondes afin de maintenir la solidité du cadre macroéconomique et renforcer l'environnement des affaires.

En matière de politique fiscale

- relèvement des droits d'accises sur les tabacs de 40% en 2022 après 39% en 2021 ;
- instauration d'une taxe de 5% sur les jeux de hasard ;
- instauration d'une taxe sur la communication audiovisuelle au tarif de 20 000 francs/heure ou fraction d'heure en 2022 ;
- aménagement des dispositions relatives à la fiscalité foncière en 2022 ;
- poursuite de la rationalisation des exonérations fiscales à travers la suppression de certaines exonérations en matière de la TVA, du BIC, de la contribution des patentes et de l'IRVM en 2022 ;
- élargissement du champ d'application de la taxe spéciale sur certains produits en matière plastique aux bouteilles en polyéthylène-téréphtalate en 2022 ;

En matière d'Administration fiscale

- renforcement du dispositif applicable aux plateformes de ventes en ligne et de services numériques en matière de taxe sur la valeur ajoutée en 2022 ;
- description des réformes douanières (digitalisation, réorganisation...) sur la période 2020-2022.

En matière de développement du secteur industriel

- poursuite des travaux d'aménagement des zones industrielles de Korhogo (25 ha) et Bondoukou (15 ha) dans le cadre du Projet de Promotion de la Compétitivité de la Chaîne de Valeur de l'Anacarde (PPCA) ;
- création par décret n°2022-245 du 30 mars 2022 de la SOGEDI (Société de Gestion et des Développement des Infrastructures

Industrielles) en remplacement de l'AGEDI et du FODI pour assurer les activités de planification, de financement et de gestion des infrastructures industrielles.

En matière de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption

Les actions menées par la Haute Autorité de la Bonne Gouvernance au premier semestre 2022 :

- finalisation du processus d'élaboration de la stratégie nationale de lutte contre la corruption ;
- élaboration et déploiement des outils de lutte contre la corruption dans les administrations publiques portant sur la réalisation d'une étude d'évaluation du système d'intégrité dans quatre (04) administrations publiques dans les secteurs de la Santé, la Construction, la Fonction publiques et les Douanes ;

- mise en place une plateforme de signalement des actes de corruption et de gestion intégrées des dossiers de plaintes et dénonciations visant à (i) recueillir les plaintes et dénonciations à travers une plateforme de signalement hautement sécurisée (ii) centraliser toutes les plaintes et dénonciations ; (iii) exploiter les informations recueillies sur les plaintes et les dénonciations pour réaliser des analyses, des statistiques, des tableaux de bord et (iv) gérer de façon intégrée les dossiers de plaintes et dénonciations dans le cas d'investigations pour corruption.

En matière de gestion des risques budgétaires

- déploiement du dispositif de contrôle des flux de télécommunication dès le premier trimestre 2021 .

TROISIEME PARTIE : PERSPECTIVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES POUR 2023

I. LES PERSPECTIVES ECONOMIQUES POUR L'ANNEE 2023

I.1- L'environnement économique international

En 2023, la croissance mondiale devrait ralentir et ressortir à 2,9% contre 3,2% en 2022 en lien avec le ralentissement de l'activité économique dans les pays avancés (+1,4% contre +2,5% en 2022) en dépit de la consolidation de l'économie dans les pays émergents et pays en développement (+3,9% contre +3,6% en 2022).

Le fléchissement de l'économie dans les pays avancés, en lien avec la crise énergétique, l'accentuation de l'inflation et les mesures restrictives de politique budgétaire et monétaire, résulterait du repli de l'activité économique, principalement aux Etats Unis (+1,0% contre +2,3% en 2022), au Royaume-Uni (+0,5% contre +3,2% en 2022), au Canada (+1,8% contre +3,4% en 2022)) et dans les pays de la Zone Euro, notamment en France (+1,0% contre +2,3%), en Italie (+0,7% contre +3,0%) et en Espagne (+2,0% contre +4,0%).

En revanche, la consolidation des économies des pays émergents et en développement (+3,9% après 3,6% en 2022) serait en lien principalement avec l'affermissement des économies des pays émergents et en développement d'Asie (+5,0% après +4,6%), notamment la Chine (+4,6% après +3,3% en 2022) et des pays émergents et pays en développement d'Europe (+0,9% contre -1,4% en 2022).

L'activité économique en Afrique Subsaharienne connaîtrait une hausse (+4,0% après +3,8% en 2022), en lien, notamment avec la croissance au Nigéria (+3,2% après +3,4% en 2022). Cette

progression des économies des pays subsahariens résulterait des effets (i) des cours élevés des combustibles fossiles et des métaux pour certains pays exportateurs de produits de base et (ii) de la consolidation de la demande intérieure et des échanges.

Concernant le marché des produits de base, il se caractériserait par la hausse des cours en FCFA/Kg du cacao (+0,9%), du sucre (+0,4%), de la banane dessert (+6,2%) et en FCFA/ononce de l'or (+4,4%).

En revanche, les cours en FCFA/Kg du café (-1,8%), du coton (-20,8%), du caoutchouc (-5,0%), de l'huile de palme (-22,6%) et en FCFA/baril du pétrole brut seraient en baisse.

Quant au taux de change (dollar/FCFA), il devrait s'apprécier davantage de 3,3% en 2023.

Tableau 20 : Cours des matières premières de 2021 à 2023

PRODUITS	2021	2022	2023 (prév)
Café (F CFA/kg)	1 097,7	1 395,6	1 370,9
Cacao (F CFA/kg)	1 344,3	1 425,4	1 437,6
Coton (F CFA/kg)	1 236,6	1 856,4	1 470,6
Caoutchouc (F CFA/kg)	1 155,1	1 191,3	1 131,3
Huile de palme	595,0	721,7	558,5
Sucre	218,2	260,4	261,3
Pétrole brut (F CFA/baril)	38 472,7	61 992,6	53 536,4
Or (F CFA/ononce)	994 859,6	1 163 769,2	1 215 505,7

Sources : Banque Mondiale, FMI (WEO, juillet 2022) DGE/ DPPSE

I.2- L'environnement national

Après un taux de croissance de 6,8% en 2022, la performance économique en 2023 serait marquée par un taux de croissance de 7,3% dont les supports du côté de l'offre seraient principalement la production agricole, les industries manufacturières, les BTP et les services.

Les composantes de la demande devraient être tirées par les investissements (+9,0%) et la consommation finale (+5,6%). Cette stimulation de la demande induirait une consolidation des importations des biens et services de 7,4% contre 6,1% en 2022 et une hausse des exportations de 6,6% après 10,7% en 2022.

I.2.1- Du côté de l'offre

Les différentes évolutions de l'offre se présentent comme suit :

I.2.1.1- Le secteur primaire

Le secteur primaire devrait connaître une hausse de 3,9% contre 0,8% en 2022, grâce à la production vivrière (+3,2%) et à l'agriculture d'exportation (+4,5%) qui bénéficieraient de la poursuite des investissements dans le secteur agricole (PNIA 2) et de la redynamisation des organisations professionnelles dans les différents secteurs.

I.2.1.2- Le secteur secondaire

Le secteur secondaire progresserait de 10,7% après 12,8% en 2022, en lien avec la hausse du BTP (+13,5%), des industries agroalimentaires (+6,3%), de l'énergie (+16,9%), des produits

pétroliers (+7,0%), de l'extraction minière (+11,2%) et des autres industries manufacturières (+7,1%). Ce secteur continuerait de bénéficier de la hausse des investissements pour l'augmentation des capacités de production.

I.2.1.3- Le secteur tertiaire

Le secteur tertiaire ressortirait à 7,2% contre 6,7% en 2022, grâce aux télécommunications (+6,5%), aux transports (+7,3%), au commerce (+7,2%) et enfin aux autres services (+7,3%). Cette dynamique serait induite par les performances des secteurs primaire et secondaire.

I.2.1.4- Les droits et taxes

Les droits et taxes nets de subventions ressortiraient en hausse de 7,7% après 3,1% en 2022, grâce aux différentes réformes en cours dans l'Administration fiscale et au dynamisme de l'activité économique.

I.2.1.5- Le secteur non marchand

Le secteur non marchand devrait croître de 4,7% après 6,6% en 2022 tenant compte des effets combinés de la poursuite des politiques de scolarisation obligatoire et de santé pour tous et de la stratégie de maîtrise de la masse salariale.

I.2.2- Du côté de la demande

La demande en 2023 serait tirée par le dynamisme des investissements (+9,0%) et la consolidation de la consommation finale (+5,6%).

La consommation finale bénéficierait de la hausse continue des revenus des ménages et de la création d'emplois.

Les investissements seraient soutenus par le démarrage et la poursuite de plusieurs chantiers, notamment la construction de routes et échangeurs dans le cadre du projet de transport urbain d'Abidjan, le barrage de Gribo Popoli, les nouvelles centrales thermique d'Azito et de Ciprel, etc.), le renforcement des outils de production dans le secteur industriel et de la construction, la construction de l'autoroute de contournement de la ville de Yamoussoukro et le renforcement du réseau routier.

Ainsi, le taux d'investissement global ressortirait à 24,7% du PIB contre 24,6% en 2022. Le taux d'investissement public s'établirait à 7,4% après 7,7% en 2022.

Les importations de biens et services progresseraient de 7,4% contre 6,1% en 2022, sous l'impulsion du dynamisme de l'économie. **Les exportations de biens et services** augmenteraient de 6,6% après 10,7% en 2022, en raison de la bonne tenue des productions agricoles, minières et des produits transformés.

L'inflation serait contenue à 2,0%, en dessous du seuil communautaire de 3%, grâce à l'accroissement de l'offre des produits alimentaires, à la poursuite de l'amélioration des circuits de distribution et des voies de dessertes agricoles, à un meilleur approvisionnement des marchés et surtout au renforcement des actions de lutte contre la cherté de la vie.

Tableau 21 : Cadrage macro-économique 2020-2023

Croissance en volume en %	2020	2021	2022 (Prév.)	2023 (Prév.)
PIB réel	2,0	7,4	6,8	7,3
Secteur Primaire	2,2	2,3	0,8	3,9
Secteur Secondaire	1,9	4,4	12,8	10,7
Secteur Tertiaire	0,7	10,5	6,7	7,2
Secteur non marchand	7,6	5,8	6,6	4,7
Consommation finale	-1,8	8,6	4,4	5,6
FBCF	8,4	12,5	14,4	9,0
Exportation de biens et services	-3,9	10,1	10,7	6,6
Importation de biens et services	11,9	12,1	6,1	7,4
Déflateur du PIB	1,0	3,3	2,4	1,9

Source : DGE/DPPSE

I.2.3- La balance des paiements²

En 2023, le solde global devrait être déficitaire à -0,8% du PIB, correspondant à une sortie nette de 362,9 milliards, en lien avec un accroissement de la balance des biens et une bonne mobilisation des ressources extérieures, notamment au titre des tirages en faveur de l'Etat.

Le déficit de la balance des transactions courantes de 2 634,6 milliards (5,6% du PIB), se réduirait de 78,4 milliards (0,5% du PIB) par rapport à son niveau de 2022, en relation principalement avec le regain de l'excédent commercial des biens.

L'excédent de la balance des biens enregistrerait une croissance de +8,0% par rapport à 2022, ce qui s'expliquerait par un ralentissement de la facture d'importation (-0,9% après +37,6% en 2022).

² Prévisions de la DPPSE

Les déficits structurels des revenus primaire et secondaire devraient rester stables, respectivement à -2,9 et -0,6% du PIB, par rapport à leur niveau de 2022.

Au niveau du compte financier, les entrées nettes de capitaux s'établiraient à 4,6% du PIB contre 5,1% en 2022, sous l'effet d'une moindre mobilisation des investissements de portefeuille (0,1% du PIB) et des autres investissements (3,6% du PIB) et des investissements directs nets (1,1% du PIB).

Tableau 22 : Balance des paiements 2021-2023

	2021	2022	2023 (prév.)
BALANCE COURANTE	-1 544,0	-2 713,0	-2 634,6
Balance commerciale	38,3	-1 175,0	-1 009,1
Biens	1 643,2	840,1	1 005,4
Export	8 434,5	10 185,4	10 265,0
Import	-6 791,4	-9 345,3	-9 259,6
Services	-1 604,9	-2 015,1	-2 014,5
Revenus primaires	-1 171,3	-1 266,7	-1 354,3
Revenus secondaires	-411,0	-271,3	-271,2
COMPTE DE CAPITAL	92,4	83,9	119,4
COMPTE FINANCIER	-2 424,8	-2 177,0	-2 152,2
Investissement direct	-526,9	-529,9	-534,0
Investissement portefeuille	-583,3	7,6	65,6
Autre investissements	-1 314,6	-1 654,8	-1 683,8
SOLDE GLOBAL	973,2	-452,0	-362,9

Sources : BCEAO ; DGE/DPPSE

I.2.4.- La situation monétaire³

Les statistiques monétaires en 2023 seraient caractérisées par un accroissement de la **masse monétaire au sens large (M2)** de 7,1% (+1 197,3 milliards), en raison de la progression des encours des créances intérieures nettes sur l'Administration Centrale (+4,5%).

Au niveau des composantes de la masse monétaire au sens large, les dépôts dans les banques augmenteraient de 7,8% (+1 006,3 milliards) et la monnaie fiduciaire de 4,8% (+191,0 milliards). La part des dépôts dans la masse monétaire se situerait à 77,0% tandis que celle de la circulation fiduciaire représenterait 23,0%.

Les actifs extérieurs nets reculeraient en relation avec l'accroissement de la facture d'importation des biens et services.

Quant aux créances intérieures, elles progresseraient de 10,2% en lien avec un moindre besoin de financement de l'Administration.

Les créances sur l'économie, quant à elles, bénéficieraient de l'opérationnalisation effective de la société de garantie des crédits, en dépit du relèvement des taux directeurs par la Banque Centrale.

³ Prévisions de la DPPSE

Tableau 23 : Situation monétaire intégrée

<i>RUBRIQUES (en milliards de francs CFA sauf indications contraires)</i>	2022 Prévisions	2023 Prévisions	Variation en niveau	Variation en pourcentage
MASSE MONETAIRE	16 880,7	18 078,0	1 197,3	7,1%
Circulation Fiduciaire	3 967,0	4 157,9	191,0	4,8%
Dépôts	12 913,7	13 920,1	1 006,3	7,8%
ACTIFS EXTERIEURS NETS	3 702,2	3 339,3	-362,9	-9,8%
CREANCES INTERIEURES	15 598,5	17 188,7	1 590,2	10,2%
Créances nettes sur l'Administration	5 379,8	5 624,1	244,3	4,5%
Créances sur l'économie	10 218,7	11 564,6	1345,9	13,2%
PASSIFS A CARACTERE NON MONETAIRE ET AUTRES POSTES NETS	2350,0	2400,0	50,0	2,1%

Source : DGE/DPPSE

II. PERSPECTIVES DES FINANCES PUBLIQUES POUR L'ANNEE 2023

En 2023, les finances publiques bénéficieraient d'un environnement favorable ainsi que des réformes fiscales et budgétaires engagées par le Gouvernement afin de garantir la bonne exécution du PND 2021-2025. Basées sur un taux de croissance du PIB de 7,3%, les prévisions de recettes et de dépenses pour l'année 2023 sont soutenues par l'optimisation du recouvrement des recettes et la rationalisation des exonérations.

II.1- Les recettes totales et dons

Les recettes totales et dons passeraient de 6 427,7 milliards en 2022 à 7 555,7 milliards en 2023, en progression de 17,5% par rapport à 2022, tirés principalement par la poursuite des réformes engagées par les régies et une taxation progressive des produits pétroliers qui avaient fait l'objet d'une décision de suspension à la suite de la forte hausse des cours internationaux en 2022. Ils se décomposent en recettes fiscales (6 136,4 milliards), en recettes non fiscales (841,5 milliards) et en dons (321,7 milliards).

II.1.1- Les recettes fiscales⁴

Les recettes fiscales sont prévues à 6 136,4 milliards en 2023 contre 5 134,8 milliards en 2022. La pression fiscale s'établirait à 13,7% en 2023 après 12,5% en 2022 du fait de la poursuite des actions menées par le Gouvernement pour améliorer le recouvrement des ressources. Il s'agit notamment de l'amélioration du système de gestion de l'information, la rationalisation des méthodes de travail grâce à la digitalisation par le déploiement de SIGICI dans tous les services, la simplification du système fiscal, notamment par l'harmonisation et l'extension de la base imposable de certains impôts, la rationalisation des régimes et barèmes d'imposition et l'abandon progressif de mesures dérogatoires au profit d'une approche plus globale d'incitation basée sur une fiscalité de droit commun, à taux modérés.

Par régie financière, les projections se présentent comme suit :

⁴ n/c les recettes affectées des Collectivités et structures étatiques

Les recettes de la DGI sont projetées à 3 488,1 milliards et se décomposeront selon les principales natures d'impôts de la façon suivante :

- **l'impôt BIC hors pétrole** passerait de 613,0 milliards en 2022 à 716,8 milliards en 2023, en relation avec la bonne tenue des activités économiques en 2022 et la simplification de la fiscalité applicable aux PME pour la rendre plus attractive (application de la taxation ad valorem, poursuite de la segmentation des PME et relèvement du seuil du chiffre d'affaires pour l'assujettissement à la TVA) ;
- **l'impôt sur les revenus et salaires** devrait enregistrer en 2023, une hausse de 56,1 milliards par rapport au niveau à fin 2022 pour se situer à 749,4 milliards, en lien avec les effets attendus de la politique d'incitation à l'embauche à l'égard des PME, les recrutements dans la fonction publique, la poursuite de la politique de déblocage des avancements indiciaires dans l'administration publique, la modernisation de l'administration fiscale et le renforcement des opérations de recouvrement des arriérés ;
- **la TVA intérieure** est projetée à 738,6 milliards en 2023, en hausse de 101,0 milliards par rapport à 2022 en liaison avec la croissance de la consommation, les mesures de renforcement de l'efficacité du recouvrement fiscal à travers la digitalisation des procédures fiscales et la mise en œuvre du SIGICI, la mise en exploitation du module de gestion automatique des droits à déduction de la TVA et la mise en œuvre du dispositif de contrôle des flux de télécommunication ;

Les recettes du Trésor sont prévues pour 12,2 milliards contre une estimation à fin 2022 de 11,5 milliards. Les impôts directs sont projetés à 10,8 milliards et les impôts sur biens et services sont à 1,4 milliard.

Les recettes de la DGD, composées des taxes sur les produits pétroliers, des taxes sur les marchandises générales et des taxes à l'exportation, sont prévues pour s'établir à 2 636,2 milliards en 2023.

- **Les taxes sur les produits pétroliers** sont projetées en hausse de 397,0 milliards en rapport avec une hypothèse de croissance des volumes de gasoil et de super carburant mis à la consommation. Ainsi, pour 2023, ces taxes sont projetées à 572,4 milliards
- **Les taxes sur les marchandises générales** enregistreraient une hausse de 7,9%, en raison de l'accroissement de l'importation des biens et services attendus, du renforcement de la lutte contre la fraude ainsi que la célérité dans les opérations de dédouanement. Ainsi, ces taxes ressortiraient à 1 445,3 milliards ;
- **Les taxes à l'exportation**, quant à elles, se situeraient à 478,1 milliards prenant essentiellement en compte l'évolution du volume et la taxation du café et du cacao.

II.1.2- Les recettes non fiscales

Les recettes non fiscales sont attendues à 841,5 milliards en 2023 contre 791,7 milliards en 2022, prenant en compte l'impact de la réforme de la sécurité sociale.

II.2- Les dons

S'agissant des dons, ils ressortiraient à 321,7 milliards en 2023 après un niveau attendu de 295,5 milliards en 2022. Ils sont composés de dons-programmes et de dons-projets et prennent uniquement en compte les projets ayant fait l'objet de conventions signées.

II.3- Les dépenses publiques⁵

Les dépenses totales et prêts nets sont estimés à 9 498,0 milliards en 2023 contre 9 016,4 milliards en 2022, soit une hausse de 481,5 milliards.

II.3.1- Les dépenses courantes

Les dépenses courantes atteindraient 4 849,4 milliards contre 4 735,7 milliards en 2022, soit une hausse de 2,4%. L'exécution projetée des principales composantes des dépenses courantes se déclinerait comme ci-après :

Les dépenses de personnel devraient passer de 2 027,4 milliards en 2022 à 2 241,4 milliards en 2023, soit une hausse de 214,1 milliards (+10,6%) prenant en compte outre le montant de 206,9 milliards de FCFA liés à l'impact financier des mesures relatives à la trêve sociale, les recrutements ordinaires et les recrutements exceptionnels. La masse salariale 2023 représente 35,1% des recettes fiscales, contre 38,0% en 2022.

⁵ n/c la contrepartie des recettes affectées qui ne figuraient pas dans les dépenses du TOFE

Les subventions et transferts s'établiraient à 709,0 milliards en 2023 et seraient affectés essentiellement aux écoles privées, aux bourses et kits scolaires, aux EPN, aux collectivités et au secteur électricité.

Les dépenses de fonctionnement prévues pour le fonctionnement des services de l'Etat s'afficheraient à 1 460,0 milliards à fin 2023.

II.3.2- Les dépenses d'investissement

Prenant en compte les priorités du PND 2021-2025, les dépenses d'investissement devraient connaître une progression de 227,8 milliards (+7,9%) pour s'établir à 3 124,2 milliards en 2023 contre 2 896,4 milliards en 2022. Les financements sur ressources extérieures représenteraient 3,4% du PIB.

II.4- La dette publique

Au niveau de la dette publique, les prévisions de service pour 2023 se situent à 3 799,7 milliards dont 1 694,2 milliards pour la dette extérieure et 2 105,5 milliards pour la dette intérieure, soit une hausse de 620,0 milliards par rapport au service estimé de 2022. Ce service représente 8,1% du PIB en 2023.

La dette intérieure est prévue à 2 105,5 milliards et comprend notamment :

- 6,7 milliards pour la BCEAO ;
- 184,3 milliards pour les Banques commerciales ;
- 246,9 milliards de bons du Trésor ;
- 919,0 milliards d'emprunts obligataires ;

- 658,6 milliards d'obligation du Trésor ;
- 33,4 milliards de SUKUK ;
- 16,6 milliards au niveau du secteur non bancaire ;
- 39,9 milliards de commissions et frais sur les titres publics.

Quant à la dette extérieure, le service prévisionnel en 2023 est de 1 694,2 milliards. Il comprend notamment :

- 376,5 milliards dus aux multilatéraux ;
- 235,2 milliards dus au Club de Paris dont 199,7 milliards de C2D. Le service dû au titre du PCD a expiré en 2022;
- 952,4 milliards dus aux commerciaux dont 348,7 milliards au titre des Eurobonds ;
- 110,1 milliards dus aux autres bilatéraux.

Le solde budgétaire global afficherait un déficit de 4,1% du PIB en 2023 pour ressortir à 1 942,0 milliards. Ce déficit serait financé par les ressources mobilisées sur les marchés monétaire et financier (internationaux et sous régionaux) prévues à 2 200,0 milliards, des prêts projets pour 1 456,7 milliards, des appuis budgétaires attendus de 320 milliards.

III. LES REFORMES STRUCTURELLES POUR L'ANNEE 2023

En 2023 et à moyen terme, le Gouvernement entend poursuivre la mise en œuvre des réformes et mesures de politiques structurelles profondes afin de maintenir la solidité du cadre macroéconomique et renforcer l'environnement des affaires, notamment, (i) la gestion des finances publiques, (ii) la modernisation du secteur public, (iii) le développement du secteur financier et l'inclusion financière et (iv) le

renforcement de l'environnement des affaires et le développement du secteur privé.

En matière de politique et administration fiscales

- Poursuite de la politique de rationalisation des exonérations et des régimes dérogatoires ;
- Réforme des impôts sur les traitements et salaires consistant en une fusion de l'ensemble des impôts sur le salaire (IS, CN, IGR) en une imposition proportionnelle suivant un barème à 06 tranches avec un crédit d'impôt par enfant.
- Simplification et rationalisation de la fiscalité foncière tout en visant l'optimisation et l'élargissement de l'assiette ;
- Renforcement des mesures de lutte contre les flux financiers illicites ;
- Mise en place de la taxe carbone ;
- Poursuite de la politique de la digitalisation de l'administration fiscale.

En matière de gestion des finances publiques

- connexion des Projets co-financés au CUT en 2023 ;
- adoption du livre de procédures des recettes non fiscales ;
- élaboration de la stratégie de mise en œuvre de la comptabilité des matières ;
- poursuite de l'élaboration des textes réglementaires liés à la reformes budgétaires ;

MINISTERE DE L' ECONOMIE ET DES FINANCES

- mise en exploitation du modèle e-fournisseur permettant aux fournisseurs et opérateurs économiques de l'Etat de suivre la situation de leurs factures ;
- poursuite des développements des fonctionnalités complémentaires du Système Intégré de Gestion des Opérations Budgétaires de l'Etat (SIGOBE) pour les ambassades, les EPN et les collectivités.
- renforcement de la transparence dans la gestion et du contrôle budgétaire de l'Etat ;
- coordination et fiabilisation des systèmes de contrôle de gestion et de contrôle interne budgétaire des ministères ;
- opérationnalisation du contrôle axé sur la performance des dépenses publiques.
- Généraliser l'Identifiant unique d'immatriculation à l'intérieur du pays, en mettant en place à fin décembre 2022, le module de génération et d'authentification du RCCM à l'intérieur du pays, indispensable à la généralisation de l'IDU à l'intérieur du pays ;
- Publier des informations sur les licences et permis d'affaires en ligne à fin décembre 2022 ;
- Concevoir et développer la plateforme e-licences en vue de la délivrance en ligne des licences et permis d'affaires en 2023 ;
- Refondre le Portail Unique des Services à l'Investisseur pour intégrer davantage d'informations répondant aux besoins des investisseurs ;
- Renforcer les services à l'investisseur

En matière d'environnement des affaires et développement du secteur privé

- opérationnaliser les plateformes suivantes :
- E-raccordement à l'électricité pour les PME/PMI ;
- Enregistrement des actes et décisions de justice en ligne ;
- E-ventes aux enchères.
- Assurer la pleine opérationnalisation de l'observatoire des plaintes foncières (OPF) ;
- Rendre obligatoire le numéro d'IDU ou le certificat d'immatriculation aux entreprises dans leurs interactions avec des Administrations publiques,

CONCLUSION GÉNÉRALE

Le Rapport Économique et Financier 2023 montre l'impact positif du démarrage de la mise œuvre du PND 2021-2025 sur l'activité économique en dépit des effets de la pandémie de la Covid-19 et du conflit russo-ukrainien.

Il indique que l'année 2021 s'est caractérisée par une reprise de l'activité économique avec un taux de croissance de 7,4% contre 2,0% en 2020, en lien avec, d'une part, la maîtrise de la pandémie de Covid-19 et d'autre part, la poursuite de la mise en œuvre du PND 2021-2025 à travers notamment le maintien de la stabilité socio-politique et sécuritaire, la poursuite des réformes nécessaires à l'accompagnement efficace de l'économie et la continuité dans la politique volontariste d'investissement dans les secteurs moteurs de croissance.

S'appuyant sur un raffermissement de l'activité économique et un certain nombre de réformes structurelles, de mesures de politiques économiques et fort de la dynamique des investissements publics et privés, le taux de croissance économique ressortirait en 2022 et en 2023 respectivement à 6,8% et 7,3%. La consolidation de la croissance au cours de ces deux années s'appuierait principalement sur la mise œuvre du PND 2021-2025.

Les objectifs prioritaires assignés à la Loi de Finances 2023 s'inscrivent dans la logique d'une continuité dans la mise en œuvre des réformes et visent, notamment, la consolidation de la confiance dans l'économie nationale, l'accélération de son industrialisation ainsi que l'amélioration de sa compétitivité et de son attractivité

auprès de l'ensemble des acteurs nationaux et internationaux. En effet, cette transformation structurelle de l'économie multipliera les opportunités de création de richesses et d'emplois.

Les finances publiques en 2023 tablent sur une amélioration du solde budgétaire global. En effet, le déficit du solde budgétaire ressortirait à 4,1% après 6,0% en 2022. Cette embellie proviendrait d'une bonne tenue des recettes totales et dons et d'une maîtrise des dépenses totales et prêts nets.

En matière d'endettement, le Gouvernement entend s'assurer que tous les emprunts publics, y compris ceux non concessionnels soient contractés dans le cadre de la politique nationale d'endettement, afin de préserver la viabilité de la dette et la soutenabilité des finances publiques.

En outre, la mise en œuvre effective et efficace du PND 2021-2025 par le Gouvernement permettra de maintenir la solidité du cadre macroéconomique et renforcer l'environnement des affaires. Aussi, les efforts de bonne gouvernance détermineront la mesure et la vitesse avec lesquelles des progrès réels et palpables pourraient être inscrits sur la voie du progrès économique et social.